



**Parce que tous les projets  
d'aménagement ont  
un impact direct dans la vie  
des gens, nous prenons  
à cœur de réfléchir les  
espaces de vie de manière  
intégrée et durable**

# TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	5
1.1	LES OBJECTIFS DU MANDAT	5
1.2	MÉTHODOLOGIE	6
2	PORTRAIT DU TERRITOIRE	7
2.1	LOCALISATION	7
2.1.1	Limite de la zone agricole	8
2.1.2	Organisation du territoire	8
2.1.3	Mobilité active	9
2.1.4	Pôles de développement	10
2.2	CONTEXTE DE PLANIFICATION	13
2.2.1	Plan d'urbanisme	13
2.2.2	Politique des loisirs, du sport et du plein air 2017-2022	14
2.2.3	Politique culturelle	15
2.2.4	Politique de la famille et des aînés	15
2.3	PROFIL DE LA POPULATION ET PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUE	17
2.3.1	Croissance démographique	17
2.3.2	Répartition des groupes d'âges	18
2.3.3	Indice de défavorisation matérielle et sociale	20
2.3.4	Densité et ménage	22
3	INVENTAIRE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS	24
3.1	MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE	24
3.1.1	Lecture des fiches d'inventaire	25
3.1.2	Réalisation de l'inventaire quantitatif	26
3.2	INVENTAIRE DES PARCS ET ESPACES VERTS	26
3.3	INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS	28
3.4	INVENTAIRE DU MOBILIER ET DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES	35
4	ANALYSE DE L'OFFRE	36
4.1	ANALYSE DE LA DESSERTE	36
4.1.1	Définition des typologies	36
4.1.2	Étude de statistiques de répartition des parcs et des équipements	38
4.1.3	Étude spatiale des aires de desserte de proximité	41
4.2	ANALYSE DE L'APPRÉCIATION ET DE L'EXPÉRIENCE QUALITATIVE	45
4.3	ANALYSE DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS	47
5	FAIT SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION	50
5.1	QUESTIONNAIRES	50
5.2	GROUPE DE DISCUSSION	51
5.3	SOIRÉE CITOYENNE	53
6	PORTRAIT DES TENDANCES	54

6.1	TENDANCE EN AMÉNAGEMENT	54
6.2	TENDANCES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS	59
6.3	TENDANCES EN MATIÈRE DE CLIENTÈLES ET DE PRATIQUES	61
7	DIAGNOSTIC	65
7.1	CONSTATS GÉNÉRAUX DES ANALYSES	65
7.2	GRANDS ENJEUX	68
8	VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	71
8.1	DÉMARCHE D'ÉLABORATION	71
8.2	LA VISION	72
8.3	LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	73
9	PLAN D'ACTION	75
9.1	DÉMARCHE D'ÉLABORATION	76
9.1.1	Priorisation des interventions	76
9.1.2	Nature des interventions	77
9.1.3	Estimation d'ordre de grandeur budgétaire	78
9.2	PROJETS PHARES DU PLAN D'ACTION	79
10	CONCLUSION	85
ANNEXE 1	FICHES D'INVENTAIRE	A
ANNEXE 2	RAPPORT DES RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES EN LIGNE	B
ANNEXE 3	RAPPORT DE CONSULTATION DES GROUPES DE DISCUSSION	C
ANNEXE 4	RAPPORT DE CONSULTATION DE LA SOIRÉE CITOYENNE	D
ANNEXE 5	MATRICE D'ACTION	E

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - Détails des projets de développements immobiliers résidentiels en cours.	10
TABLEAU 2 - Politique des loisirs, du sport et du plein air – Plan d'action	14
TABLEAU 3 - Politique de la famille et des aînés – Orientation 1.	15
TABLEAU 4 - Politique de la famille et des aînés – Orientation 2.	16
TABLEAU 5 - Croissance et projection démographique de la ville de Beauharnois	17
TABLEAU 6 - Poids relatifs des différents groupes d'âge	18
TABLEAU 7 - Répartition de la taille des ménages	22
TABLEAU 8 - Identification des parcs de Beauharnois	26
TABLEAU 9 - Inventaire quantitatif des équipement sportifs et récréatifs	29
TABLEAU 10 - Compilation de l'état des équipements sportifs et récréatifs	31
TABLEAU 11 - Compilation de l'état des équipements récréatifs destinés aux enfants	33
TABLEAU 12 - Inventaire quantitatif du mobilier et des aménagements connexes	35
TABLEAU 13 - Statistiques des parcs et espaces verts de Beauharnois	38
TABLEAU 14 - Ratio d'hectares de parcs par tranche de 1000 habitants.	38
TABLEAU 15 - Répartition des typologies de parc de Beauharnois	39
TABLEAU 16 - Indicateurs proposés pour les équipements de loisirs selon le NRPQ et le MLCP	39
TABLEAU 17 - Desserte des équipements retrouvés dans les parcs	41
TABLEAU 18 - Critères d'analyse de desserte variable selon la densité des logements.	42
TABLEAU 19 - Critères d'évaluation de l'appréciation de l'expérience qualitative	45
TABLEAU 20 - État général des équipements sportifs et récréatifs	47
TABLEAU 21 - État des équipements récréatifs destinés aux enfants	48
TABLEAU 22 - État des surfaces des équipements récréatifs destinés aux enfants selon le type de matériel	48
TABLEAU 23 - État du mobilier et des aménagements connexes	49

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 -	Localisation des municipalités au sein de la MRC de Beauharnois-Salaberry	7
Figure 2 -	Limites de la zone agricole permanente	8
Figure 3 -	Aménagements cyclables proposés par Vélo Québec	9
Figure 4 -	Localisation des principaux projets domiciliaires	12
Figure 5 -	Concentration des jeunes de 0 à 14 ans ainsi que des personnes âgées de 65 ans et plus	19
Figure 6 -	Portrait de la défavorisation matérielle et sociale à Beauharnois	20
Figure 7 -	Indice de défavorisation matérielle et sociale répartie selon les aires de diffusion	21
Figure 8 -	Évolution du type de logements entre 2011 et 2021	22
Figure 9 -	Répartition de la densité de logements par aire de diffusion	23
Figure 10 -	Modèle de fiches d'inventaire	25
Figure 11 -	Localisation des parcs et espaces verts sur le territoire de Beauharnois	27
Figure 12 -	Localisation des équipements sportifs et récréatifs	30
Figure 13 -	Critères d'évaluation de l'état des équipements, des surfaces et du mobilier urbain	31
Figure 14 -	Analyse de desserte	44
Figure 15 -	Appréciation qualitative moyenne de l'ensemble des parcs et des espaces verts	46
Figure 16 -	Extrait de la matrice du plan d'action	76
Figure 17 -	Localisation des projets phares	84

# 1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Beauharnois souhaite se doter d'un tout premier plan directeur des parcs et espace verts afin de guider les futures interventions reliées à leur développement, leur gestion et leur entretien. Dans un contexte où la population se fait croissante, la Ville tient à ce que son premier plan directeur des parcs et espaces verts soit adapté aux réalités démographiques et environnementales de son territoire, tout en tenant compte des tendances et des meilleures pratiques en aménagement sportif et récréatif. Concrètement, le Plan directeur des parcs et espaces verts de Beauharnois permettra d'établir un portrait des besoins de la population, de connaître l'état actuel des parcs et des espaces verts et de recenser les nouvelles tendances. Il établit également une vision ainsi qu'un plan d'interventions pour les dix (10) prochaines années. Ce document stratégique constitue un véritable outil d'aide à la prise de décision, visant à créer et à maintenir un réseau de parcs et d'espaces verts accessibles, attrayants et fonctionnels pour l'ensemble des citoyens.

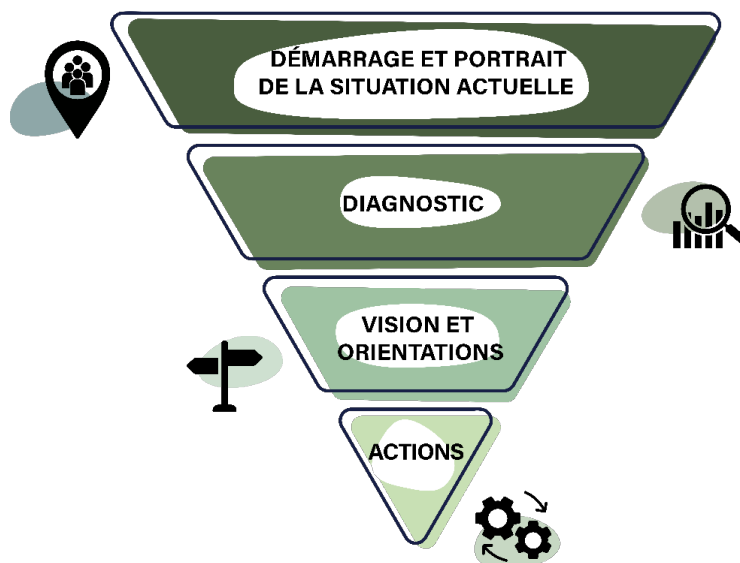
## 1.1 LES OBJECTIFS DU MANDAT

Pour l'accompagner dans cette démarche, la Ville de Beauharnois a mandaté BC2 Groupe conseils inc. Le mandat a pour objectif de broser un portrait clair de l'inventaire qualitatif et quantitatif du réseau actuel des parcs, des espaces verts et des plateaux sportifs et récréatifs extérieurs. Ceci, dans le but de cibler les enjeux prioritaires, d'établir une vision collective et de définir des orientations stratégiques afin de guider le développement pour les dix (10) prochaines années. Le plan directeur est également l'occasion de définir un plan d'intervention et des investissements à entreprendre sur l'ensemble du territoire à court, moyen et long terme. Ce plan d'intervention permet de consolider et de développer l'offre des parcs et espaces verts de la Ville dans un souci de développement durable pour ses citoyens. Plus spécifiquement, le plan directeur des parcs et des espaces verts de Beauharnois présente :

- Un portrait analytique des parcs, espaces verts et équipements récréatifs et sportifs ainsi de l'évolution sociodémographique des secteurs de la ville;
- Un inventaire quantitatif et qualitatif identifiant l'état des espaces et équipements actuels, les enjeux, les contraintes, les problématiques liées aux infrastructures existantes et les possibilités d'amélioration;
- Un diagnostic qui mesure les écarts entre les besoins de la population ainsi que l'offre actuelle en infrastructures;
- Une vision guidée par des orientations stratégiques;
- Un plan interventions à prioriser sur 10 ans;

## 1.2 MÉTHODOLOGIE

Pour atteindre les objectifs du mandat, la méthodologie pour l'élaboration du plan directeur s'articule en quatre grandes étapes :



### 1. Démarrage et portrait de la situation actuelle

- Visite terrain et inspection de l'état des équipements
- Analyse sociodémographique et projections
- Inventaire et analyse des principaux indicateurs
- Consultation auprès de la population sur les habitudes de fréquentation et sur le niveau de satisfaction des citoyens en lien avec les parcs et espaces verts (4 questionnaires web)
- Consultation auprès des organismes utilisateurs des parcs sur ce qu'ils souhaitent maintenir, retirer ou améliorer au sein des parcs (2 groupes de discussion présentiel)
- Consultation publique citoyenne (séance de consultation présentielle)

### 2. Diagnostic

- Identification des principaux constats à la suite des différentes analyses
- Détermination de cinq (5) grands enjeux à propos du réseau des parcs et espaces verts de Beauharnois

### 3. Élaboration de la vision et des orientations stratégiques

- Réalisation d'un atelier de travail pour identifier la vision de développement
- Définition des orientations stratégiques

### 4. Plan d'action et production du plan directeur parcs et espaces verts

- Réalisation d'un atelier de travail avec le comité de pilotage afin de prioriser les actions à prendre
- Évaluation des coûts en cohérence avec la planification financière de la Municipalité
- Compilation des résultats des trois (3) étapes précédentes pour former le plan directeur des parcs et espaces verts

## 2 PORTRAIT DU TERRITOIRE

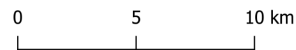
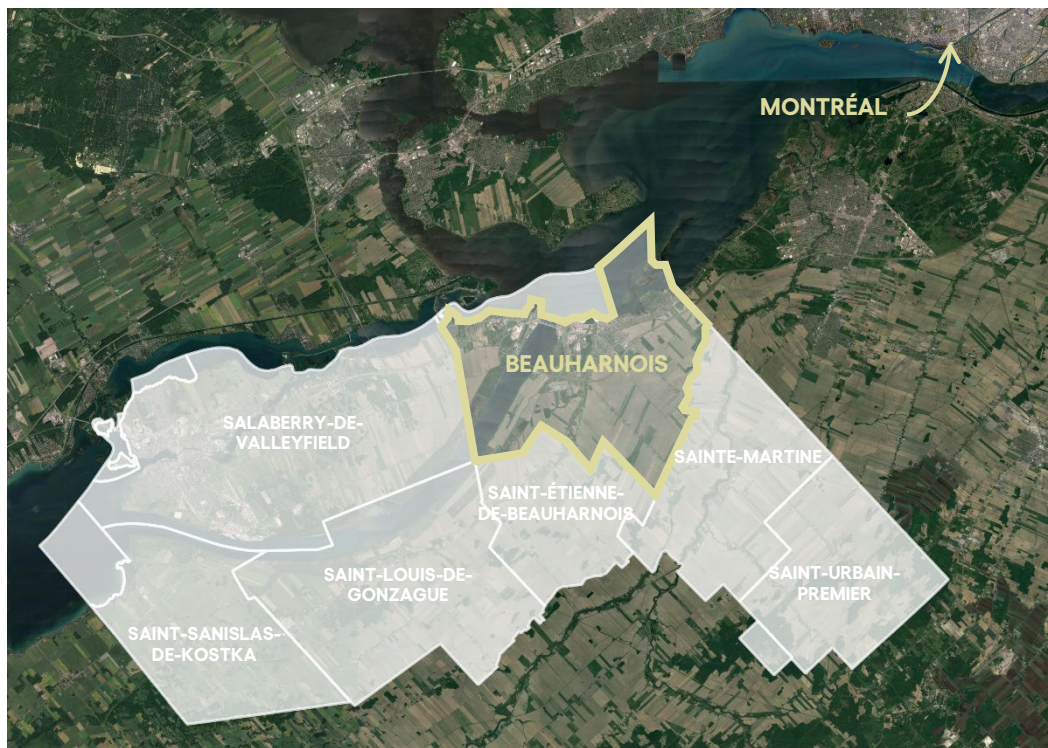


### 2.1 LOCALISATION

La ville de Beauharnois est située dans la municipalité régionale de comté (MRC) Beauharnois-Salaberry sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Elle est comptée parmi la Communauté métropolitaine de Montréal. Le territoire de Beauharnois tel que connu aujourd'hui est issu d'une fusion municipale en 2002 avec les anciennes villes de Maple Grove et de Melocheville. Le territoire total représente dorénavant une superficie de 6822 hectares.

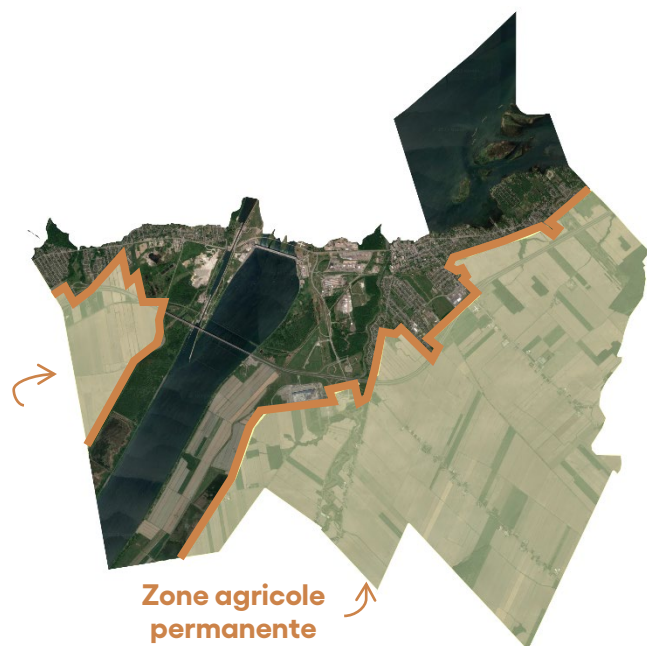
Les Villes limitrophes à Beauharnois sont à l'est Châteauguay et Léry, au sud-est Sainte-Martine, au sud Saint-Étienne-de-Beauharnois, au sud-ouest Saint-Louis-de-Gonzague et à l'ouest Salaberry de Valleyfield.

Figure 1 - Localisation des municipalités au sein de la MRC de Beauharnois-Salaberry



## 2.1.1 Limite de la zone agricole

Figure 2 - Limites de la zone agricole permanente



Le territoire de Beauharnois est occupé en majeure partie par des terres agricoles protégées en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Celles-ci s'étendent sur 4 232 hectares représentant 62% du territoire de la ville<sup>1</sup>. La zone blanche, quant à elle, se concentre principalement dans la partie nord de la Ville et longe le canal de Beauharnois. Par conséquent, le potentiel de développement de la municipalité est réservé au périmètre urbain délimité au schéma d'aménagement de la MRC.

**Vu l'organisation du territoire ainsi que la concentration de la population et des parcs dans le périmètre d'urbanisation, les analyses et la cartographie de ce plan directeur se concentrent sur le noyau villageois.**

## 2.1.2 Organisation du territoire



La ville est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent où prend place le Lac Saint-Louis. Par ailleurs, une petite partie du territoire se retrouve sur la *Grande-île*, séparée du reste de la ville par le Canal de Beauharnois. Enfin, la rivière Saint-Louis sillonne Beauharnois sur un axe sud-nord. L'autoroute 30 (A-30), qui traverse le territoire sur un axe est-ouest, permet de connecter Beauharnois à Châteaugay et Salaberry-de-Valleyfield et d'accéder rapidement à la rive-nord via le pont Serge-Marcil. La route 132 (R-132) borde, quant à elle, le fleuve Saint-Laurent en passant par l'ancien découpage municipal de Melocheville, Beauharnois-centre et Maple Grove. La route 236 traverse sur l'axe nord-sud afin d'atteindre la Ville de Saint-Étienne-de-Beauharnois. Puis, la route 205 rejoint la Ville de Saint-Martine via le chemin de la Beauce.

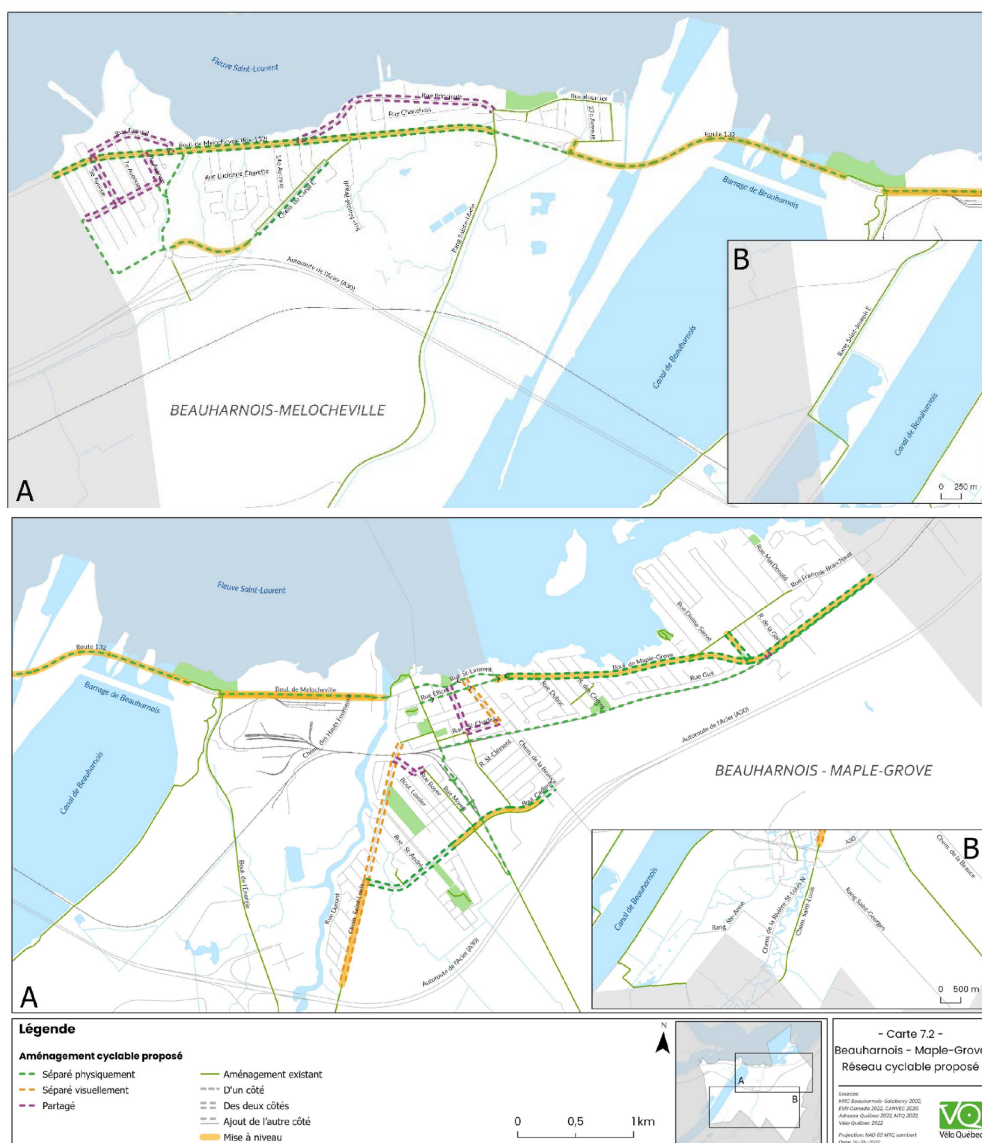
<sup>1</sup> Source: CPTAQ, 31 mars 2013, MRC Beauharnois-Salaberry, PDZA 2014

### 2.1.3 Mobilité active

Beauharnois dispose de quelques liens cyclables qui permettent la connexion avec certaines municipalités limitrophes dont Sainte-Étienne-de-Beauharnois ainsi que Saint-Martine. On note aussi la présence de la Route Verte numéro 3 qui traverse la ville sur les axes nord-sud à deux reprises. Peu de liens cyclables se retrouvent sur les axes est-ouest.

À cet effet, la Ville de Beauharnois a commandé en 2023 un plan directeur de transports actifs réalisé par Vélo Québec. Ce document étudie les enjeux propres aux réseaux piétons et cyclables actuels et propose des pistes d’actions afin de favoriser la pratique de la marche et du vélo sur le territoire de Beauharnois. Le plan de mise en œuvre identifie des interventions qui pourrait bénéficier à la desserte des parcs grâce à l’ajout de lien de déplacement actif. D’ailleurs, ces interventions ont été ciblés comme seconde priorité sur les quatre niveaux de priorisation. La figure 3 montre les aménagements cyclables proposés par Vélo Québec dans le plan directeur de transports actifs.

**Figure 3 - Aménagements cyclables proposés par Vélo Québec**



## 2.1.4 Pôles de développement

Plusieurs projets de développement immobilier sont en cours ou sont projetés au sein de la ville. On estime l'ajout de plus de 600 logements d'ici 2025 et l'ajout de plus de 3 000 logements supplémentaires d'ici 2030. La majorité de ces habitations constituent des habitations multifamiliales. Le tableau ci-après présente les projets présentement en cours ainsi que les projets futurs prévus.

**TABLEAU 1 - Détails des projets de développements immobiliers résidentiels en cours.**

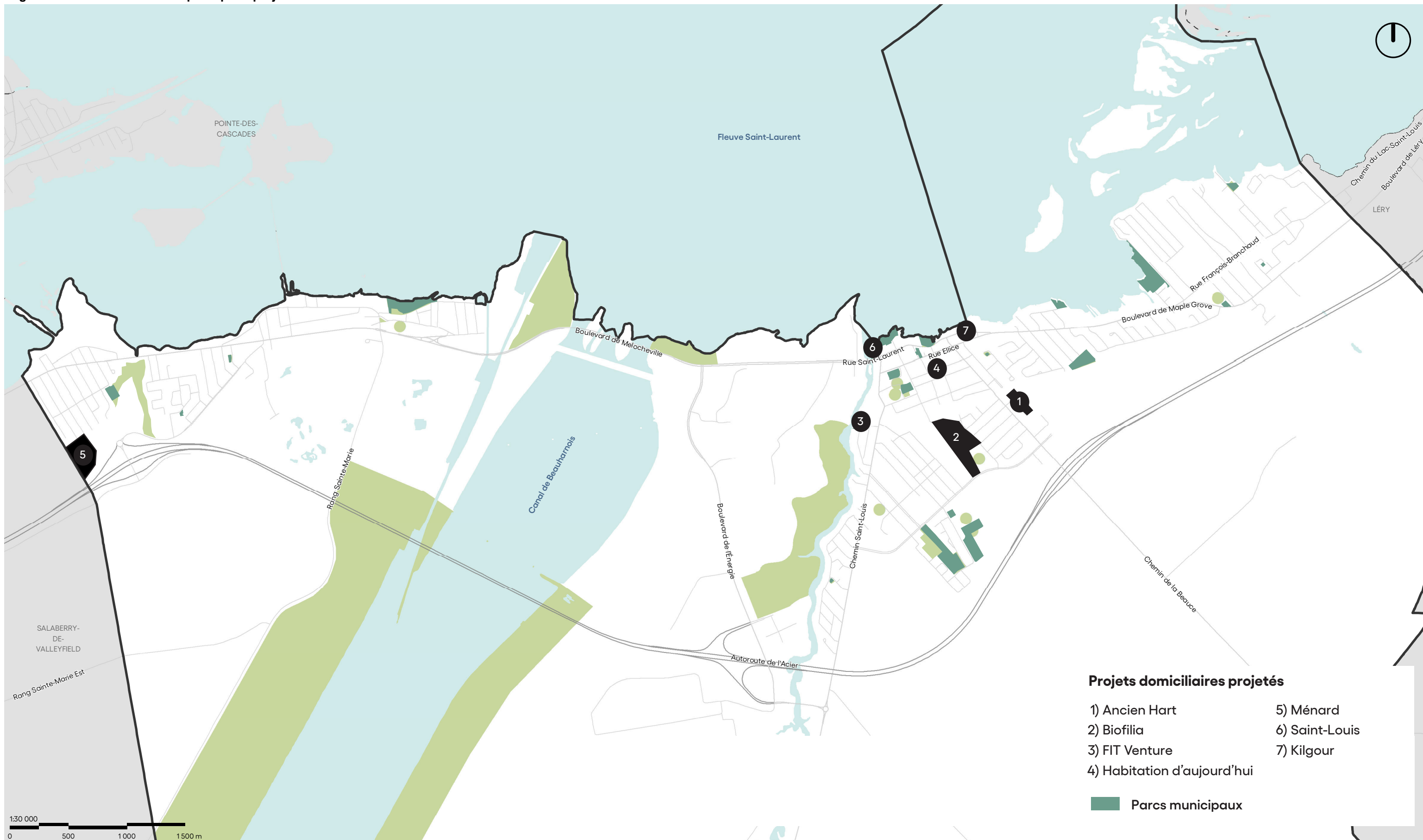
	ID	NOM DU PROJET	RUE	TYPLOGIE D'HABITATION	LOGEMENTS	ÉCHÉANCIER
<b>EN COURS</b>	1	Auger	18 <sup>e</sup> avenue	Habitation multifamiliale	10	2023
	2	Auger	Boul. de Melocheville	Habitation multifamiliale	40	2023
	3	Auger - Phase 2	Chemin du Canal	Habitation multifamiliale	12	2023
	4	Ménard – Phase 2	Al-Fleming	Maisons de ville	69	2023
	5	Ménard – Phase 3	Boul. Cadieux/Saint-Paul	Habitation multifamiliale	32	2023
<b>COURT TERME</b>	6	Auger	18 <sup>e</sup> avenue	Habitation multifamiliale	18	2024-2025
	7	Ménard – Phase 2	Cheminots	Maisons de ville	48	2024-2025
	8	FIT Venture	Champs Perras	Uni-familial, tri-jumelé, 16plex	390	2024-2025
	9	Martone	Boul. de Maple Grove	Habitation multifamiliale	18	2024-2025
<b>MOYEN TERME</b>	10	Savaria	1 <sup>er</sup> avenue	Habitation unifamiliale jumelée	12	2026-2028
	11	Ménard	1 <sup>er</sup> à 4 <sup>e</sup> avenue	Maisons de ville et unifamiliale isolé	126	2026-2028
	12	La Tribu - phase 2	Gendron	Habitation multifamiliale de 22 logements (3 bâtiments)	66	2026-2028
	13	Gauthier	Ellice/Ste-Catherine	Habitation multifamiliale de 23 logements	23	2026-2028
	14	Kilgour	Saint-Laurent	Habitation multifamiliale de 153 logements	153	2026-2028
	15	Le St-Louis	Saint-Laurent	Habitation multifamiliale	190	2026-2028
	16	Interglobe (ancien Korvette)	Saint-Laurent	Mixte - Commerces + Habitation multifamiliale	80	2026-2028
	17	Hart (ancien IGA)	Ellice/Sainte-Catherine	Mixte - Commerces + Habitation multifamiliale	150	2026-2028
	18	Habitation d'aujourd'hui	Chemin Saint-Louis	Habitation multifamiliale	216	2026-2028
	19	Habitations Atlas	Chemin Saint-Louis	Habitation multifamiliale	60	2026-2028
	20	FIT Ventures	Champs Perras	Habitation multifamiliale	80	2026-2028
	21	FIT Ventures	Champs Perras	Habitation multifamiliale	224	2026-2028
	22	FIT Ventures	Champs Perras	Habitation multifamiliale	541	2026-2028
	23	Biofilia	Péladeau	Communautaire	104	2026-2028
	24	OMH	Laurent-Perron	Communautaire	48	2026-2028
	25	Olco	boul. de Maple Grove	Habitation multifamiliale	18	2026-2028

	ID	NOM DU PROJET	RUE	TYPLOGIE D'HABITATION	LOGEMENTS	ÉCHÉANCIER
LONG TERME	26	Rufiange	de la Coutière	Habitation multifamiliale	12	2028+
	27	Ancien bar Le Pic	St-Louis	Quadruplex	40	2028+
	28	FIT Ventures	Champs Perras	Résidence de personnes âgées	360	2028+
	29	Les Rives	ND	ND	650	2028+

EN COURS	COURT TERME	MOYEN TERME	LONG TERME	TOTAL
163	474	2091	1062	3 790

La figure 4 présente la localisation de certains projets domiciliaires d'importance. Sont illustrés notamment le projet de Fit Ventures, Biofilia, Habitation d'aujourd'hui, Le Saint-Louis, Hart, Ménard.

Figure 4 - Localisation des principaux projets domiciliaires



## **2.2 CONTEXTE DE PLANIFICATION**

De nombreux documents de planification, de politiques et de plans d'action adoptés par la Ville de Beauharnois contribuent à définir la vision commune de l'aménagement des parcs et des espaces verts. La prochaine section fait état des extraits pertinents à l'élaboration du Plan directeur des parcs et espaces verts. Il est à noter que la Ville de Beauharnois procède actuellement à la révision de certaines politiques. Le Plan directeur des parcs et des espaces verts a étudié la documentation disponible et la plus à jour.

### **2.2.1 Plan d'urbanisme**

Le Plan d'urbanisme (2014) de la Ville de Beauharnois, constitue l'outil officiel le plus à jour en matière de planification de l'aménagement de son territoire. Il détermine notamment les grandes lignes directrices qui orientent les actions et les décisions en matière de gestion territoriale auxquelles la Ville s'est engagée d'ici 2020-2025.

Pour cependant bien refléter l'évolution du dynamisme au sein de la population beauharlinoise, la Ville procède actuellement à la refonte du règlement d'urbanisme, qui conduira par la suite, à la révision de son Plan d'urbanisme. Par conséquent, le service de l'occupation du territoire ainsi que le service des sports, loisirs et de la vie communautaire collaboreront afin d'assurer une cohérence entre ses différents outils de planification stratégique.

## 2.2.2 Politique des loisirs, du sport et du plein air 2017-2022

La Ville de Beauharnois s'est dotée en 2017 d'une politique des loisirs, du sport et du plein air afin d'établir une vision qui allait guider les prochaines initiatives en la matière pour les cinq prochaines années. Ce document a pour but la promotion des saines habitudes de vie grâce à une offre de services et d'activités qui est adaptée au contexte de la Ville et accessible à tous les citoyens et citoyennes. Ce travail est le fruit d'une concertation et d'un engagement collectif qui ont permis de développer une vision commune ainsi que de grandes orientations stratégiques, le tout en cohérence aux autres outils de planification municipaux.

La politique repose notamment sur trois (3) principes directeurs.

- La qualité et la diversité de l'offre de service municipale
- L'accessibilité
- La sécurité

Basé sur ces grands principes, un plan d'action a été élaboré :



**TABLEAU 2 - Politique des loisirs, du sport et du plein air – Plan d'action**

AXES D'INTERVENTIONS	PLAN D'ACTION
<b>Partenariat et concertation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Favoriser la concertation entre les services municipaux et les organismes du milieu</li> <li>— Collaborer pour créer un réseautage entre les différentes instances et ainsi favoriser la complémentarité</li> <li>— Encourager l'émergence de nouvelles activités et la formation des acteurs dans les secteurs du loisir, du sport et du plein air.</li> </ul>
<b>Promotion et développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Diffuser adéquatement l'ensemble de l'information concernant l'offre de loisirs, de sport et de plein air sur le territoire de la Ville de Beauharnois</li> <li>— Contribuer au dynamisme et aux développements du milieu des loisirs, du sport et du plein air</li> <li>— Développer et promouvoir l'image de marque de la Ville de Beauharnois sur le plan du plein air</li> <li>— Favoriser les activités en lien avec les saines habitudes de vie</li> <li>— S'assurer que soient intégrés les principes de développement durable dans le déploiement de l'offre de service.</li> </ul>
<b>Aménagement des infrastructures et accessibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Offrir des sites d'activités de même que des ressources accessibles et adaptés</li> <li>— Améliorer le réseau d'infrastructures et d'espaces verts de façon à répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens</li> <li>— Favoriser la pratique régulière et sécuritaire d'activités physiques, sportives, de loisirs et de plein air.</li> <li>— Développer l'accessibilité à une offre de service diversifiée et attrayante en plein air.</li> </ul>

## 2.2.3 Politique culturelle

La politique culturelle 2016-2021 est un cadre de référence qui reconnaît l'importance de la culture au sein du développement municipal. Elle soutient notamment les acteurs et les organismes culturels en leur offrant des services et des opportunités de diffusion pour réaliser la mise en valeur de l'art.

Parmi l'ensemble des interventions qui y sont prévues, deux peuvent se rattacher au Plan directeur des parcs et des espaces verts.

- Favoriser et bonifier l'accès à la culture de façon à répondre aux besoins de la population, en diffusant des spectacles et des concerts dans les parcs et les lieux de diffusion
- Mettre en valeur l'histoire et le patrimoine beauharlinois.

À noter que la politique culturelle sera actualisée en 2024.

## 2.2.4 Politique de la famille et des aînés

Adoptée en 2015 et actualisée en 2023, la politique de la famille et des aînés vise à engager des efforts pour contribuer au mieux-être des familles et des aînés selon six (6) champs d'actions. L'élaboration du Plan directeur des parcs et des espaces verts pourra s'appuyer directement sur deux de ces champs d'interventions qui ont été accompagnés d'actions plus spécifiques. Leurs détails sont présentés aux tableaux 3 et 4 suivants.



**TABLEAU 3 - Politique de la famille et des aînés – Orientation 1.**

OBJECTIFS	ACTIONS	CLIENTÈLE			ÉCHÉANCE		
		E	F	A	2023	2024	2025
<b>OBJECTIF 1.1</b> Adapter l'offre de loisirs aux diverses clientèles	<b>1.1.1</b> Développer des ententes avec les écoles pour l'accès à des plateaux sportifs	X	X	X		X	
	<b>1.1.2</b> Offrir des activités spécifiques aux enfants et aux familles		X	X	X		
	<b>1.1.3</b> Offrir des activités spécifiques aux aînés			X	X		
<b>OBJECTIF 1.2</b> Mieux faire connaître l'offre événementielle et la programmation de loisirs en fonction des publics cibles	<b>1.2.1</b> Poursuivre et bonifier la publication papier et Web du BVA et du BVI		X	X	X		
	<b>1.2.2</b> Trouver et déployer des moyens innovants pour rejoindre les enfants et les familles	X	X		X		
	<b>1.2.3</b> Trouver et déployer des moyens innovants pour rejoindre spécifiquement les aînés.			X	X		

**TABLEAU 4 - Politique de la famille et des aînées – Orientation 2.**

<b>Orientation 2</b>		<b>Accroître l'attrait des parcs et des espaces verts</b>			<b>ÉCHÉANCE</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>CLIENTÈLE</b>			<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
		<b>E</b>	<b>F</b>	<b>A</b>			
<b>OBJECTIF 2.1</b> Faire connaître davantage les parcs et les espaces verts existants	<b>2.1.1</b> Créer et diffuser une carte des parcs et des espaces verts et de leurs usages	X	X	X	X		
	<b>2.1.2</b> Rendre disponible, particulièrement pour les aînées, une version papier de la carte des parcs et des espaces verts et de leurs usages			X	X		
<b>OBJECTIF 2.2</b> Améliorer l'expérience de fréquentation des parcs et des espaces verts par les enfants, les familles et les aînées	<b>2.2.1</b> Augmenter le nombre de zones ombragées	X	X	X		X	
	<b>2.2.2</b> Accroître le nombre de places assises	X	X	X		X	
	<b>2.2.3</b> Intégrer le réflexe d'ajouter des installations sanitaires dans les projets de nouveaux aménagements ou de réfection d'aménagements existants.	X	X	X		X	
<b>OBJECTIF 2.3</b> Mettre davantage en valeur les parcs et les espaces verts offrant un accès à l'eau	<b>2.3.1</b> Organiser des activités permettant aux enfants et aux familles de découvrir les parcs et les espaces verts en bordure de l'eau	X	X		X		
	<b>2.3.2</b> Organiser des activités pour les aînées leur permettant de découvrir les parcs et les espaces verts en bordure de l'eau			X	X		
	<b>2.3.3</b> Donner la priorité à la revitalisation des parcs et des espaces verts en bordure de l'eau.	X	X	X	X		

## 2.3 PROFIL DE LA POPULATION ET PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

La présente section brosse le portrait sociodémographique de la Ville de Beauharnois.

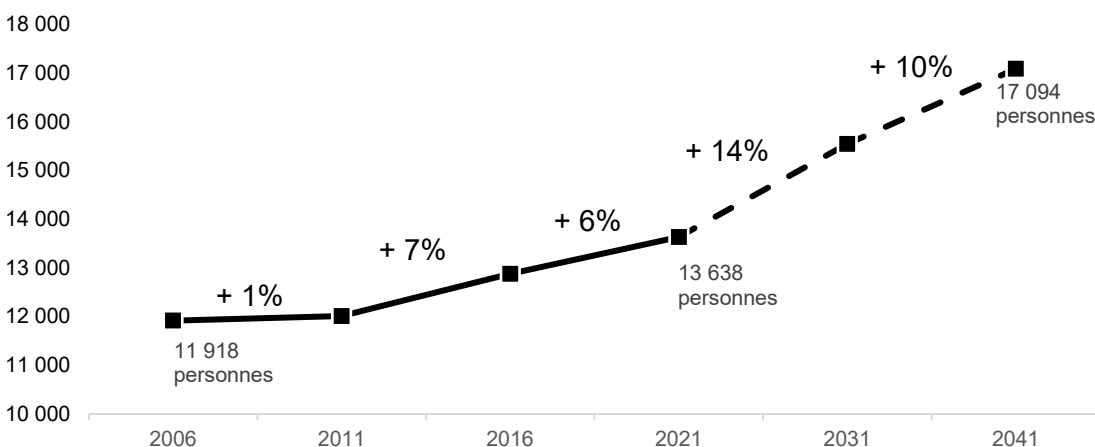
### 2.3.1 Croissance démographique

Le recensement canadien de 2021 dénombre un total de **13 638 personnes** résidant sur le territoire de Beauharnois, représentant une augmentation de 5,8% en cinq ans. Cette croissance est supérieure à ce qu'ont connu l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal (4,4%) et la province du Québec (4,1%).

**Variation de la population entre 2016 et 2021**  
Ville de Beauharnois : + 5,8%  
Région métropolitaine de Montréal : + 4,4%  
Province du Québec : + 4,1%

Selon les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Beauharnois devrait continuer de voir sa population croître d'ici les vingt (20) prochaines années. En effet, une croissance de 14% pour la période 2021-2031 et de 10% pour la période 2031-2041 sont attendus sur le territoire. Cette hausse considérable ferait grimper la population de Beauharnois à 17 094 habitants en 2041 ce qui représente une croissance de 24% par rapport à 2021.

**TABLEAU 5 - Croissance et projection démographique de la ville de Beauharnois**



Source : ISQ, projection démographique municipale 2021-2041, Statistique Canada, recensements de 2006 à 2021

## 2.3.2 Répartition des groupes d'âges

Au recensement canadien de 2021, la population de Beauharnois indiquait un âge médian de 43,2 ans. L'âge médian est comparable à celle de la population de la province du Québec, mais supérieur à celle de la population de la région métropolitain de Montréal.

**Âge médian**

**Ville de Beauharnois : 43,2 ans**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry : 44,8 ans**  
**Région métropolitaine de Montréal : 40,8 ans**  
**Province du Québec : 43,2 ans**

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des groupes d'âges ainsi que leurs poids relatifs. Notons ici que la répartition des groupes d'âges au sein de la population de Beauharnois est très similaire à celle de la province du Québec. En effet, on ne constate aucuns grands écarts entre les deux. Cependant, l'on constate que la population de Beauharnois, à l'instar de celle de la MRC et de la province du Québec, vieillissante. En effet, l'on constate une augmentation projetée du poids relatif des 65 ans et plus de 21 % en 2021 à 27 % en 2041.

**TABLEAU 6 - Poids relatifs des différents groupes d'âge**

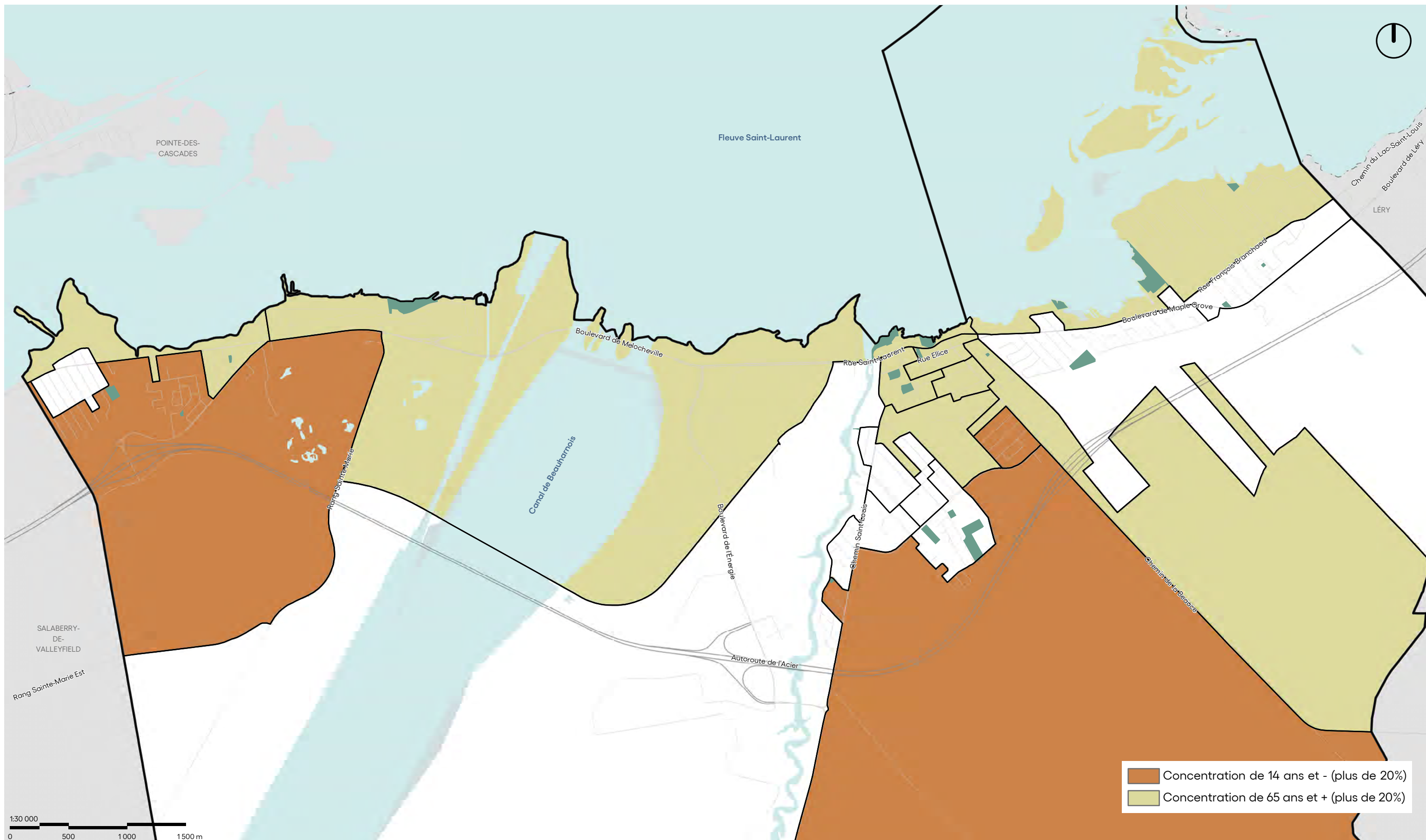
GROUPE D'ÂGE	2011			2021			2041 (PROJECTION)		
	BEAUHA.	MRC	QC	BEAUHA.	MRC	QC	BEAUHA.	MRC	QC
0 à 4 ans	5 %	5%	6%	6 %	5%	5%	5 %	5%	5%
5 à 14 ans	9 %	9%	10%	11 %	10%	11%	10 %	12%	10%
15 à 19 ans	6 %	6%	6%	5 %	4%	5%	5 %	5%	5%
20 à 34 ans	17 %	17%	19%	19 %	18%	18%	17 %	17%	19%
35 à 64 ans	43 %	43%	43%	39 %	39%	40%	36 %	35%	36%
65 ans et plus	20 %	20%	16%	21 %	23%	21%	27 %	27%	25%
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	100%	100%	<b>100 %</b>	100%	100%	<b>100 %</b>	100%	100%

Source des données : Statistique Canada, recensements de 2011 et 2021. ISQ, projection démographique.

La figure ci-après présente une carte qui démontre les aires de diffusion statistiques où l'on retrouve plus de 20% de la population ayant 14 ans et moins et où l'on retrouve plus que 20% de la population ayant 65 ans et plus. Il s'agit donc de zones de concentration qui pourront être considérées lors de l'évaluation de l'adéquation entre l'offre du secteur et la clientèle principale visée.

Tel qu'illustré sur la carte, on constate une forte proportion des 0-14 ans dans le secteur Melocheville à l'ouest de la ville ainsi que dans le secteur centre. Pour ce qui est des 65 ans et plus, cette clientèle se trouve majoritairement le long du Lac-Saint-Louis ainsi qu'au centre-ville.

Figure 5 - Concentration des jeunes de 0 à 14 ans ainsi que des personnes âgées de 65 ans et plus

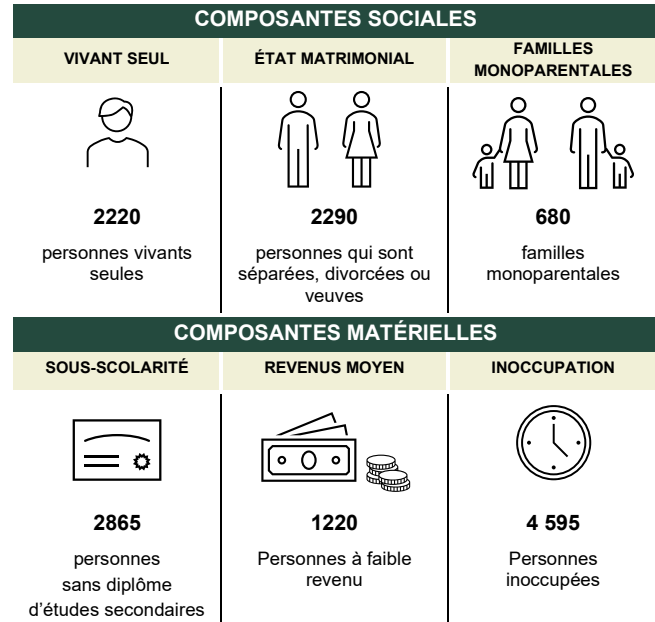


### 2.3.3 Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a rendu public, la dernière fois en 2016, un indice de défavorisation matérielle et sociale. Cet indice a été mis en place pour mesurer les inégalités sociales au Québec. Il s'appuie notamment sur des facteurs socio-économiques tirés des recensements de la population.

**Figure 6 - Portrait de la défavorisation matérielle et sociale à Beauharnois**

Le portrait de la défavorisation matérielle et sociale de Beauharnois évalue la population Beauharlinoise selon six (6) paramètres sociaux dont les données proviennent du recensement canadien de 2021. Ce portrait est présenté à la figure ci-contre.



Source : Statistique Canada, recensements 2021

La figure 6 de la page suivante illustre l'indice de défavorisation matérielle et sociale sur l'ensemble du territoire de Beauharnois selon les aires de diffusion. On remarque que la zone qui est très défavorisée se situe au centre-ville. Quelques zones défavorisées sont également notables dans le secteur nord de Melocheville ainsi qu'au sud dans la partie centre de la ville. Pour mener cette analyse aux fins du présent plan directeur, les données ont été regroupées en suivant les suggestions méthodologiques de l'INSPQ<sup>2</sup>.

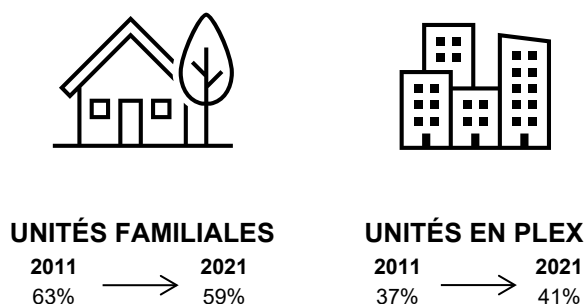
<sup>2</sup> [INSPQ | Indice de défavorisation matérielle et sociale](#)



## 2.3.4 Densité et ménage

La croissance que connaît Beauharnois s'exprime par une augmentation de la densité d'unité d'habitation passant de 78 logements par km<sup>2</sup> en 2011 à 92 logements par km<sup>2</sup> en 2021. De plus, le nombre de logements de type plex a augmenté de 23,4% depuis les dix dernières années.

Figure 8 - Évolution du type de logements entre 2011 et 2021



Source : Statistique Canada, recensements 2021

La taille moyenne des ménages est de 2,2 personnes. Généralement, les couples résidant ensemble à Beauharnois sont sans enfants (58%) et une personne sur trois habite seule.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition de la taille des ménages entre 2011 et 2021. Dans la dernière décennie, on observe une légère augmentation du nombre de personnes vivants seules ainsi qu'une baisse du nombre de ménages à deux personnes. Nonobstant ce léger renversement, les données demeurent plutôt stables entre 2011 et 2021.

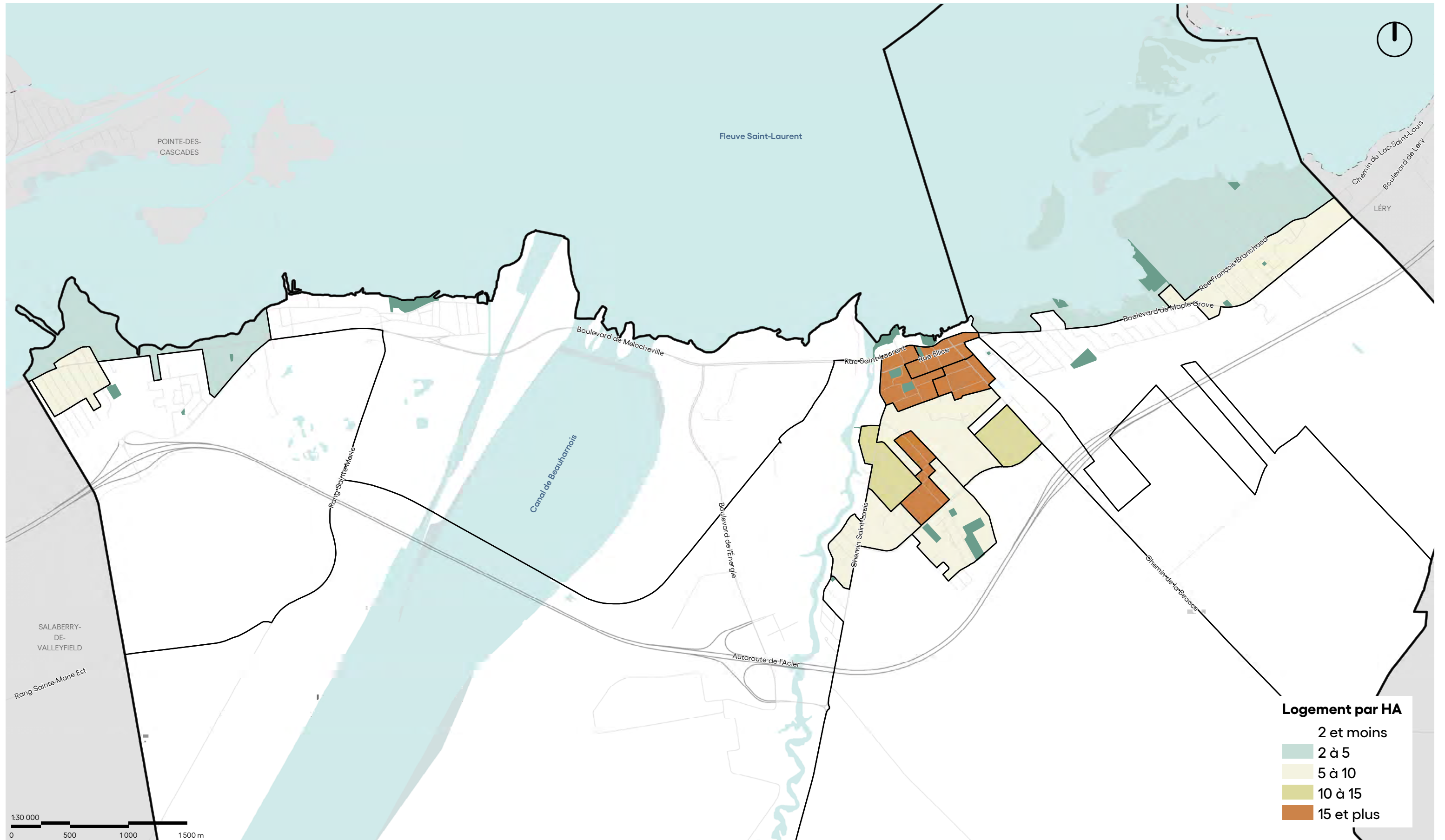
TABLEAU 7 - Répartition de la taille des ménages

TAILLE DU MÉNAGE	2011			2021		
	BEAUH.	MRC	QC	BEAUH.	MRC	QC
1 personne	31 %	33%	-	35 %	36%	35%
2 personnes	40 %	37%	-	36 %	37%	35%
3 personnes	14 %	14%	-	14 %	13%	13%
4 personnes	11 %	11%	-	10 %	10%	11%
5 personnes ou plus	4 %	5%	-	5 %	4%	6%
<b>TOTAL</b>	100 %	100%	-	100 %	100%	100%

Source des données : Statistique Canada, recensements de 2011 et 2021

La figure de la page suivante présente la densité de la population en logements à l'hectare pour l'ensemble des aires de diffusion du territoire. L'on constate que les aires de diffusions les plus densifiées sont respectivement associées aux noyaux urbains issus de la fusion municipale de 2002. Enfin, on retrouve une concentration élevée de 15 logements et plus par hectare entre le chemin Saint-Louis et le chemin de la Beauce et ceinturé par l'A-30.

Figure 9 - Répartition de la densité de logements par aire de diffusion



# 3 INVENTAIRE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS



Cette section du rapport vise à résumer et à qualifier l'offre actuelle en matière de parcs, espaces verts et équipements sportifs et récréatifs de Beauharnois. On y retrouve en premier lieu l'état de la situation, c'est-à-dire une présentation de l'offre actuelle en fonction de l'inventaire terrain qui a été mené, suivie de la qualification de l'offre par l'entremise de diverses analyses.

## 3.1 MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

L'inventaire est une étape cruciale du plan directeur. Il permet de constituer une véritable base de données qui permet de réaliser de nombreuses analyses qualitatives et quantitatives. Ces analyses alimenteront les étapes subséquentes du plan directeur. Il s'agit aussi d'un outil de suivi et de gestion pour la Ville. Le résultat de cet inventaire permet notamment d'établir des constats et des enjeux relativement à l'aménagement des parcs visités. L'inventaire des parcs et espaces verts, réalisés en juillet 2023, permet également de recenser l'ensemble des plateaux sportifs et récréatifs extérieurs et de déterminer si leur quantité est suffisante, si leur répartition est adéquate et si certains nécessitent des réparations, bonifications ou des remplacements.

L'inventaire réalisé par un architecte paysagiste se base sur trois principaux paramètres qui seront détaillés dans cette section méthodologique : l'inventaire quantitatif, l'inventaire des équipements de parc et l'évaluation de leur état, ainsi que l'évaluation de l'expérience globale de l'utilisateur en lien avec les parcs.

### 3.1.1 Lecture des fiches d'inventaire

L'inventaire a rendu possible la complétion de fiches détaillées regroupant un ensemble d'information, et ce, pour l'ensemble des parcs aménagés de la municipalité. Le modèle suivant illustre les différentes composantes des fiches qui peuvent être utilisées afin d'en faciliter la lecture.

Figure 10 - Modèle de fiches d'inventaire

O8: Parc Sauv�					
�QUIPEMENTS SPORTIFS ET R�CREATIFS					
QTE	TYPE	DESCR PTION	�TAT	ECLAIRAGE	MAT�RIEL SURFACE et �TAT
1	Balançoire	1x 10 mois - 5 ans 1x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable ●
MOBILIER ET SIGNALISATION					
QTE	TYPE	DESCR PTION	�TAT		
1	Bac de plantation	B�ton	●		
4	Bac de plantation	B�ton	●		
1	Banc	Bois et plastique sur socle de b�ton	●		
15	Banc	Plastique sur socle de b�ton	●		
4	Banc	Plastique sur socle de b�ton	●		
1	Lampadaire	M�tal	●		
3	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	●		
1	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	●		
2	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	●		
5	Panneau d'interpr�tation	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	●		
4	Panneau informatif	R�glementaire	●		
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●		
1	Poubelle	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	●		
5	Poubelle	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	●		
1	Station de tri	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	●		
3	Station de tri	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	●		
6	Table � pique-nique	Plastique sur socle de b�ton	●		
1	Toilette ext�rieure	Plastique	●		
AM�NAGEMENT CONNEXE					
TYPE	DESCRIPTION				�TAT
APPRECIATION GLOBALE					
CRIT�RE	NOTES				
Accessibilit� universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Sentier en mauvais �tat.				
Aires de d�tenies	<b>Tr�s bien</b> Nombreux bancs et tables � pique-nique r�partis dans le parc, situ�s � l'ombre ou au soleil.				
Canop�e	<b>Importante</b> Arbres matures r�partis dans le parc. Arbustes et plates-bandes plant�es en entr�e de parc.				
Nuisances	<b>Nuisances l�g�res</b> Bruits de la circulation routi�re.				
�clairage	<b>Moyen �clairage d'ensemble</b> �clairage fonctionnel mais lampadaires h�t�rog�nes.				
Point d'int�r�t	<b>Tr�s attractif</b> Point de vue sur le fleuve. Sc�ne avec programmation culturelle. Animation du centre-ville.				
Vandalisme	<b>Quelques �l�ments vandalis�s</b> Quelques graffitis sur le mobilier.				
NOTES					
- Parc m�ritant du mobilier avec une signalisation visuelle unique ou destin�e aux parcs du contr�le pour renforcer son identit�.					

 TAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

Quantit  et  tat des  quipements sportifs et r creatifs

Quantit  et  tat du mobilier et de la signalisation

D tails et  tat des am nagements connexes

D tails sur la qualit  de l'exp rience

Notes qualitatives de l' valuateur

### 3.1.2 Réalisation de l'inventaire quantitatif

L'inventaire quantitatif permet de comptabiliser un ensemble d'éléments que l'on retrouve dans les parcs et les espaces verts. Le décompte des éléments comprend tous les éléments compris dans le périmètre d'un parc ou d'un espace vert en plus d'obtenir plus de détails sur sa desserte, par exemple, en tenant compte de l'âge visé par un module.

## 3.2 INVENTAIRE DES PARCS ET ESPACES VERTS

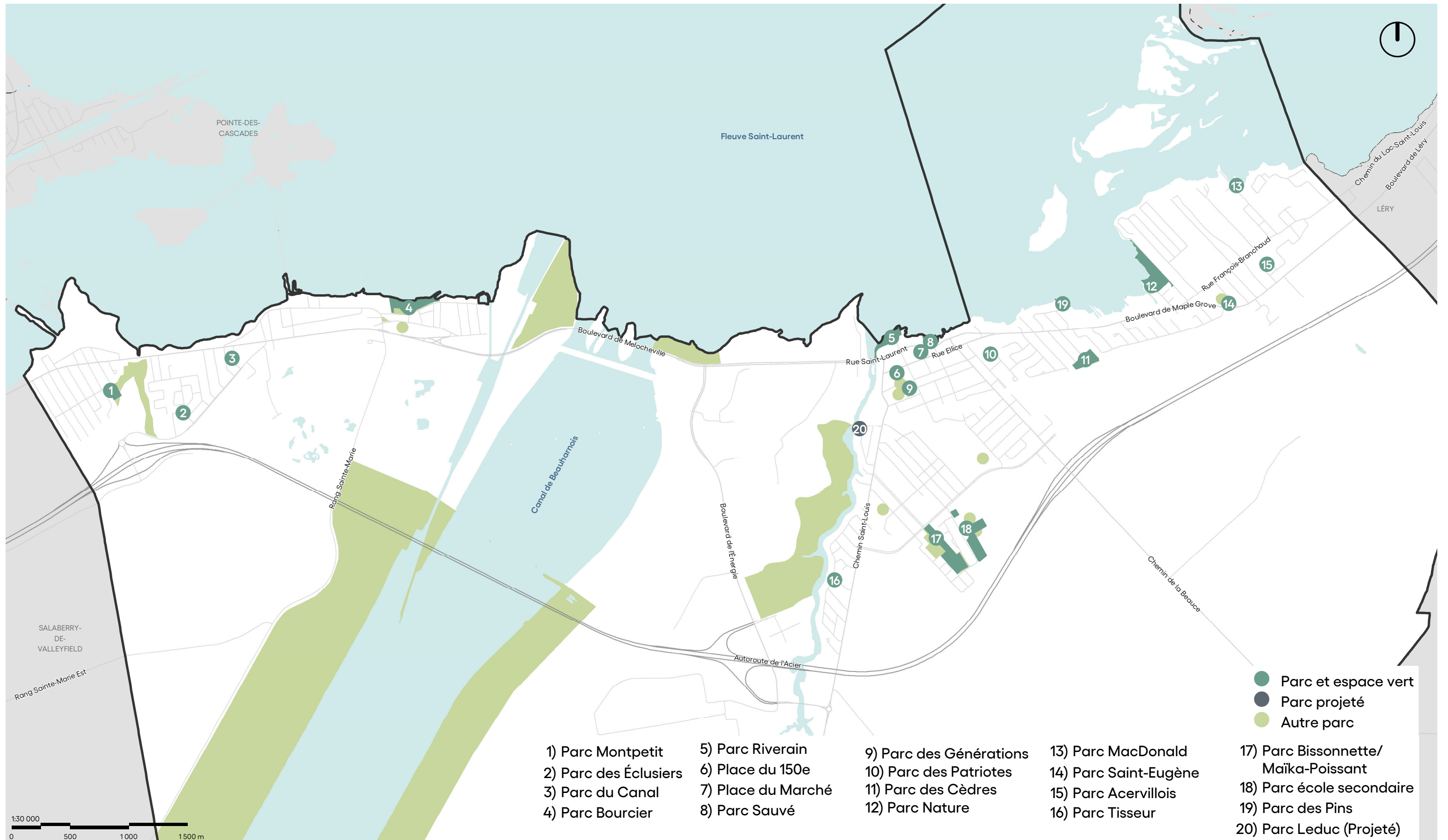
Sur le territoire de la ville de Beauharnois, on retrouve **19 parcs et espaces verts**. D'autres espaces publiques et extérieurs complètent l'offre aux citoyens comme c'est le cas pour le parc régional de Beauharnois-Salaberry ou encore le Bois Robert. Malgré l'importance de ces sites, seuls les 19 parcs détenus et/ou exploités par la Ville font l'objet du présent Plan directeur. Le tableau 8 ci-après, regroupe l'ensemble des parcs et espaces verts pris en compte dans le plan directeur, ainsi que leur superficie (m<sup>2</sup>). Ces parcs et espaces verts sont aussi illustrés sur la figure de la page suivante. Chaque parc dispose d'une fiche détaillée présentant des informations précises sur les équipements qui s'y trouvent ainsi que l'ambiance du parc. Ces fiches se retrouvent en annexe du présent rapport.

**TABLEAU 8 - Identification des parcs de Beauharnois**

ID	NOM DU SITE	SUPERFICIE	ID	NOM DU SITE	SUPERFICIE
A01	Parc Montpetit	9 395 m <sup>2</sup>	A11	Parc des Cèdres	18 805 m <sup>2</sup>
A02	Parc des Éclusiers	1 165 m <sup>2</sup>	A12	Parc Nature	44 417 m <sup>2</sup>
A03	Parc du Canal	1 570 m <sup>2</sup>	A13	Parc MacDonald	4 337 m <sup>2</sup>
A04	Parc Bourcier	33 163 m <sup>2</sup>	A14	Parc Saint-Eugène	2 507 m <sup>2</sup>
A05	Parc Riverain	17 876 m <sup>2</sup>	A15	Parc Acervillois	914 m <sup>2</sup>
A06	Place du 150e	6 842 m <sup>2</sup>	A16	Parc Tisseur	918 m <sup>2</sup>
A07	Place du Marché	2 848 m <sup>2</sup>	A17	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	41 282 m <sup>2</sup>
A08	Parc Sauvé	9 183 m <sup>2</sup>	A18	Parc école secondaire	37 281 m <sup>2</sup>
A09	Parc des Générations	7 009 m <sup>2</sup>	A19	Parc des pins	6 185 m <sup>2</sup>
A10	Parc des Patriotes	738 m <sup>2</sup>	A20	Parc Leduc ( <i>projeté</i> )	509 m <sup>2</sup>
				<b>SUPERFICIE TOTALE :</b>	<b>246 436 M<sup>2</sup> 24,6 HA</b>

\*Il est à noter que le Parc Leduc (A20) est un parc projeté. Il est alors inventorié dans le réseau des parcs. Toutefois il n'a pas fait l'objet d'analyses comme il ne présente encore aucun équipement.

Figure 11 - Localisation des parcs et espaces verts sur le territoire de Beauharnois



### **3.3 INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS**

L'inventaire réalisé sur le terrain comprend également le décompte de tous les équipements sportifs et récréatifs ainsi que la qualification de leur état physique. Le tableau 9 qui suit présente le nombre d'équipements recensés à l'échelle de la ville, tandis que la figure 11 localise l'ensemble de ces équipements au sein des parcs de la Ville.

On dénombre 116 équipement récréatifs et sportifs répartis dans les parcs de Beauharnois, 68 constituent des équipements récréatifs destinés aux enfants tels que des jeux indépendants, des modules de jeux et des balançoires. On compte aussi 35 plateaux sportifs, dont les plus nombreux sont les terrains de pétanque (10), de soccer (5), de tennis (5) de sports de balle (4) et de volleyball (4).

Seuls les équipements dont la Ville de Beauharnois en est propriétaire ont été comptabilisés et analysés.

**TABLEAU 9 - Inventaire quantitatif des équipement sportifs et récréatifs**
















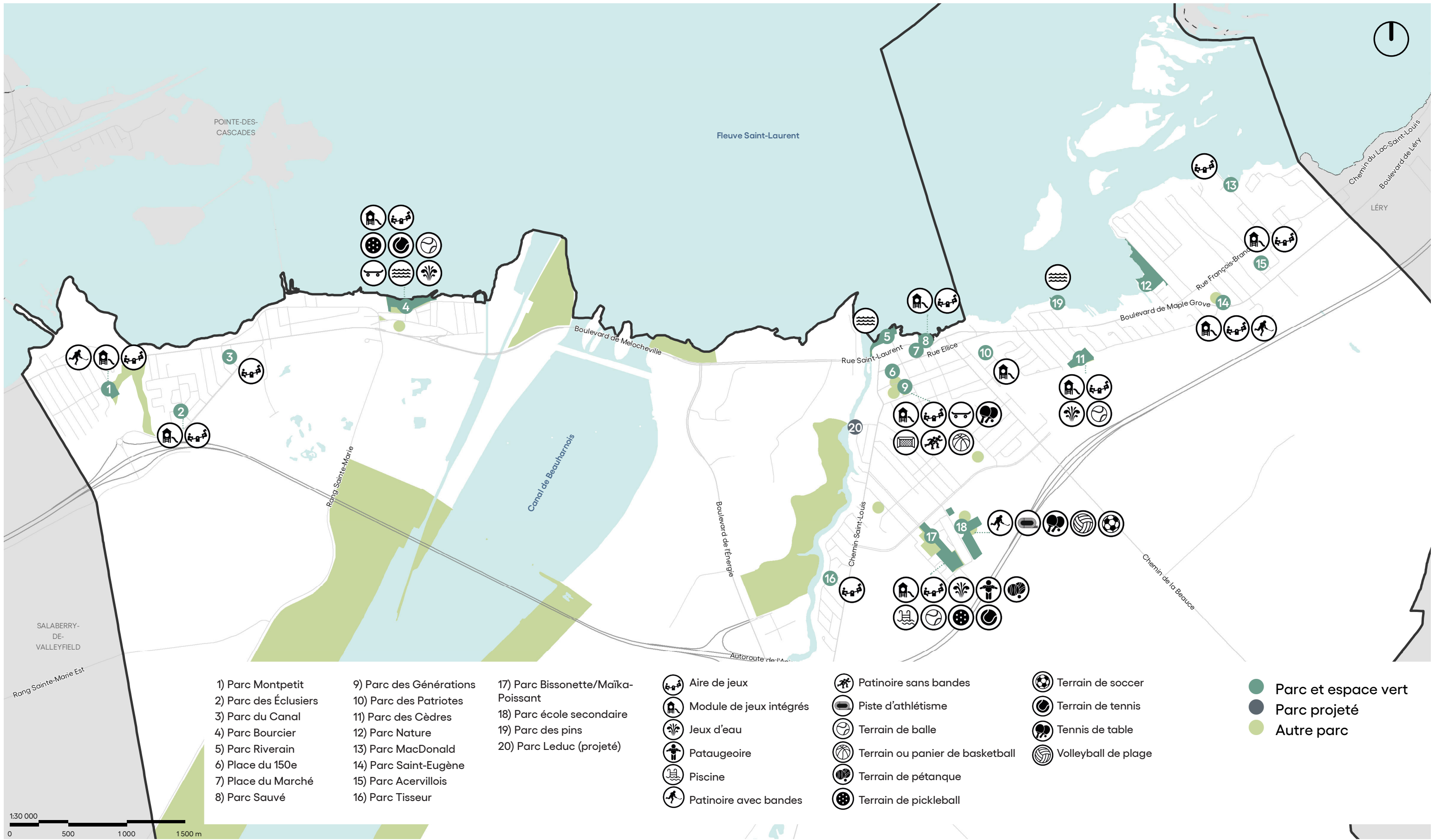
DÉFINITIONS			CLIENTÈLES CIBLES					QUANTITÉ
			2-5 ans	6-12 ans	Ado	Adultes	Aînés	
	Aire et module de jeu pour enfants	Modules indépendants ou combinés s'adressant aux enfants pour leurs besoins de récréation.	●	●				<b>68</b>
	Jeu d'eau	Série de jets d'eau disposés sur une surface rigide sans accumulation d'eau.	●	●	●			<b>3</b>
	Pataugeoire	Piscine peu profonde conçue pour permettre aux jeunes enfants de jouer dans l'eau de façon sécuritaire.	●					<b>1</b>
	Piscine extérieure	Piscine conçue pour la pratique d'activités aquatiques sportives et récréatives.		●	●	●	●	<b>1</b>
	Parc de planches à roulettes	Surface dédiée à la pratique du « skateboard », du patin à roues alignées, de la trottinette et du BMX. Espace qui contient différents modules sur lesquels les utilisateurs peuvent rouler, glisser, sauter, etc...		●	●	●		<b>2</b>
	Patinoire avec ou sans bande / Anneau de glace	Surface glacée artificielle, ceinturée de bandes, utilisée pour la pratique de sports de glace tels que le patinage libre, le patinage artistique, le hockey, etc.		●	●	●		<b>4</b>
	Piste d'athlétisme	Surface plane et ovale avec corridors distinctifs permettant la pratique de sports, en général, de course. On y pratique habituellement d'autres activités reliées à l'athlétisme.		●	●	●		<b>1</b>
	Terrain de balle	Surface en gazon naturel avec surface en terre battue incluant les buts servant au baseball ou à la balle molle		●	●	●		<b>4</b>
	Terrain ou panier de basketball	Terrain rectangulaire de dimensions variables recouvert d'asphalte et pourvu d'un panier à chaque extrémité. Panier individuel de basketball permet de jouer en petit nombre ou de façon individuelle.		●	●	●		<b>3</b>
	Terrain de pétanque	Terrain plat, formé d'une ou plusieurs allées, sur lequel deux équipes de joueurs lancent des boules en métal en tentant de s'approcher le plus possible d'une petite boule servant de cible.				●	●	<b>10</b>
	Terrain de pickleball	Surface de jeu dure séparée en deux par un filet qui permet de jouer au sport de raquette, le pickleball. Les terrains de jeu sont clôturés et peuvent être partagés sur le même espace que le tennis.				●	●	<b>3</b>
	Terrain de soccer	Surface naturelle ou synthétique incluant deux buts aux extrémités servant à jouer au soccer.	●	●	●	●		<b>5</b>
	Terrain de tennis	Surface dure séparée en deux par un filet servant à jouer au tennis. Les surfaces de jeu sont clôturées et peuvent être partagés sur le même espace que le pickleball.			●	●	●	<b>5</b>
	Tennis de table (ping-pong)	Table rectangulaire et de surface plane conçue pour jouer au tennis de table.			●	●	●	<b>2</b>
	Volleyball de plage	Surface recouverte de sable incluant un filet central servant à jouer au volleyball de plage.			●	●		<b>4</b>

Figure 12 - Localisation des équipements sportifs et récréatifs






La caractérisation de la condition des équipements sportifs et récréatifs a par ailleurs été réalisée au même moment de l'inventaire. L'évaluation de l'état physique des équipements sportifs et récréatifs permet d'identifier ce qui nécessite une attention particulière. Cette analyse tient compte uniquement des états physiques des équipements et permet aux services d'entretien de la Ville de rapidement cibler les parcs nécessitant une intervention en matière de maintien des actifs ou de remplacement de fin de vie. Les critères identifiés à la figure suivante sont utilisés pour évaluer l'état physique des principaux équipements de parcs.

Tous les équipements et plateaux sportifs et récréatifs sont recensés, ainsi que leurs surfaces de réception (par exemple : gazon, caoutchouc, sable) et équipement (par exemple : banc des joueurs). De plus, pour les terrains de soccer, l'inventaire précise la taille du terrain selon le nombre de joueurs. Les modules de jeux sont classés selon les groupes d'âge pour lesquels ils sont conçus.

L'inventaire terrain a également permis d'évaluer la qualité des éléments de mobilier urbain (les bancs, les tables, les affiches, etc.).














L'ensemble des critères d'évaluation de l'état physique se trouvent à la figure suivante :












**Figure 13 - Critères d'évaluation de l'état des équipements, des surfaces et du mobilier urbain**

ÉVALUATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS	ÉVALUATION DES SURFACE	ÉVALUATION DU MOBILIER
 Mauvais <p>L'actif est désuet, vétuste ou en fin de vie ou représente un risque à la santé ou la sécurité des usagers.</p>	<p>La surface est fortement contaminée ou endommagée (présence importante de fissures ou de bris, surface inégale) ou dangereuse et représente un risque à la santé ou la sécurité des usagers.</p>	<p>L'actif est désuet, vétuste ou en fin de vie ou représente un risque à la santé ou la sécurité des usagers.</p>
 Moyen <p>L'actif présente des signes de dégradation, sans toutefois représenter un risque à la santé ou la sécurité des usagers.</p>	<p>La surface démontre des signes de contamination ou de dégradation, sans toutefois en affecter sa fonctionnalité.</p>	<p>L'actif présente des signes de dégradation, sans toutefois représenter un risque à la santé ou la sécurité des usagers.</p>
 Bon <p>L'actif ne présente aucune usure ou signe de dégradation ou présente des signes d'usure normale.</p>	<p>La surface ne présente aucune usure ou signe de dégradation.</p>	<p>L'actif ne présente aucune usure ou signe de dégradation ou présente des signes d'usure normale.</p>

Les tableaux 10 et 11 ci-dessous font la compilation de l'état des équipements sportifs et récréatifs.

**TABLEAU 10 - Compilation de l'état des équipements sportifs et récréatifs**

LOCALISATION	QUANTITÉ ET DÉTAILS	ÉTAT ÉQUIPEMENT	SURFACE	ÉTAT SURFACE
 <b>JEU D'EAU</b>				
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	1		Béton	
Parc Bourcier	1		Béton	
Parc des Cèdres	1		Béton	
 <b>PATAUGEOIRE</b>				
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	1		Béton	
 <b>PISCINE EXTERIEURE</b>				
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	1		Béton	

	LOCALISATION	QUANTITÉ ET DÉTAILS	ÉTAT ÉQUIPEMENT	SURFACE	ÉTAT SURFACE
	<b>PARC DE PLANCHES A ROULETTES</b>				
	Parc Bourcier	1	✓	Asphalte & béton	✓
	Parc des Générations	1	✓	Asphalte & béton	✓
	<b>PATINOIRE AVEC OU SANS BANDE / ANNEAU DE GLACE</b>				
	Parc École secondaire	1	✓	Asphalte	✓
	Parc Montpetit	1	✓	Asphalte	✓
	Parc Saint-Eugène <sup>3</sup>	1	-	-	-
	Parc des Générations <sup>4</sup>	1	-	-	-
	<b>PISTE D'ATHLETISME</b>				
	Parc École secondaire	1	✓	Asphalte	✓
	<b>TERRAIN DE BALLE</b>				
	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	2	✓	Sable & gazon	✓
	Parc Bourcier	1	✓	Sable & gazon	✓
	Parc des Cèdres	1	✓	Sable & gazon	✓
	<b>TERRAIN OU PANIER DE BASKETBALL</b>				
	Parc des Générations	2	✓	Béton	✓
	Parc École secondaire	1	✓	Asphalte	✓
	<b>TERRAIN DE PETANQUE</b>				
	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	10	✓	Gravier	✓
	<b>TERRAIN DE PICKLEBALL</b>				
	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant <sup>5</sup>	2	-	-	-
	Parc Bourcier	1	✓	Béton	✓
	<b>TERRAIN DE SOCCER</b>				
	Parc École secondaire	5	✓	Gazon	✓
	<b>TERRAIN DE TENNIS</b>				
	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	4	✓	Béton	✓
	Parc Bourcier	1	✓	Béton	✓
	<b>TENNIS DE TABLE (PING-PONG)</b>				
	Parc des Générations	1	✓	Béton	✓
	Parc École secondaire	1	✓	Béton	✓
	<b>VOLLEYBALL DE PLAGES</b>				
	Parc École secondaire	4	✓ ✓	Sable	✓ ✓

<sup>3</sup> L'état de la patinoire du Parc St-Eugène n'a pas pu être évalué puisque l'équipement n'était pas installé lors de la visite terrain.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Les terrains de pickleball n'ont pas été aperçus lors de la visite terrain.

**TABLEAU 11 - Compilation de l'état des équipements récréatifs destinés aux enfants**

LOCALISATION	DÉTAILS	QUANTITÉ	ÉTAT ÉQUIPEMENT	SURFACE	ÉTAT SURFACE
<b>BAC À SABLE</b>					
Parc des Éclusiers	18 mois – 5 ans	1	✓	Sable	✓
<b>BALANÇOIRE</b>					
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	-	2	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Bourcier	-	1	✓	Sable	✗
Parc des Éclusiers	-	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc des Générations	-	1	✓	Sable	✓
Parc des Cèdres	-	1	✓	Sable	✗
Parc des Patriotes	-	1	✓	Sable	✓
Parc du Canal	-	1	✓	Sable	✓
Parc Montpetit	-	1	✓	Sable	✓
Parc MacDonald	-	1	✓	Sable	✗
Parc Acervillois	-	1	✓	Sable	✗
Parc Sauvé	-	1	✓	Sable	✓
Parc Saint-Eugène	-	1	✓	Gravier	✓
Parc Tisseur	-	1	✓	Sable	✓
<b>BALLON POIRE</b>					
Parc du Canal	5 – 12 ans	1	✗	Gazon	✓
<b>JEU À BASCULE</b>					
Parc du Canal	5 – 12 ans	3	✓	Sable	✗
Parc Montpetit	5 – 12 ans	3	✓	Sable	✗
Parc MacDonald	5 – 12 ans	2	✓	Gazon	✗
<b>JEU GRIMPEUR</b>					
Parc Bourcier <sup>6</sup>	-	1	-	-	-
Parc du Canal	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	2	✓	Sable	✗
Parc des Éclusiers	5 – 12 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
<b>JEU SUR RESSORT</b>					
Parc des Éclusiers	18 mois – 5 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Tisseur	18 mois – 5 ans	2	✓	Sable	✗
<b>JEU TOURNANT</b>					
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	18 mois – 5 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc des Éclusiers	18 mois – 5 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc du Canal	5 – 12 ans	1	✓	Sable	✗
<b>MODULE DE GLISSADE</b>					
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	-	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Tisseur	18 mois – 5 ans	1	✓	Sable	✗












<sup>6</sup> L'équipement n'a pas été aperçu pendant la visite terrain.

LOCALISATION	DÉTAILS	QUANTITÉ	ÉTAT ÉQUIPEMENT	SURFACE	ÉTAT SURFACE
<b>MODULE DE JEU</b>					
Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	4	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Bourcier	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	2	✓	Copeaux de bois	✓
Parc des Éclusiers	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	5	✓	Copeaux de bois	✓
Parc des Générations	18 mois – 12 ans	1	✓	Sable	✓
Parc des Cèdres	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	2	✓	Copeaux de bois et sable	✓ ✓
Parc des Patriotes	18 mois – 5 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc du Canal	5 – 12 ans	1	✓	Sable	✓
Parc Montpetit	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	2	✓	Sable	✓ ✓
Parc MacDonald	5 – 12 ans	1	✗	Sable	✗
Parc Acervillois	18 mois – 5 ans 5 – 12 ans	2	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Saint-Eugène	5 – 12 ans	2	✓	Copeaux de bois	✓
Parc Tisseur	5 – 12 ans	2	✓	Sable	✓ ✓
<b>MODULE GRIMPEUR</b>					
Parc Bourcier	5 – 12 ans	2	✓	Sable	✗
Parc des Éclusiers	18 mois – 5 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓
Parc des Patriotes	5 – 12 ans	1	✓	Sable	✓
Parc Montpetit	5 – 12 ans	1	✓	Sable	✗
Parc MacDonald	-	1	✗	Sable	✗
Parc Saint-Eugène	5 – 12 ans	1	✓	Copeaux de bois	✓

### 3.4 INVENTAIRE DU MOBILIER ET DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES

Le mobilier de parc ainsi que les aménagements connexes tels que les parcs canins ou encore les rampes de mise à l'eau ont été recensés. On constate qu'il y a très peu de supports à vélo dans le réseau des parcs actuels. Cependant, l'on constate aussi la présence de plusieurs équipements à desserte municipale, dont quatre rampes de mise à l'eau et un parc canin. De plus, l'on retrouve quatorze toilettes extérieures réparties dans une dizaine de parcs ainsi que de six chalets de parc.

**TABLEAU 12 - Inventaire quantitatif du mobilier et des aménagements connexes**

MOBILIERS ET AMENAGEMENTS CONNEXES		QUANTITÉ
	ÉLEMENT DE SIGNALISATION ET D’AFFICHAGE	92
	SUPPORT POUR VELO	8
	POINT D’EAU POTABLE	9
	LAMPADAIRES	95
	TABLES	84
	GESTION DES MATIERES RESIDUELLES	107
	MOBILIER POUR S’ASSEOIR (BANCS, CHAISES, ESTRADES, ETC.)	161
	CHALET DE PARC	6
	TOILETTE EXTERIEURE	15
	PARC CANIN	1
	RAMPE DE MISE A L’EAU	4
	SENTIERS	7



## 4 ANALYSE DE L'OFFRE

Cette présente section vise principalement à poser des premiers constats qui ont trait au réseau actuel des parcs et espaces verts de Beauharnois. Celle-ci fait l'analyse de la desserte des parcs pour évaluer leur répartition sur l'ensemble du territoire, puis l'évaluation de l'appréciation qualitative des parcs. Pour terminer, l'analyse de l'état des équipements tels que vue selon l'inventaire permettra d'apprécier la condition de l'équipement et de la surface de réception des différents plateaux sportifs, modules de jeux et mobiliers.

### 4.1 ANALYSE DE LA DESSERTE

L'analyse de l'offre est essentielle à l'établissement d'un diagnostic du réseau des parcs et espaces verts. La méthodologie d'analyse a beaucoup évolué au cours des dernières années. L'approche préconisée permet de faire une adéquation entre la répartition de l'offre sur le territoire et les besoins réels des citoyens établis sur la base de croisements de données statistiques et sociodémographiques ainsi que des activités consultatives menées auprès de la population. Elle permet d'identifier les forces et les lacunes actuelles afin d'établir le portrait de la desserte des parcs et espaces verts sur le territoire.

La desserte est analysée sous deux angles dont la méthodologie est détaillée ci-après :

- > L'étude de statistiques de répartition des types de parcs et des équipements sur le territoire
- > L'étude spatiale de leur aire de desserte de proximité

La typologie des parcs tels que défini plus bas, est un facteur considéré dans la réalisation de ces analyses.

#### 4.1.1 Définition des typologies

Les parcs sont classifiés selon une typologie de parcs et espaces verts définis en fonction de la réalité territoriale et des meilleures pratiques dans le domaine. Cette classification permet de mieux planifier quels aménagements sont pertinents à quels endroits et permet de procéder à des analyses de répartition de ces aménagements afin d'assurer une desserte équitable sur le territoire en fonction de divers facteur (densité d'habitation, profil sociodémographique, etc.)

##### PARC DE VOISINAGE

Le parc de voisinage est destiné essentiellement à des fins de détente et de récréation quotidienne dans le prolongement de l'habitat familial. Ce type de parc est habituellement composé de modules de jeu, d'aire de jeux libre et d'endroits dédiés à la détente et la socialisation. Il favorise les rencontres de voisinage et les loisirs non structurés, reflétant les caractéristiques de la population environnante.



Parc Cardinal (A02)

##### PARC DE QUARTIER

Le parc de quartier vise à offrir une variété d'équipements sportifs, récréatifs et des plaines de jeux libres qui peuvent servir à la pratique de loisir, à la socialisation et aux jeux non structurés. Il peut aussi être pourvu d'infrastructure de support, tels un chalet de parc, un stationnement et des installations sanitaires.



Parc Sauvé (A08)

## PARC MUNICIPAL

Ce type de parc est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. Le parc municipal a une grande polyvalence et un pouvoir d'Attraction. Il permet la pratique d'une grande variété d'activités : Sports, activités de plein air, expression culturelle, fêtes de famille, événements ou spectacles, etc. Cette typologie comprend aussi les places publiques de toutes tailles qui ont une desserte municipale.



Parc Bissonnette (A17)

## ILOT URBAIN

Ce type d'espace vert se caractérise par de petits parcs urbains. Ils s'adressent principalement aux résidents d'une aire de voisinage ou d'un quartier. Ce sont des espaces publics marqués par des aires gazonnées ou minéralisées. L'îlot et la placette ont pour principale vocation la détente et l'ornementation. On peut y retrouver des bancs, des tables à pique-nique, des aménagements paysagers, des gloriettes, de l'art urbain et des monuments distinctifs.



Place du 150e (A06)

## ESPACE D'INTÉRÊT PARTICULIER

Ce type d'espace vert regroupe un ensemble de lieux variés qui propose des activités et des points d'intérêts particuliers pour la population. On retrouve dans cette catégorie la rampe de mise à l'eau du parc des Pins.



Parc des Pins (A19)

ID	NOM DU SITE	TYPLOGIE
A01	Parc Montpetit	Parc de voisinage
A02	Parc des Éclusiers	Parc de voisinage
A03	Parc du Canal	Parc de voisinage
A04	Parc Bourcier	Parc de quartier
A05	Parc Riverain	Parc de quartier
A06	Place du 150e	Ilot urbain
A07	Place du Marché	Parc de quartier
A08	Parc Sauvé	Parc de quartier
A09	Parc des Générations	Parc de quartier
A10	Parc des Patriotes	Parc de voisinage

ID	NOM DU SITE	TYPLOGIE
A11	Parc des Cèdres	Parc de quartier
A12	Parc Nature	Parc de quartier
A13	Parc MacDonald	Parc de voisinage
A14	Parc Saint-Eugène	Parc de voisinage
A15	Parc Acervillois	Parc de voisinage
A16	Parc Tisseur	Parc de voisinage
A17	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant	Parc municipal
A18	Parc école secondaire	Parc municipal
A19	Parc des Pins	Espace d'intérêt particulier

## 4.1.2 Étude de statistiques de répartition des parcs et des équipements

Cette approche analytique vise à examiner les statistiques en lien avec la superficie des parcs et espaces verts disponibles aux citoyens. Une première analyse comparative vise à identifier le nombre d'hectares par tranche de 1 000 habitants de parcs et espaces vert présent sur le territoire. La performance de Beauharnois sera ensuite située par rapport à des indicateurs de références provenant du National Recreation and Park Association (NRPA) et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Ces indicateurs ont été établis sur la base de sondages réalisés à grande échelle (MCLP, 1989), (NRPA, 2023) auprès des villes et municipalités du Québec et des États-Unis.

Il importe de préciser qu'il n'existe aucun standard qui convient à l'ensemble des Villes. C'est donc pour dire que ces indicateurs doivent être interprétés et utilisés avec parcimonie puisque chaque ville est unique en raison d'un contexte sociodémographique et d'un portrait géographique qui leur sont propres.

Néanmoins, ces analyses statistiques permettent de suivre l'évolution du réseau des parcs et espaces verts et peuvent en plus de permettre de dégager certains constats en lien avec la disponibilité des parcs et des équipements sur le territoire. Il sert aussi à établir des cibles et/ou des objectifs pour le développement de l'offre et de situer la performance de la ville par rapport à des cibles municipales ou régionales existantes.

### Parcs et espaces verts

Sur le territoire de Beauharnois, 24,6 d'hectares sont destinés aux parcs inventoriés (voir section 3.2) soit 0,36% de la superficie totale de la ville selon le tableau 13 ci-dessous. Cela représente un ratio de 1,80 habitants par tranche de 1000 habitants ce qui est inférieur aux indicateurs proposés par le NRPA et le MLCP tel qu'indiqué au tableau 14. Toutefois, rappelons que l'offre de la Ville est complétée par une offre récréative de nature communautaire ou régionale qui n'est pas comprise dans le calcul de ce ratio.

**TABLEAU 13 - Statistiques des parcs et espaces verts de Beauharnois**

NOMBRE DE PARCS	SUPERFICIE DES PARCS	PART DES PARCS	PART DES PARCS (SANS LA ZONE AGRICOLE)
19	24,6 ha	0,36%	0,94%

**TABLEAU 14 - Ratio d'hectares de parcs par tranche de 1000 habitants.**

	RATIO HA/1000 HABITANTS
<b>BEAUHARNOIS</b>	<b>1,80</b>
<b>NRPA<sup>7</sup></b>	5,2
<b>MLCP<sup>8</sup></b>	4,0

<sup>7</sup> L'indicateur du NRPA comprend les parcs entretenus, les plateaux sportifs, les espaces verts et les espaces ouverts non aménagés. Cet indicateur s'applique pour une ville de population de 20 000 habitants et moins.

<sup>8</sup> L'indicateur du MLCP comprends tous les parcs et espaces verts de propriétés municipales. Cet indicateur s'applique pour une ville se situant entre 10 000 et 40 000 habitants.

Le tableau 15 ci-dessous présente la répartition parcs et espaces verts selon la typologie. Le type de parc qu'on retrouve le plus à Beauharnois est le parc de voisinage (42%). On retrouve ensuite une majorité de parc de quartier (37%). On constate par le fait même que les parcs de quartier couvrent plus de la moitié de la superficie destinée aux parcs et espaces verts (54%). Les deux parcs municipaux recouvrent quant à eux un peu plus d'un tiers de la superficie totale des parcs (32%).






**TABLEAU 15 - Répartition des typologies de parc de Beauharnois**

TYPLOGIE	QUANTITÉ	% PARC PAR TYPE	SUPERFICIE (HA)	% PARC PAR SUPERFICIE
Parc de voisinage	8	42%	2,2	9%
Parc de quartier	7	37%	13,3	54%
Parc municipal	2	11%	7,8	32%
Ilot urbain	1	5%	0,7	3%
Espace d'intérêt particulier	1	5%	0,6	2%
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>	<b>24,6 HA</b>	<b>100%</b>

## Équipements sportifs et récréatifs

Le tableau suivant compare la desserte des équipement sportifs et récréatifs de Beauharnois aux indicateurs de référence. À première vue, on constate que Beauharnois se situe généralement au-dessus des indicateurs existants. La ville se démarque par la forte quantité d'aires de jeux, de rampes de mise à l'eau et de plateaux sportifs comparativement au seuil recommandé du MLCP et du seuil du NRPA<sup>9</sup>. Rappelons aussi que Beauharnois est issue de fusions municipales au début des années 2000 ce qui explique en partie la duplicité de certains équipements. En revanche, on constate un faible nombre en matière d'équipements aquatiques (piscine et pataugeoire) et de terrains de pétanques.













**TABLEAU 16 - Indicateurs proposés pour les équipements de loisirs selon le NRPQ et le MLCP**

ÉQUIPEMENT	BEAUHARNOIS	NRPA <sup>10</sup>	MLCP <sup>11</sup>	COMMENTAIRES
 AIRE DE JEUX	1 : 1 364	1 : 2 014	-	La desserte en matière d'aire de jeux apparaît plus que suffisante sur le territoire de Beauharnois.
 ESPACE CANIN	1 : 13 638	1 : 10 726	-	
 RAMPE DE MISE À L'EAU	1 : 3 410	-	1 : 13 500	Beauharnois exploite bien son accès privilégié à l'eau avec 4 installations de mise à l'eau.
 JEU D'EAU	1 : 4 546	-	1 : 7000	
 PATAUGEOIRE	1 : 13 638	1 : 9 745	1 : 7000	De manière générale, la desserte en matière de pataugeoire semble faible.

<sup>9</sup> Les indicateurs utilisés correspondent au seuil recommandé par type d'équipement. Le seuil recommandé correspond à la taille de population normalement requise pour justifier économiquement et socialement l'implantation d'un équipement.



<sup>10</sup> [NRPA Agency Performance Review | 2023](#)

<sup>11</sup> Ministère loisir chasse et pêche, Normes proposées pour les équipements de loisir du Québec, 1989

ÉQUIPEMENT	BEAUHARNOIS	NRPA <sup>10</sup>	MLCP <sup>11</sup>	COMMENTAIRES
 PISCINE EXTERIEURE	1 : 13 638	1 : 9 745	1 : 7 000	De manière générale, la desserte en matière de piscine semble faible.
 PARC DE PLANCHES A ROULETTES	1 : 6 819	1 : 10 726	-	
 PATINOIRE AVEC OU SANS BANDE / ANNEAU DE GLACE	1 : 3 410	1 : 8 045	1 : 1 500	Il faut nuancer ce ratio, avec les changements climatiques observés, les patinoires extérieures sont de moins en moins faciles à maintenir et leur durée d'utilisation est moins longue. Il n'est donc plus recommandé d'observer le ratio préconisé par le MLCP. Dans ce contexte, Beauharnois se situe avantageusement en matière de patinoires lorsque l'on se fie à l'indicateur du NRPA.
 PISTE D'ATHLETISME	1 : 13 638	-	1 : 61 000	La piste d'athlétisme existante est de faible qualité (voir analyse de l'état). Ce type d'infrastructure nécessite une population habituellement plus importante que celle que l'on retrouve à Beauharnois pour en supporter l'entretien.
 TERRAIN DE BALLE	1 : 3 410	1 : 7 627	1 : 3 500	
 TERRAIN OU PANIER DE BASKETBALL	1 : 4 546	1 : 3 729	-	
 TERRAIN DE PETANQUE	1 : 1 364	-	1 : 500	Les 10 allées de pétanque sont présentement situées dans un même parc.
 TERRAIN DE PICKLEBALL	1 : 4 546	1 : 3 252	-	
 TERRAIN DE SOCCER	1 : 2 728	1 : 6 955	1 : 5 500	La desserte en terrain de soccer est supérieure par rapport aux indicateurs. Rappelons toutefois que le soccer est une activité importante au sein de la communauté.
 TERRAIN DE TENNIS	1 : 2 728	1 : 2 805	1 : 5 500	La desserte en terrain de tennis est adéquate.
 TENNIS DE TABLE (PING-PONG)	1 : 6 819	-	-	
 VOLLEYBALL DE PLAGE	1 : 3 410	-	-	

### 4.1.3 Étude spatiale des aires de desserte de proximité

**TABLEAU 17 - Desserte des équipements retrouvés dans les parcs**

ÉQUIPEMENTS	DESSERTE
 Aire de jeu pour enfants	Voisinage
 Espace canin	Quartier
 Jeu d'eau	Quartier
 Pataugeoire	Quartier
 Piscine extérieure	Quartier
 Parc de planches à roulettes	Quartier
 Patinoire avec ou sans bande / Anneau de glace	Quartier
 Piste d'athlétisme	Quartier
 Terrain de balle	Quartier
 Terrain ou panier de basketball	Quartier
 Terrain de pétanque	Quartier
 Terrain de pickleball	Quartier
 Terrain de soccer	Quartier
 Terrain de tennis	Quartier
 Tennis de table (ping-pong)	Voisinage
 Volleyball de plage	Quartier

L'offre au sein des parcs et espaces verts influence le type de visiteurs qui le fréquentent. En ce sens, les équipements qui s'y trouvent servent de premiers indicateurs qui aident à définir la desserte des parcs de la ville.

Un **parc de voisinage**, par exemple, est un parc de verdure destiné essentiellement à des fins de détente et de récréation quotidienne dans le prolongement de l'habitat familial. Les équipements qu'il abrite visent à desservir les citoyens qui résident à proximité immédiate du parc.

Un **parc de quartier** quant à lui abrite souvent des équipements qui desservent un plus grand nombre de citoyens comme des plateaux sportifs ou des lieux de diffusion culturelle. Ces équipements et infrastructures desservent nécessairement des citoyens venant d'un peu plus loin dans la ville ou la municipalité.

Les **parcs municipaux** quant à eux ont un pouvoir d'attrait municipal ou même supra local. Les citoyens de la ville et d'autres villes à proximité les fréquentent, et ce, peu importe leur localisation, sur le territoire et les distances à parcourir pour s'y rendre. L'étude de la desserte s'applique donc uniquement pour les parcs de voisinage ainsi que les parcs de quartier.

L'étude spatiale des aires de desserte de proximité, adapté au contexte spécifique de Beauharnois, prend également en considération la densité de logements au sein de chacune des aires de diffusion en évaluant la proportion de maisons unifamiliales et des multilogements. Cette approche permet notamment de proposer une desserte de proximité qui est réellement adapté aux besoins spécifiques du territoire. Les citoyens qui résident dans des unités en plex par exemple, n'ont pas forcément accès à des espaces extérieurs privés pour réaliser leurs activités. L'accès à un parc de la ville et/ou un espace vert avec une desserte de proximité raisonnable constitue un besoin plus présent dans une aire de diffusion très dense.

Par conséquent, une échelle de desserte variable a été développée pour réaliser les analyses :

**TABLEAU 18 - Critères d'analyse de desserte variable selon la densité des logements.**

<b>TYPOLOGIE</b>	<b>CRITÈRE</b>	<b>DESSERTE APPLICABLE</b>
<b>Parc de VOISINAGE</b>	<b>Moins de 30%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	400 m
	<b>Entre 30% et 70%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	600 m
	<b>Plus de 70%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	800 m
<b>Parc de QUARTIER</b>	<b>Moins de 30%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	800 m
	<b>Entre 30% et 70%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	1000 m
	<b>Plus de 70%</b> de maisons unifamiliales détachées, jumelées et en rangée	1200 m

Ainsi, aux fins de l'évaluation de la répartition de la desserte de proximité sur le territoire, deux analyses géospatiales sont effectuées;

### **1. Analyse géospatiale de la desserte de voisinage**

Cette analyse vise à établir la superficie du territoire municipal qui se retrouve à dix minutes ou moins à pied d'un parc abritant des équipements qui offrent une desserte de voisinage. Il s'agit majoritairement des parcs de voisinage, mais peut aussi inclure les parcs de quartiers et les parcs municipaux qui abritent des équipements ayant une desserte de voisinage. En effet, quoique le parc de quartier dessert une clientèle qui dépasse le voisinage, il joue aussi le rôle de parc de voisinage pour les citoyens résidant à proximité.

Pour la ville de Beauharnois, l'aire de desserte de voisinage a été établie en fonction de la densité du secteur dans lequel le parc se retrouve, selon les critères établis au tableau 18.

## 2. Analyse géospatiale de la desserte de quartier

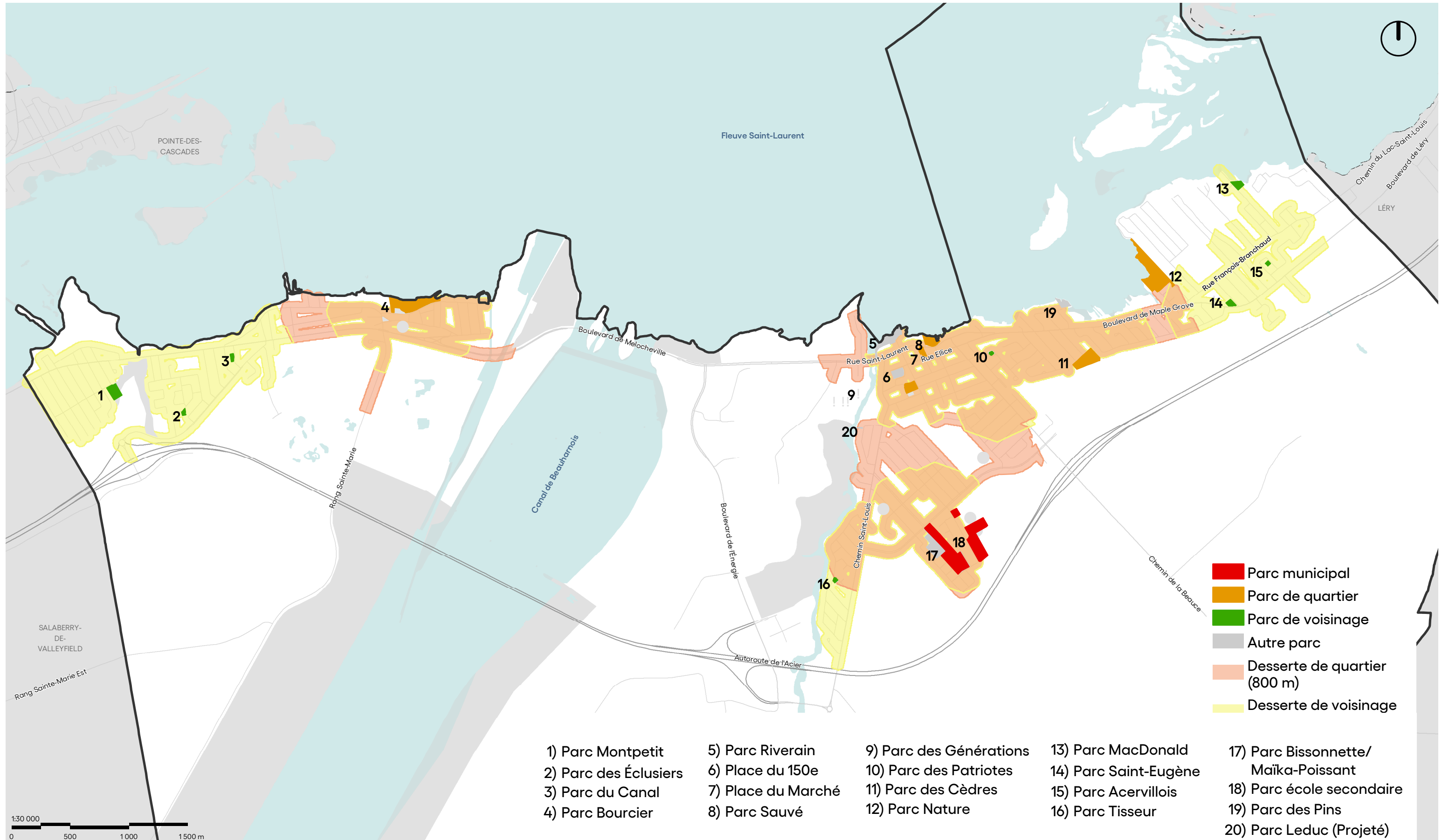
Les parcs de quartiers, quant à eux, abritent habituellement des équipements qui desservent un plus grand nombre de citoyens tels que des plateaux sportifs ou des installations culturelles. Cette analyse vient donc déterminer quelle superficie du territoire municipal se retrouve à 15 minutes ou moins à pied d'un parc abritant des équipements et infrastructures qui offrent une desserte de quartier (voir plus haut le tableau 18). Il s'agit majoritairement de parcs de quartier, mais peut aussi inclure certains parcs municipaux qui abritent des équipements ayant une desserte de quartier.

Pour la ville de Beauharnois, l'aire de desserte de quartier a été établie en fonction de la densité du secteur dans lequel le parc se retrouve, selon les critères établis au tableau 18. Ces deux niveaux d'analyses géospatiales permettent d'identifier des zones de carences de desserte de l'une ou l'autre des types de desserte sur le territoire. Cette analyse est menée en utilisant le système d'information géographique (SIG) ArcGIS qui permet de projeter l'aire de desserte en fonction des distances réelles de marche sur le réseau viaire et par le fait même, de considérer l'impact des obstacles infranchissables sur la desserte.

La figure suivante, présentent les dessertes de voisinage et de quartier à l'échelle de Beauharnois. La desserte de voisinage dévoile de légères carences. Un secteur situé au nord-est de la ville (entre les chemins de la Pointe-Wilfrid-Hébert et de la Pointe Burgoyne), un secteur situé au centre de la ville (entre les rues St-André et Morell) et un secteur situé au nord-ouest (entre la 21<sup>e</sup> avenue et Charlebois), ne bénéficient pas d'une desserte de voisinage selon les paramètres de distance applicables.

On remarque que la desserte en de quartier chevauche la desserte de voisinage à plusieurs endroits. Toutefois, les secteurs ne bénéficiant pas d'une desserte de quartier municipal à moins de 15 minutes de marche, disposent néanmoins d'un parc de voisinage pour combler le besoin de proximité.

Figure 14 - Analyse de desserte





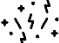




## 4.2 ANALYSE DE L'APPRÉCIATION ET DE L'EXPÉRIENCE QUALITATIVE

En plus de l'inventaire quantitatif et de l'évaluation de l'état des équipements, plusieurs variables doivent être prises en compte dans une appréciation qualitative globale du parc.

Ces informations permettent de systématiser l'inventaire et de dégager des tendances qui alimenteront le diagnostic. Chacun des éléments suivants dispose d'une échelle d'évaluation distincte à trois niveaux. L'évaluation de chacun des critères ci-dessous sera accompagnée d'une description textuelle des éléments qui ont été pris en compte pour établir l'apport de l'élément à l'expérience globale de l'utilisateur.

**TABLEAU 19 - Critères d'évaluation de l'appréciation de l'expérience qualitative**

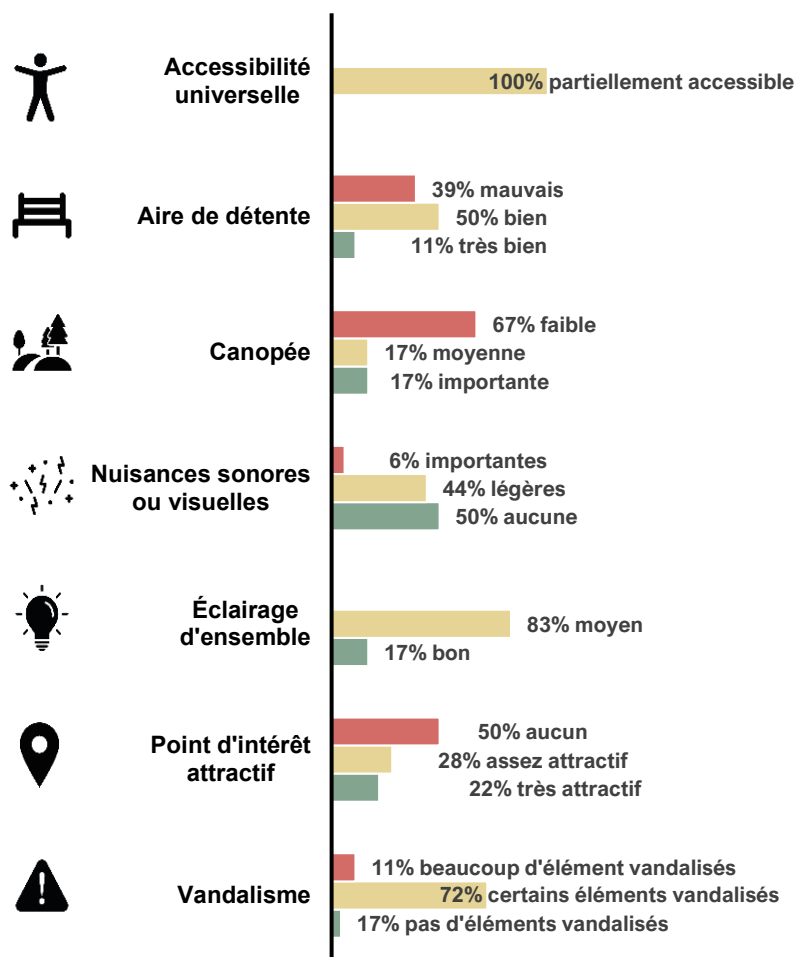
CRITÈRES D'APPRÉCIATION		DÉTAILS DES NIVEAUX
	<b>L'accessibilité universelle de l'espace et des équipements</b>	<p><b>Complètement accessible</b> : Réponds à l'ensemble des critères d'accessibilité relatifs au parcours du visiteur et propose une expérience satisfaisante pour tous, incluant la majorité des personnes ayant une déficience motrice</p> <p><b>Partiellement accessible</b> : Réponds aux principaux critères d'accessibilité relatifs au parcours du visiteur, mais présente quelques lacunes susceptibles de nuire à l'expérience de certaines personnes ayant une déficience motrice. Parmi ces lacunes, on compte : seuil, pente forte ou largeur libre restreinte. L'espace est généralement fonctionnel avec de l'aide</p> <p><b>Pas accessible</b> : Ne réponds pas aux critères d'accessibilité</p>
	<b>La qualité des aires de détente</b>	<p><b>Très bien</b> : Présence d'espaces de détente aménagés, connectés et cohérents</p> <p><b>Bien</b> : Minimale une aire de détente clairement aménagée</p> <p><b>Mauvais</b> : Aucune aire de détente</p>
	<b>La canopée (présence d'arbres)</b>	<p><b>Importante</b> : Présence de nombreux arbres matures regroupés créant des zones d'ombres</p> <p><b>Moyenne</b> : Présence de quelques arbres matures créant des zones d'ombres</p> <p><b>Faible</b> : Présence de jeunes arbres uniquement et/ou d'espaces minéralisés importants</p>
	<b>L'éclairage d'ensemble</b>	<p><b>Bon éclairage d'ensemble</b> : Présence d'éclairage d'ambiance adaptée (limite la pollution lumineuse) en quantité suffisante dans l'ensemble des zones</p> <p><b>Moyen éclairage d'ensemble</b> : Présence d'éclairage d'ambiance en quantité suffisante dans certaines zones</p> <p><b>Faible éclairage d'ensemble</b> : Aucun éclairage d'ambiance</p>
	<b>La présence de nuisances (sonores ou visuelles)</b>	<p><b>Importantes nuisances</b> : Affecte grandement la qualité de l'expérience vécue</p> <p><b>Nuisances légères</b> : Affecte légèrement la qualité de l'expérience vécue</p> <p><b>Aucune nuisance</b> : N'affecte pas la qualité de l'expérience vécue</p>
	<b>Les points d'intérêts</b>	<p><b>Très attractif</b> : Plusieurs points d'intérêt attractif</p> <p><b>Assez attractif</b> : Minimale un point d'intérêt attractif</p> <p><b>Pas de point d'intérêt attractif</b> : Pas de point d'intérêt attractif</p>
	<b>Les traces de vandalisme</b>	<p><b>Beaucoup</b> d'éléments vandalisés</p> <p><b>Quelques</b> éléments vandalisés</p> <p><b>Pas</b> d'éléments vandalisés</p>

La figure ci-contre, présente l'appréciation qualitative qui repose sur sept critères (accessibilité universelle, aire de détente, canopée, nuisances sonores ou visuelle, éclairage d'ensemble, point d'intérêt attractif et vandalisme).

**Figure 15 - Appréciation qualitative moyenne de l'ensemble des parcs et des espaces verts**

**FAITS SAILLANTS :**

- La totalité du réseau des parcs est **partiellement accessible**. Cela se traduit par une topographie des parcs qui est plane et une largeur libre suffisante. Toutefois le manque de sentiers et de mobilités adaptés est notable dans le réseau.
- Les **aires de détente** sont généralement bien ou très bien, mais l'offre propose du mobilier standard et peu varié.
- Dans 67% des cas, la **canopée** est faible, ce qui veut dire que la plupart des parcs manquent généralement d'ombrage permettant un meilleur confort en période très chaude.
- On note que très peu de **nuisances** dans les parcs de Beauharnois. Les seules nuisances sonores qui ont été soulevées sont liés au passage des voitures.
- De façon générale, **l'éclairage d'ensemble** est principalement moyen (83%) et bon (17%) au sein de Beauharnois.
- On retrouve des **points d'intérêts** assez attractifs (28%) ou très attractifs (22%) dans le réseau actuel. Ceux-ci sont surtout reliés au caractère riverain et à la mise en valeur de la vue sur le Lac Saint-Louis.
- Pour ce qui est des marques de **vandalisme**, seul le parc riverain et le parc nature comportent beaucoup d'éléments vandalisés, notamment des graffitis sur le mobilier.




















## 4.3 ANALYSE DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS

L'analyse ci-dessous présente l'état des équipements sportifs et récréatifs par type de plateau. À noter que cette cotation considère la condition de l'équipement ainsi que l'état de la surface de réception.

Au tableau 20, on constate que les équipements sportifs et récréatifs sont majoritairement en bon état. Les équipements aquatiques, les terrains de soccer ainsi que les terrains de pétanques se démarquent par leur excellente condition. À l'opposé, la piste d'athlétisme, certaines patinoires et les parcs de planches à roulette ont reçu une évaluation moins favorable.

**TABLEAU 20 - État général des équipements sportifs et récréatifs**




	ÉQUIPEMENT	QUANTITÉ	 BON	 MOYEN	 MAUVAIS
	JEU D'EAU	3	67%	33%	0%
	PATAUGEOIRE	1	100%	0%	0%
	PISCINE EXTERIEURE	1	100%	0%	0%
	PARC DE PLANCHES A ROULETTES	2	0%	50%	50%
	PATINOIRE AVEC OU SANS BANDE / ANNEAU DE GLACE <sup>12</sup>	4	0%	50%	50%
	PISTE D'ATHLETISME	1	0%	0%	100%
	TERRAIN DE BALLE	4	75%	25%	0%
	TERRAIN OU PANIER DE BASKETBALL	3	67%	33%	0%
	TERRAIN DE PETANQUE	10	100%	0%	0%
	TERRAIN DE PICKLEBALL <sup>13</sup>	3	100%	0%	0%
	TERRAIN DE SOCCER	5	100%	0%	0%
	TERRAIN DE TENNIS	5	20%	80%	0%
	TENNIS DE TABLE (PING-PONG)	2	0%	50%	50%
	VOLLEYBALL DE PLAGES	4	0%	50%	50%

Plusieurs équipements destinés aux enfants présentent certains signes d'usures, mais sont généralement en bon ou moyen état. Ils sont souvent standard et il y a peu de diversité dans l'offre. Le tableau de la page suivante fait l'analyse de l'état de ces équipements.

<sup>12</sup> Certains équipements n'étaient pas installés au moment de l'inventaire. L'analyse exclut les équipements qui n'ont pas pu être inventoriés

<sup>13</sup> Idem.






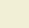






**TABLEAU 21 - État des équipements récréatifs destinés aux enfants**

ÉQUIPEMENT RÉCRÉATIF	QUANTITÉ	 BON	 MOYEN	 MAUVAIS
BAC À SABLE	1	100%	0%	0%
BALANÇOIRE	14	100%	0%	0%
BALLON POIRE	1	0%	0%	100%
JEU À BASCULE	8	0%	100%	0%
JEU GRIMPEUR	4	33%	67%	0%
JEU SUR RESSORT	3	33%	67%	0%
JEU TOURNANT	3	67%	33%	0%
MODULE DE GLISSADE	2	50%	50%	0%
MODULE DE JEU	25	68%	28%	4%
MODULE GRIMPEUR	7	43%	43%	14%

La très grande majorité des équipements récréatifs destinés aux enfants disposent d'une surface en sable (54%) et en copeaux de bois (39%). Seuls 3% de ces équipements ont une surface en gazon et 3% en gravier. Le reste (1%) est constitué d'une surface se classant dans la catégorie « autre ».
















Au tableau suivant, on remarque que les surfaces en copeaux de bois sont généralement en bon état, tandis que les surfaces en sable ou en gazon sont plutôt en mauvais état. La plupart du temps les surfaces de sable sont contaminées par de la végétation.

**TABLEAU 22 - État des surfaces des équipements récréatifs destinés aux enfants selon le type de matériel**

SABLE			COPEAUX DE BOIS			GAZON			GRAVIER		
											
3%	28%	69%	100%	0	0	0	0	100%	0	100%	0

Le mobilier de parc ainsi que les aménagements connexes sont majoritairement en bon état. On note toutefois que les tables ainsi que les rampes de mise à l'eau sont généralement en moyen état.

**TABLEAU 23 - État du mobilier et des aménagements connexes**

MOBILIERS ET AMENAGEMENTS CONNEXES		QUANTITÉ	 BON	 MOYEN	 MAUVAIS
	ÉLÉMENT DE SIGNALISATION ET D'AFFICHAGE	92	<b>72%</b>	22%	6%
	SUPPORT POUR VELO	8	<b>75%</b>	25%	0%
	POINT D'EAU POTABLE	9	<b>56%</b>	22%	2%
	LAMPADAIRE	95	<b>77%</b>	21%	1%
	TABLE	84	40%	<b>55%</b>	5%
	GESTION DES MATIERES RESIDUELLES	107	<b>59%</b>	4%	37%
	MOBILIER POUR S'ASSEOIR (bancs, chaises, estrades, etc.)	161	<b>55%</b>	42%	3%
	CHALET DE PARC <sup>14</sup>	6	20%	<b>60%</b>	20%
	TOILETTE EXTÉRIEURE <sup>15</sup>	15	<b>100%</b>	0%	0%
	PARC CANIN	1	<b>100%</b>	0%	0%
	RAMPE DE MISE À L'EAU	3 <sup>16</sup>	0%	<b>67%</b>	33%
	SENTIER	8	25%	<b>50%</b>	25%

<sup>14</sup> Seuls 5 chalets de parc sur 6 ont été évalués.

<sup>15</sup> Le résultat repose sur la condition de 11 toilettes puisque les 5 autres n'ont pas été aperçues lors de la visite terrain.

<sup>16</sup> Seules 3 rampes de mise à l'eau ont été évaluées lors de l'inventaire terrain. L'état de la quatrième rampe de mise à l'eau n'a pas pu être caractérisée.

# 5 FAIT SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION



Le portrait-diagnostic est bonifié par la contribution citoyenne grâce à trois activités participatives. La diffusion de quatre questionnaires électroniques, l'animation de deux groupes de discussion en présentiel ainsi que la tenue d'une séance de consultation publique en présentiel, permettent notamment d'enrichir et de nuancer les interprétations des analyses théoriques.

## 5.1 QUESTIONNAIRES

Quatre questionnaires en ligne a permis à 532 répondants de s'exprimer sur le réseau actuel des parcs et des espaces verts. Ces quatre questionnaires s'adressaient à une clientèle variée (Les aînés, les adultes, les adolescents et les enfants) afin de mieux connaître les habitudes de fréquentation de ces groupes ainsi que leur appréciation en lien avec les parcs, espaces verts et plateaux sportifs et récréatifs existants en termes de qualité, de disponibilité et de diversité des infrastructures.

L'entièreté des résultats de cette activité consultative se trouve au rapport de consultation à l'annexe B. Les pages ci-après, présentent les principaux faits saillants à retenir sur la fréquentation et la satisfaction actuelle des citoyens envers le réseau.



88 % des répondants sont satisfaits de la distance à parcourir à partir de leur domicile.



La marche est le moyen de transport le plus fréquemment utilisé pour se déplacer, bien que les transports en voiture soient très populaires.



L'été, la plupart des répondants fréquentent les parcs plus d'une fois par semaine.



L'hiver la fréquentation diminue considérablement. Le tiers des répondants ne fréquentent jamais les parcs durant la saison froide.

Les adultes et les aînés fréquentent les parcs majoritairement pour **profiter d'un moment en famille** ou pour **participer à un événement culturel et/ou sportif**.

Les enfants et les adolescents fréquentent les parcs principalement pour **socialiser avec des amis** ou encore pour aller **jouer dans les modules de jeux**.

## L'aménagement de nouveaux sentiers pour mettre en valeur un milieu naturel et la mise en place de nouveaux équipements sont des facteurs qui pourraient faire augmenter la fréquentation.

Chez ceux ayant répondu ne pas fréquenter les parcs et les équipements récréatifs, le manque d'intérêt ou le manque de temps est le plus souvent mentionné comme raison principale.



Les jeux pour grimper sont les plus populaires pour les enfants d'âges primaires.

**81%**



Les jeux d'eau, la piscine extérieure ainsi que les terrains de tennis sont les équipements représentant le plus haut niveau de satisfaction pour leur qualité et leur quantité.

Les éléments **significativement satisfaisants (± 80%)**

- Accessibilité (stationnement, transport collectif) (82 %);
- Sécurité (75 %);
- Beauté des lieux / paysagement (74 %);
- Propreté et entretien (73%).

Les éléments **passablement insatisfaisants (>20%)**

- Animation et programmation sportive et/ou récréative (54 %);
- Qualité du mobilier urbain (51 %);
- Quantité de mobilier (45 %);
- Mise en valeur des plans d'eau (45 %);
- Diversité des équipements offerts (44 %).

## 5.2 GROUPES DE DISCUSSION

Deux ateliers de consultation ont été menés auprès des parties prenantes (organismes communautaires récréatifs et sportifs ainsi que les institutions scolaires), le 03 octobre 2023. Les deux (2) groupes de discussion ont permis d'identifier des enjeux et pistes de solution et de dégager des priorités collectives de l'exercice. À la lumière des résultats des ateliers, certains grands constats se dégagent :

- La proximité à des plans d'eau est un élément très apprécié dans les parcs. **L'amélioration de l'accès physique à l'eau**, mais aussi **la mise en valeur visuelle des plans d'eau s'est révélée une priorité**. Certaines idées de bonifications au Parc Sauvé ont été soulevées, afin d'améliorer la qualité de l'espace tout en valorisant la vue sur le lac Saint-Louis.
- **L'accessibilité à de l'eau courante** dans les parcs est un souhait qui a été mentionné dans les deux groupes de discussion. Les utilisateurs des parcs souhaitent pouvoir retrouver par exemple des abreuvoirs ainsi que bâtiments sanitaires près des plateaux sportifs et des lieux à vocation sociale.
- **Une bonne communication pour promouvoir les parcs et espaces verts** est essentielle pour faire connaître l'offre actuelle auprès des différentes clientèles. Ainsi, l'amélioration de la communication de l'offre doit se faire en 3 niveaux : 1- l'accès à de l'information sur les parcs via les outils de communication de la ville 2- l'installation d'une signalisation sur les sites qui offre un langage standardisé et 3 – une thématique qui reflète l'identité propre des parcs.
- La **définition, la diversification et la complémentarité des vocations des parcs** semblent se dégager comme une orientation à privilégier pour la suite. La création de « pôles thématiques » et complémentaires afin d'offrir une variété d'expérience au sein de l'offre. À cet effet, une approche de développement de l'offre dans **l'ensemble du réseau**, de manière à créer des parcs distinctifs au lieu de répliquer une offre de voisinage trop similaire d'un endroit à un autre, serait à favoriser. La création de **parcs signatures**

**avec une attractivité importante** semble une avenue intéressante pour l'avenir du développement du réseau.

- L'offre actuelle des parcs et des espaces verts de Beauharnois est très programmée par la présence de plateaux sportifs et d'équipements récréatifs. Cela dit, un intérêt pour le **développement du plein air de proximité** a été ciblé, notamment avec l'ajout de sentiers et de pistes cyclables et le développement d'infrastructures pour supporter des activités nautiques pour permettre la pratique d'activités libres.
- Le nombre et la disponibilité des plateaux sportifs semblent, en majeure partie, suffisants. Cependant, **l'amélioration de la qualité et de la sécurité des plateaux sportifs a été soulevée** certains éléments ont été spécifiquement ciblés, notamment; l'ajout et/ou l'amélioration de l'éclairage, la mise à niveau des infrastructures et la réparation des espaces de rangement qui sont vandalisés à l'occasion.
- Pour terminer, la **bonification de l'offre hivernale** dans les parcs a été identifiée dans les priorités. On a rapporté la volonté de demeurer actif dans les parcs à longueur d'année. Certaines idées ont été soulevées pour améliorer les activités offertes pendant la saison hivernale. Toutefois, on mentionne que les conditions climatiques rendent difficile la gestion des équipements hivernaux, comme c'est le cas pour les patinoires extérieures. La suggestion d'ajouter une patinoire couverte permettrait d'améliorer l'accès à des activités hivernales.

## 5.3 SOIRÉE CITOYENNE

Une soirée de consultation citoyenne a eu lieu le 07 novembre 2023 au Centre communautaire Dr. Louis Joseph Marchand. La rencontre avait pour objectif de bonifier le diagnostic préliminaire et d'entamer une première réflexion sur la vision de développement en matière des parcs et espaces verts. De cette soirée, sont ressorties les éléments prioritaires suivants :

- L'importance d'**améliorer la programmation d'activité hivernale** a été soulignée comme la priorité des citoyens. Plusieurs stratégies ont été proposées à cette fin : aménager une patinoire couverte afin de protéger la glace des intempéries, autoriser de nouveau la glissade sur la pente à glisser, etc.
- Un deuxième volet concerne la communication et la promotion de l'offre. Les citoyens désirent retrouver de l'**information détaillée** sur l'ensemble des parcs et de leur offre d'équipements respective avant de se rendre sur les lieux. Cela pourrait se traduire notamment par la mise en ligne d'une carte interactive qui permettait de géolocaliser chacun des sites tout en indiquant les infrastructures qui s'y trouvent. Les participants ont également mentionné qu'un guide papier pourrait être transmis à tous les nouveaux habitants qui comprennent les principales informations reliées aux parcs.
- La réalisation de l'**entretien des berges** est un élément qui a été soutenu grandement par les participants à la séance. Les citoyens souhaitent maintenir la vue sur les plans d'eau pour continuer d'en profiter. Par ailleurs, la création d'espace ombragé par l'augmentation de la canopée dans les parcs a été soulignée également.
- De manière générale, les citoyens désirent plus d'options sécuritaires pour se rendre d'un parc à un autre. La création de corridors de **transport actif** permettrait de connecter les quartiers aux sites. La mise en œuvre du Plan directeur de transport actif (PDTA) 2023 se penchera plus en détail sur cet enjeu spécifique.

## 6 PORTRAIT DES TENDANCES



Cette section vise à présenter les principales tendances en aménagement en matière de parcs, espaces verts et équipements sportifs et récréatifs pertinentes pour Beauharnois. La sélection des tendances recensées a été réalisée selon les résultats des analyses au chapitre précédent et des besoins des utilisateurs identifiés à la suite des activités de consultation citoyenne. Ces tendances et meilleures pratiques visent à orienter et à inspirer la démarche de l'élaboration de la vision et des orientations stratégiques à venir.

### 6.1 TENDANCE EN AMÉNAGEMENT

**Plein air de proximité** : le plein air de proximité fait référence au déroulement d'activité physique et de loisir qui se déroule au contact de la nature, et ce, à proximité immédiate de son lieu de résidence. Plutôt que de chercher des destinations éloignées pour les activités en plein air, cette tendance encourage les individus à explorer et à profiter des espaces naturels disponibles au sein de leur environnement local. Il s'agit d'un concept vaste intégrant de nombreuses composantes telles que : les parcs et espaces verts, le plein air urbain, l'éducation en plein air, le déficit nature, les villes résilientes, les trames vertes, bleues blanches, etc.

**Polyvalence** : une des façons d'optimiser les investissements en matière d'équipements sportifs et récréatifs est de miser sur des équipements polyvalents, pouvant être utilisés de différentes manières, ou s'adressant à plusieurs groupes d'utilisateurs, selon les besoins et les saisons. En maximisant le nombre d'utilisateurs potentiels des différents aménagements, on répond de manière plus globale aux besoins en loisirs de la population en plus de favoriser l'interaction entre les différents groupes d'âge plutôt que leur isolement au sein d'activités distinctes.

Course en sentier, unsplash



Préau multisport, Rognac, France



Source: SMC2

**Éclairage** : les tendances en matière d'éclairage au-dessus des trottoirs, des pistes cyclables et dans les parcs, s'orientent dorénavant vers un éclairage « à l'échelle humaine ». Le mouvement dark-sky a notamment contribué à sensibiliser la population en faveur du respect d'un ciel étoilé. Ce mouvement, dédié au contrôle de la pollution lumineuse, propose de diminuer les effets de l'éclairage artificiel sur l'environnement et verdissement et de réduire la consommation d'énergie.

Par ailleurs, les résultats de recherches commencent à démontrer que l'éclairage ambiant fournit non seulement un effet calmant pour l'observateur, mais augmente également la sécurité d'un site tout en réduisant le risque de vandalisme. L'éclairage ambiant est donc devenu très rapidement un standard sur la plupart des projets extérieurs. L'évolution des équipements d'éclairage se transpose également au niveau de l'aménagement des plateaux sportifs. Ainsi, l'éclairage directionnel ou asymétrique permet de concentrer la lumière vers le terrain de sport et loin des maisons environnantes. De plus, l'éclairage des terrains sportifs propose également un éclairage d'intensité variable qui permet aux administrateurs de la ville de moduler ce dernier selon l'utilisation sur le terrain.

**Aménagement quatre saisons** : les villes souhaitent dorénavant être dynamiques et actives en toutes saisons. Cela nécessite de planifier des aménagements adaptés aux conditions hivernales et qui feront en sorte que la population profitera des installations extérieures malgré les températures froides. Les aménagements hivernaux comprennent notamment les réseaux de mobilité active, les installations de type brise-vent, du design maximisant l'exposition au soleil, l'utilisation d'éclairage d'ambiance pour compenser les journées courtes.

**L'aménagement de parcs intelligents** : les technologies connectées font de plus en plus partie de notre quotidien et il y a une demande grandissante afin que celles-ci puissent nous suivre facilement dans nos loisirs à l'extérieur. L'installation d'infrastructures pour fournir du wi-fi dans les parcs, ainsi que des bornes de recharge font partie des équipements installés régulièrement au sein des espaces publics extérieurs. Au-delà de la technologie visant les usagers, les parcs intelligents peuvent aussi faire usage des technologies de pointe pour améliorer la gestion et les opérations des parcs dans les villes d'aujourd'hui.

City Deck, Greenbay, É-U



Source: StossEU

Lahti, Finlande



Source: Designboom

Parcs connectés



Source : charterdabs.org

**Accès universel et design inclusif** : depuis quelques années, la notion d'accessibilité a évolué vers du design inclusif au sein des équipements de jeux pour enfants. Les surfaces de réception en paillis et en caoutchouc facilitent l'accès aux équipements pour tous et les jeux sont adaptés pour permettre leur utilisation par tous. Cette bonne pratique peut s'adapter à d'autres types d'équipements comme les exercices, les chalets de parc, les piscines (entrée en plage), etc. Il est recommandé de concevoir quelques parcs entièrement accessibles plutôt que de prévoir de petites interventions ponctuelles dans un plus grand nombre de parcs afin d'offrir un accès universel complet pour la personne à mobilité réduite, du stationnement jusqu'à l'accès aux différents équipements du parc.

#### Accès universel et design inclusif



Source: reminetwork.com

**Accès aux berges** : la tendance la plus répandue par rapport aux rives est la demande accrue de la population d'y avoir accès. La privatisation d'une grande partie des rives isole la majorité des citoyens des cours d'eau, alors que ceux-ci sont parfois situés tout près. On observe un peu partout la création de plages urbaines, de bains portuaires et de promenades riveraines en réponse à cette demande. Quelle que soit la forme, l'effet d'attraction des parcs en rive est important. L'accès à l'eau peut être visuel seulement, ou permettre un contact physique direct. La qualité de l'eau ainsi que les courants sont des facteurs déterminants dans le choix du type d'accès à permettre à partir des espaces publics. Ces facteurs doivent être évalués lors de la planification de ceux-ci.

#### Revitalisation des berges, Québec



Source : Jean-François Nadeau

**Lieux de socialisation** : les parcs et les espaces verts sont des endroits où l'on se retrouve où l'on se rassemble. Ils servent de lieux de socialisation que cela se fasse via des aménagements formels ou encore de manière informelle en laissant les aménagements libres. La ville s'anime et la communauté se resserre. Ainsi, l'aménagement de lieux propice au rassemblement et à la socialisation dans les parcs grâce à l'ajout de mobilier et d'aménagements paysagers est essentiel afin de créer des lieux de vie.

#### Aire de pique-nique



**Chalet de parc** : la caractéristique observée lors de la réalisation de projets intégrant la construction de chalets de parc a permis de faire ressortir les points communs suivants :

- La majorité des nouveaux chalets sont conçus comme des bâtiments communautaires, intégrant une salle polyvalente pouvant accueillir des groupes variants entre 40 et 50 personnes;
- Les autres services comprennent habituellement :
  - > services sanitaires et fontaine d'eau potable intérieure et extérieure;
  - > Bureau de gardien de parc;
  - > Conciergerie et aire d'entreposage du mobilier;
  - > Installations pour wi-fi et sonorisation intérieure et extérieure;
  - > Installations pour traiteur, cuisinette ou machines distributrices;
  - > vestiaires (si jeux d'eau ou piscine);
  - > Dans des conditions plus spécifiques, on retrouve aussi des services de location et d'entretien d'équipement de location.
- L'aménagement de l'espace polyvalent est très vitré, en relation avec l'environnement et le verdissement extérieurs;
- Les bâtiments sont de plain-pied avec le site et offrent un accès sans obstacle;
- Ces bâtiments sont souvent de conception architecturale de qualité et forment un élément signature au sein de l'aménagement.

Chalet du parc Henri Bourassa, Montréal-Nord



Source : Ville de Montréal

**Parcs 0 déchet** : l'une des facettes de l'entretien des parcs est la collecte des déchets qui s'y effectue. Afin de diminuer, le nombre de collectes à effectuer, il est possible de ne pas remplacer certaines des poubelles qui arrivent en fin de vie dans les parcs de voisinage. Ces parcs plus petits et avec une desserte moins étendue supposent une utilisation quotidienne de plus courte durée, soit une utilisation qui pourrait ne générer aucun déchet. Accompagner d'une campagne de sensibilisation et de communication efficace pour expliquer le projet, les parcs zéro déchet commencent déjà à faire leurs preuves à d'autres endroits.

Parcs 0 déchet



Source : Trivalis.fr

**Gestion différenciée des espaces** : la gestion différenciée est une stratégie particulière d'entretien et d'aménagement des espaces qui utilise le principe de base d'intervenir moins, mais d'intervenir mieux. En ce sens, les espaces peuvent être aménagés avec d'autres types de plantations que du gazon, des plantations qui nécessitent moins d'entretien et qui ne nécessitent pas de tonte. La stratégie peut également viser à laisser le gazon dans un état plus naturel de friche à certains endroits, favorisant ainsi toute la biodiversité qui se déploie dans les espaces verts.

Gestion différenciée des espaces verts



Source : Ville de Montréal

**Renforcement des corridors verts et de mobilité active :** le renforcement des corridors verts en lien avec le réseau des parcs et espaces verts de la ville est l'occasion d'améliorer leur connectivité écologique tout en encourageant la mobilité active. L'aménagement des corridors actifs ne devrait pas se réaliser au détriment des corridors de biodiversité. Une bonne gestion des composantes essentielles au passage de la faune ainsi qu'une bonne analyse des besoins en mobilité active sont des conditions gagnantes pour assurer la vitalité et la complémentarité de ces deux types d'aménagement.



En complémentarité de l'aménagement d'un maillage actif continu, les parcs et espaces verts peuvent constituer des lieux de pause pour les piétons et cyclistes et contribuer à une approche à la fois utilitaire, récréative et inclusive des déplacements actifs. Ils peuvent notamment offrir des commodités répondant aux besoins de tous les usagers, tels que des supports à vélo, des fontaines d'eau potable, des espaces de fraîcheur ou des haltes de repos.

**Mise en valeur des boisés :** les aménagements des espaces boisés dans les villes de banlieue ont évolué pour répondre aux besoins croissants des résidents en matière de connexion avec la nature et de durabilité urbaine. Une tendance émergente consiste à intégrer des éléments de signalisation intelligente dans ces espaces, permettant aux visiteurs d'explorer efficacement les sentiers et de découvrir des informations sur la faune, la flore et l'histoire locale. Parallèlement, l'accent est mis sur la naturalisation, en favorisant la préservation des écosystèmes existants et en intégrant des plantes indigènes pour promouvoir la biodiversité. En outre, la sensibilisation environnementale gagne en importance, avec des initiatives visant à éduquer les résidents sur les avantages de la préservation de ces espaces, ainsi que sur les comportements respectueux à adopter. Globalement, ces nouvelles tendances reflètent une démarche holistique visant à créer des environnements boisés plus accessibles, durables et éducatifs.



Source : GUEPE

**Location de matériel :** pour favoriser la pratique du plein air et rendre accessibles les activités, certaines villes se sont tournées vers la prise en charge d'un service de location de matériels. Des kiosques de location aménagés dans des conteneurs constituent des avenues peu coûteuses pour l'ajout d'un service saisonnier. De plus, l'arrivée du programme circonflexe géré par le réseau des urls vise à encourager les villes à rendre accessible un service de prêt de matériel (gratuit!). Des subventions sont disponibles aux villes à cet effet.



## 6.2 TENDANCES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS

**La pratique libre et les espaces créatifs :** Des parcs offrant de grands espaces dégagés deviennent des lieux tout indiqués pour se rencontrer et pratiquer une pluralité d'activités libres (rassemblement pour anniversaire, pique-nique, pratique d'un sport non organisé, yoga, etc.). Cette tendance de pratique libre se traduit aussi dans les aires de jeu où on dédie moins d'espaces à des pratiques orientées et où on laisse plus de place à la créativité des usagers.

Square Sainte-Élisabeth– Montréal



Source: Atmosphère

### **Promotion d'activités récréo-sportives hivernales :**

L'aménagement de sentiers de raquettes et de ski de fond dans de grands parcs permettrait de favoriser les pratiques de plein air des résidents et des visiteurs. Des principes similaires à ceux de l'aménagement des sentiers pédestres prévalent (boucles, diversité des niveaux, etc.). Ces aménagements de sentiers devraient être réfléchis de manière à limiter les conflits entre usagers. Depuis quelques années, on note un engouement croissant pour le fatbike, qui permet une pratique hivernale confortable et sécuritaire. Les sentiers doivent être compactés ou damés pour offrir une expérience de bonne qualité. Raquette, ski de fond et fatbike permettraient de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes sur une base annuelle.

Sentier de ski de fond



**Pumptrack :** Bien que principalement destinés à une utilisation par des vélos (BMX et vélo de montagne), les pumptracks peuvent également être utilisés par des planches à roulettes et des trottinettes et représentent donc un équipement récréatif très recherché par les adolescents et les plus jeunes. Effectivement, les pumptracks intègrent une disposition d'aménagement similaire à une piste de BMX, mais adaptée à plusieurs autres sports sur roues. Leurs surfaces lisses et durables permettent de réduire l'entretien. Celles-ci sont généralement en asphalte et peuvent contenir plusieurs zones d'arrêts temporaires pour les utilisateurs, en plus d'intégrer divers équipements complémentaires tels que du mobilier, structures d'ombrage, allées, zones d'observation, etc. La topographie idéale d'un pumptrack est généralement plate à ondulée, en tenant compte du nivellement du site pour le drainage. L'accessibilité et la clientèle visée par les pumptracks varient grandement selon la taille et les matériaux choisis pour l'équipement.

Pumptrack



**Activités émergentes:** De nouvelles activités apparaissent chaque année. Il est difficile d'identifier, parmi ces nouveautés, lesquelles conserveront la faveur populaire à long terme et lesquelles ne seront que des modes éphémères. Parmi les activités émergentes, on note entre autres :

- Le disc golf
- Le parkour
- Le deck-hockey
- Le crossminton
- Parcours d'agilité pour chiens
- La slackline
- Activités circassiennes
- Les vélos et la trottinette à assistance électrique
- Le roundnet
- Le ski de fonds hors-piste
- Le paddleboard.



**Basketball :** La pratique encadrée du basketball est en forte croissance au Québec depuis 2013. En effet, entre 2013 et 2021, le nombre de membres de Basketball Québec a crû de plus de 44% dans la province. Cet intérêt renouvelé pour le sport est observé tant dans les grands centres que dans les régions périphériques et éloignées et engendre une demande pour des terrains extérieurs dédiés à la pratique libre. Plusieurs municipalités rénovent ou construisent des infrastructures extérieures adaptées et polyvalentes pour accueillir cette nouvelle demande. Parmi les bonnes pratiques, on note l'aménagement de terrains multisports qui permettent de rationaliser les coûts et d'offrir des équipements polyvalents qui contribuent à un milieu de vie dynamique. À Montréal, la Fabrik8 offre ce type de terrain (dek hockey, basketball et soccer) sur le toit de son édifice. Les équipements accessibles et inclusifs font également partie des tendances comme c'est le cas au parc Jean-Marie Lamonde à Villeray qui propose six paniers à des hauteurs variées sur une surface recouverte d'une fresque artistique. Le basketball 3 x 3 est un autre phénomène d'importance à considérer. Introduit aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021, il est issu de la pratique libre du basketball de rue et considéré comme le numéro un des sports urbains dans le monde. Le développement de cette nouvelle discipline nécessitera donc l'aménagement de surfaces et d'équipements répondant à des exigences techniques spécifiques.



## 6.3 TENDANCES EN MATIÈRE DE CLIENTÈLES ET DE PRATIQUES

### LES ENFANTS DE 0 À 4 ANS



- > Modules de jeux adaptés au développement de la motricité
- > Accompagnement d'un parent nécessaire

### LES ENFANTS DE 5 À 9 ANS



- > Modules de jeux adaptés au développement de la motricité
  - > Supervision d'un parent nécessaire
  - > Initiation aux activités sportives organisées
- > Participation à des activités sociales avec des amis ou d'autres membres de la famille

Les besoins des enfants de 0 à 4 ans et ceux des enfants de 5 à 9 ans sont bien différents et évoluent rapidement compte tenu des différences marquantes qui caractérisent chacun de ces deux groupes. Cependant, il apparaît pertinent de combiner une revue des tendances pour ces deux groupes d'âge vu les impératifs existant en aménagement et en récréation.

En effet, la sédentarité grandissante chez les enfants est une préoccupation d'ordre de santé publique. L'utilisation d'appareils électroniques débute de plus en plus jeune, grâce à la disponibilité d'appareils intuitifs comme les tablettes et les téléphones intelligents. Il importe donc d'offrir des alternatives aux jeunes enfants avec une palette d'activités extérieures intéressantes pour les inciter à développer un mode de vie sain et actif dès le plus jeune. L'accessibilité à des équipements de jeux adaptés à leurs besoins et stimulants, dans des parcs et espaces verts situés à proximité de leur milieu de vie, peut contribuer à faire bouger davantage les enfants au quotidien (Projet Espace, 2020).

Du côté des 0 à 4 ans, les activités extérieures sont plutôt récréatives et permettent de favoriser le développement de leur motricité et leur éveil face au monde. Des modules de jeux leur sont spécifiquement dédiés et les aires de jeux sont aménagées afin que les parents puissent garder un œil sur eux.

Pour les 5 à 9 ans, les activités récréatives disponibles dans les parcs les plus populaires restent encore les modules de jeux pour enfants. Les activités de jeux d'eau et de baignade demeurent également des activités hautement prisées. De plus, cette tranche d'âge peut être initiée à certains sports, que cela soit via des activités scolaires ou non. Il est d'ailleurs recommandé que les enfants fassent au moins une heure d'activités physiques structurées et au moins une heure de jeux libres, et ce, à chaque jour.

## LES JEUNES ADOLESCENTS DE 10 À 14 ANS



- > Renouveau de l'offre d'activités récréatives et sportives par rapport à la petite enfance
  - > Espace de pratique libre

Chez les jeunes adolescents, la popularité grandissante des jeux électroniques a un impact sur le taux de participation aux activités de loisirs actifs. Il est donc important de renouveler l'offre d'activités susceptibles d'attirer une participation jeunesse dans le réseau de parcs, espaces verts et plateaux sportifs et récréatifs. En effet, la majorité des adolescents n'atteignent pas le seuil recommandé de 60 minutes d'exercices physiques par jour (Ville de Montréal, 2018).

Les activités chez les jeunes adolescents sont partagées entre les activités récréatives sociales et les activités sportives organisées. Les personnes de cette tranche d'âge passent de l'école primaire à l'école secondaire, une période de la vie où l'enfant transpose une plus grande partie de son temps de la famille vers son groupe d'amis.

## LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES DE 15 À 24 ANS



- > Appropriation spontanée de l'espace
- > Équipements et installations intelligentes
- > Popularité du basketball, volleyball et de la planche à roulettes

Quant aux jeunes de 15 à 24 ans, ils s'impliquent dans des sports d'équipes. Ils pratiquent la marche, la bicyclette, la natation, le basketball, la course à pied, le volleyball, le baseball, le hockey, etc.

La pratique du basketball se démarque particulièrement avec un engouement de plus en plus grand chez les jeunes. La participation au réseau de sport étudiant en basketball a connu une forte augmentation de 68 % entre 2015 et 2021 (RSEQ). Au niveau des participants aux ligues sportives du réseau Sport-étudiant du Québec, ce sont les joueurs et joueuses de la ligue de basketball qui sont les plus nombreux. Suivent ensuite les participants à la ligue de volleyball, de cross-country et de hockey (RSEQ). Toutes ces activités peuvent se pratiquer sur des terrains extérieurs, souvent situés dans des parcs.

D'autre part, la pratique libre de sport comme la planche à roulettes, la trottinette et le vélo BMX est toujours populaire chez les adolescents. Dans l'ensemble de la métropole, on constate une diminution de la participation à des sports de compétition au profit des activités sportives qui peuvent se pratiquer de façon individuelle ou en pratique libre (Ville de Montréal, 2018).

Au-delà des activités sportives, des lieux de rassemblement et de repos sont généralement très appréciés. Des installations dans l'espace public et les parcs devraient pouvoir répondre à leur besoin de se retrouver seul ou en groupe, d'observer la pratique d'activités et de s'appropriier l'espace par des activités spontanées (ex. : disque-volant, sangle molle, roundnet.). La notion de parc intelligent rejoint également plusieurs facteurs favorisant la fréquentation des espaces extérieurs par les adolescents, comme l'accessibilité au réseau internet public.

### LES ADULTES DE 25 À 64 ANS



- > Marche, bicyclette et natation
- > Conditionnement physique

Pour ce qui est des activités pratiquées dans les parcs, les adultes s'adonnent également au patin à roues alignées, à la course à pied, au patin sur glace, au baseball, au volleyball, au tennis, au hockey et au basketball.

Le conditionnement physique reste également toujours parmi les activités populaires, notamment par un intérêt grandissant pour les modules d'exercices ou d'étirements disponibles dans les parcs ou les espaces publics.

### LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS



- > Lieu de rassemblement informel pour briser l'isolement social
  - > Mobilier adapté
  - > Sentiment de contrôle

Les personnes âgées disposent généralement d'un plus grand nombre d'heures à consacrer à une ou plusieurs activités récréatives ou sportives. Toutefois, à l'inverse des autres groupes d'âge, il s'agit de celui où les personnes sont les moins enclines à s'engager dans de nouvelles activités.

Les jeunes retraités peuvent être encore assez actifs. Les activités choisies sont non compétitives, telles que la marche, la bicyclette et la natation. Notons aussi la forte montée en popularité du pickleball, ce nouveau sport de raquette (+20 % de joueurs chaque année selon Radio-Canada). En effet, celui-ci permet de bouger sans avoir un trop grand terrain à parcourir et est donc parfaitement adapté à cette clientèle.

Les terrains de pétanque, de shuffleboard et de lancer du fer sont également populaires dans ce groupe d'âge. Notons également l'engouement pour les stations de machines d'exercices extérieures, faciles à utiliser et adaptées à une clientèle plus âgée.

Il importe de mentionner l'importance des parcs auprès des aînés comme lieu de rassemblement informel pour briser l'isolement social. En effet, l'aménagement d'espaces de rassemblement avec mobilier urbain adapté, à l'ombre et avec installations sanitaires adéquates à proximité permet les rassemblements et offre un espace d'échange et de partage. Favoriser les équipements intergénérationnels et à accès universel permet d'intégrer les personnes aînées à mobilité réduite dans ces espaces.

De plus, l'aspect esthétique des parcs a une influence importante sur la fréquentation : « une étude américaine ciblant des aînés a montré que les parcs caractérisés par une forte présence d'arbres et de jardins de fleurs et un accès aux berges faisaient l'objet d'une plus grande fréquentation que les infrastructures orientées vers la pratique d'activités sportives. » (Projet Espace, 2020c)

## LES BESOINS EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



- > Aménager en fonction de l'accessibilité universelle c'est aménagé pour tout le monde.

Le terme « personnes à mobilité réduite » englobe de nombreuses situations, que cela passe par une limitation physique, sensorielle ou intellectuelle. Ceci impacte la capacité de certaines personnes à se déplacer et à pratiquer des activités. L'aménagement des espaces publics, des parcs, des plateaux sportifs extérieurs de même que les installations intérieures a tout à gagner à être réfléchi en fonction de l'accessibilité universelle.

Dans l'ensemble, les aménagements accessibles à tous peuvent faire en sorte que les personnes à mobilité réduite fréquentent plus souvent les espaces dans lesquels ils sont installés. En 2022, au Canada, une personne à mobilité réduite fréquentait les parcs environ 10 % moins souvent que la moyenne (Park People, 2022). Bref, aménager pour l'accessibilité c'est aménager pour tous : « des installations universellement accessibles permettent de répondre plus facilement aux besoins de tous les citoyens et de leur faire vivre des expériences de loisir positives ». (Projet Espace, 2020a)

# 7 DIAGNOSTIC



Le plan directeur comprendra une section complète sur l'ensemble des constats que les analyses ont permis de soulever. Ces principaux constats ont été identifiés grâce aux études menées à ce jour et aux différentes activités participatives qui ont eu lieu.

## 7.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DES ANALYSES

Ces premiers constats visent à souligner les principaux points qui devront être considérés dans la poursuite de la présente démarche.

### Constats généraux du portrait territorial et sociodémographique

- Beauharnois est issu d'une **fusion municipale en 2002** avec les anciennes villes de Maple Grove et de Melocheville.
- Plus de la moitié (**62%**) du territoire de Beauharnois est constitué de terres agricoles ce qui contraint le développement de la Ville à l'extérieure de la limite de la zone agricole permanente.
- La Ville longe le lac-Saint-Louis et est traversée par l'autoroute 30 sur l'axe est-ouest.
- Beauharnois a connu une **croissance démographique depuis les dix dernières années** et selon les projections démographiques, la population devrait **continuer à croître de 24% d'ici 2041**.
- La Ville de Beauharnois correspond à la « ville-type » du Québec. Son profil sociodémographique suit de près les tendances provinciales (composition de la population, répartition de la taille des ménages).
- La population de Beauharnois est majoritairement composée d'adultes âgés entre 35 et 64 ans (43%). Les projections démographiques estiment que Beauharnois connaîtra un **vieillissement de sa population** de +7% d'ici 2041.
- De 2011 à 2021, on observe également une **légère densification des logements** passant de 79 à 92 logements par km<sup>2</sup>. Par ailleurs, on note l'augmentation des unités en plex de l'ordre de 4% entre 2011 et 2021.
- Le développement de la Ville prévoit **l'ajout de 3 790 logements d'ici 2030**. La majorité de ces logements prévus sont des habitations multifamiliales. À lui seul, le projet des Champs Perras prévoit 1 595 logements. Cette zone centrale dans la ville sera appelée à se densifier d'ici 2031.

## Constats généraux en lien avec l'aménagement des parcs

- Les parcs et espaces verts sont généralement **situés dans des quartiers résidentiels** familiaux de moyenne densité (maisons unifamiliales) ou dans le centre-ville. Plusieurs parcs se situent à proximité d'une école, d'un CPE ou de la Maison des jeunes (parc Saint-Eugène, parc de l'école secondaire, parc Bourcier, parc Bissonnette/Maïka-Poissant et parc des Générations).
- La connectivité entre les parcs et les espaces verts par des liens de déplacement actif semble néanmoins faible. Toutefois, si la Ville entreprend la mise en œuvre de son plan directeur de transports actifs, cette carence devrait être résorbée.
- Les parcs sont globalement bien entretenus et présentent une affiche de parc moderne à l'identité visuelle de la ville. Certains parcs présentent toutefois des **installations vieillissantes** (place du marché, parc du canal, parc Montpetit, parc Tisseur, parc McDonald).
- On constate **peu de diversité dans l'offre** des parcs. Les parcs ont majoritairement des vocations de détente et récréative. Dans plus de 80% des cas, la clientèle cible est les enfants. On retrouve également **très peu d'équipements pour les aînés**.
- Les modules de jeux sont en bon ou moyen état, sont souvent standard et il y a peu de diversité dans l'offre.
- **L'ambiance des parcs est généralement calme**. Les quelques nuisances ressenties sont les bruits de la circulation (route 132 et autoroute A30).
- La Ville bénéficie de plusieurs parcs riverains proposant des **points de vue** sur le lac Saint-Louis. Toutefois, peu de parcs proposent des accès physiques à l'eau. L'accès à l'eau pour la pratique d'activités nautiques douces a d'ailleurs été mentionné comme étant l'une des priorités collectives par les participants aux groupes de discussion.
- La **faible canopée** dans les parcs et l'absence de structure apportant de l'ombrage sont à souligner. Par ailleurs
- Les parcs de Beauharnois sont **très programmés** : On remarque un grand nombre d'aires de jeux et de plateaux sportifs. Il y a peu d'espace ouvert pour susciter la pratique libre d'activités.

## Constats généraux en lien avec les plateaux sportifs et récréatifs

- On remarque une grande offre de jeux indépendants et de modules de jeux pour **les jeunes** et une bonne offre convenant à **la clientèle adolescente et adulte**. Toutefois peu d'équipements sont destinés à la **clientèle aînée**.
- La plupart des équipements sont en **bon ou moyen état**. Toutefois, ce sont les surfaces de l'aire de réception des équipements qui sont en moyen ou mauvais état.
- De manière générale, Beauharnois **se situe au-delà des principaux indicateurs en matière de quantité** de plateaux sportifs sur son territoire. Cependant, l'on constate certaines **carences en matière de qualité** des infrastructures.
- L'on constate une légère carence au chapitre des **équipements aquatiques** sur le territoire.

## Constats généraux en lien avec la desserte de proximité

- La Ville de Beauharnois se situe **sous les ratios recommandés** par le NRPA et le MLCP en matière du nombre d'hectares de parcs par tranches de 1000 habitants. Le ratio de Beauharnois étant de 1,80 ha/1000 habitants. Toutefois, cette donnée est à nuancer puisque Beauharnois bénéficie de la présence de parcs de grandes superficies sur son territoire, mais qui ne sont pas considérés dans cette analyse comme ils ne font pas parties de l'offre municipale (parc régional de Beauharnois-Salaberry, parc de la centrale, le Bois-Robert, etc.)
- On remarque **quelques carences en matière de desserte** de voisinage et de quartier. En revanche, lorsque combiner ensemble, le réseau de parc semble desservir l'ensemble de la ville à une distance maximale de 15 minutes de marche. Notons par ailleurs que ce sont 88% des répondants au questionnaire en ligne qui ont répondu être satisfaits de la distance à parcourir à partir de leur domicile pour se rendre à un parc.

## Constats généraux en lien avec la fréquentation

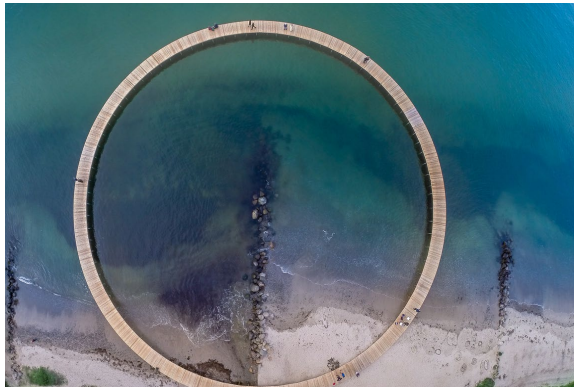
- Les utilisateurs se rendent principalement dans les parcs **à pied** à partir de leur domicile
- Le tiers des répondants **n'utilisent pas les parcs en saison hivernale**. Notons aussi que l'aménagement afin de favoriser leur fréquentation en hiver a été l'une des priorités collectives qui a été identifiée par les participants aux groupes de discussion.
- Notons ici que l'aménagement de nouveaux sentiers et la mise en valeur des milieux naturels pour la pratique du plein air été soulevé par les citoyens, tant à l'occasion de questionnaire en ligne que lors des groupes de discussion, comme étant une piste de solution afin de favoriser la pratique libre et les saines habitudes de vie. Le plein air de proximité sous toutes ses formes (marche, vélo de tout genre, activités nautique) a fait l'objet de maintes recommandations lors des diverses activités participatives.

## 7.2 GRANDS ENJEUX

À la suite des constats généraux découlant des analyses, les quatre grands enjeux qui influencent le développement du réseau des parcs et des espaces verts de Beauharnois sont identifiés ci-bas. Ces enjeux pourront faire l'objet d'une réflexion plus détaillée dans la planification stratégique à venir afin d'identifier les orientations stratégiques qui veilleront à y répondre.

### ENJEU 1 : LA MISE EN VALEUR DU CARACTÈRE RIVERAIN ET LE CONTACT PHYSIQUE À L'EAU

Plusieurs parcs de Beauharnois disposent d'imprenables vues sur le lac St-Louis et le fleuve Saint-Laurent, sans toutefois y permettre l'accès physique à l'eau. Seule le parc Nature permet la pratique d'activités nautiques à embarcations légères. De plus, il existe peu d'aménagements qui valorisent le caractère riverain de Beauharnois et qui incite la population à venir profiter d'un contact privilégié à l'eau grâce à des aires de détente et de socialisation.



À gauche : Infinite Bridge, Denmark | À droite : Confluence Park, Denver

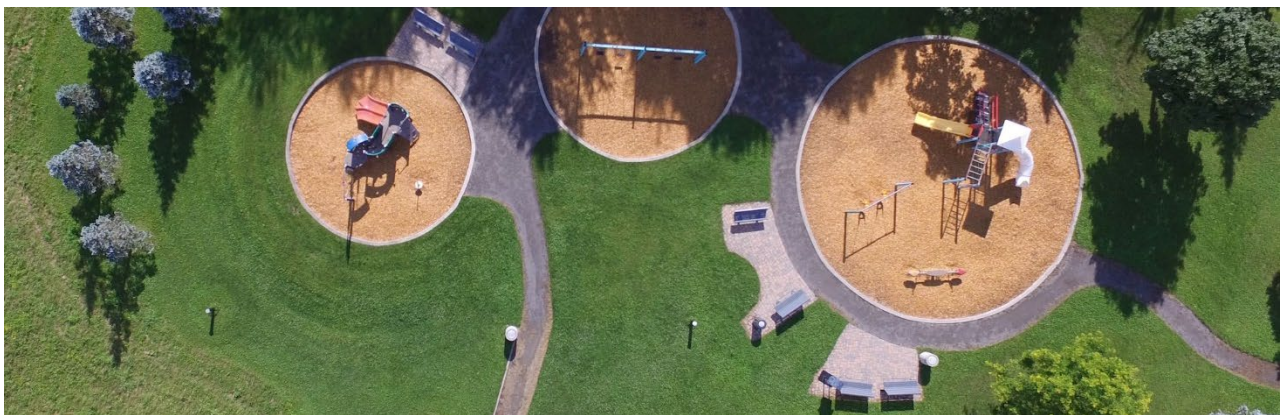
## ENJEU 2 : LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION DE L'OFFRE

Une Ville peut être dotée d'un réseau de parcs hors pair sans pour autant que la population le fréquente assidûment. Afin d'optimiser un impact positif dans la communauté, il est capital d'investir temps et énergie dans la mise en valeur des parcs et des espaces verts de Beauharnois en faisant leur promotion et en s'assurant que l'information sur les lieux soit disponible et connue par un plus grand nombre.



## ENJEU 3 : LA DIVERSIFICATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ DE LA VOCATION DES PARCS

Le réseau de parcs et d'espaces verts actuel propose peu de diversité en matière de vocation des parcs. Plusieurs citoyens ont exprimé lors des groupes de discussion qu'il serait souhaitable de développer les parcs de façon complémentaire afin de mettre en valeur les caractéristiques distinctives de ceux-ci. L'idée de créer des "parcs signatures" ayant une grande attractivité apparaît comme une perspective prometteuse pour l'avenir du développement du réseau de parcs.



## **ENJEU 4 : OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS**

Issue de fusions municipales au début des années 2000, Beauharnois possède de nombreux équipements sportifs et récréatifs répartis à travers la ville. L'analyse statistique de répartition et des ratios comparatifs a démontré que la ville se situe souvent au-dessus des seuils recommandés. Leur optimisation se rapporte à la concentration des efforts municipaux pour l'obtention et le maintien de plateaux polyvalents de bonne qualité plutôt qu'en grande quantité.



## 8 VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



La planification stratégique constitue une étape cruciale à l'élaboration du plan directeur des parcs et espaces verts. Elle positionne ce que la Ville souhaite en matière de développement de son réseau des parcs et des espaces verts. En effet, l'énoncé de la vision et les orientations stratégiques guident la rédaction du plan d'action en indiquant une direction claire permettant de prioriser les actions à prévoir.

La vision et les orientations stratégiques proposées dans le présent rapport ont été élaborées à la suite de la tenue d'un atelier participatif qui a permis aux représentants municipaux de Beauharnois de se prononcer sur les valeurs importantes qu'ils désirent véhiculer aux citoyens. Elles découlent aussi des constats et enjeux identifiés au rapport précédent et tiennent compte des différentes activités citoyennes qui se sont déroulées dans le cadre de la démarche.

### 8.1 DÉMARCHE D'ÉLABORATION

L'atelier participatif a permis de rassembler des représentants municipaux issus du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, du service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain ainsi que des services techniques – ingénierie. L'atelier visait donc à définir les éléments clés de l'énoncé de la vision et des orientations stratégiques à préconiser. Les résultats de la séance de consultation citoyenne ont servi de case de départ pour l'animation des activités.

Grâce à Miro, un outil de tableau blanc numérique, un premier énoncé de vision a été présenté aux participants. Cette vision a été rédigé à partir du nuage de mots issu de la séance de consultation citoyenne. Rappelons que le nuage de mots effectué sur le logiciel Slido, a été accompagné de la question suivante : « Comment imaginez-vous les parcs et espaces verts de Beauharnois dans 10 ans? » Les mots présentés reflètent donc ce que les citoyens souhaitaient retrouver dans la vision de développement. Les participants ont ainsi commenté l'énoncé, en indiquant leur souhait d'y retrouver les aspects de **santé et bien-être**, d'offre **adaptée** aux besoins de la population, **d'expérience et d'identité** au sein des parcs ainsi que **d'environnement**.

Toujours à l'aide de Miro, les participants étaient ensuite invités à suggérer des orientations stratégiques et à les prioriser selon leur niveau d'importance.

## 8.2 LA VISION

La vision stratégique résultante exprime une image claire et globale de ce qui est souhaité pour les parcs et espaces verts au terme d'un horizon de planification de dix ans. Elle fournit un langage commun qui permet d'orienter de manière consensuelle le développement du réseau des parcs et espaces verts dans le futur. Elle énonce la ligne directrice en fonction de laquelle les éventuels choix et décisions devraient être orientés.

Conséquemment, l'énoncé de vision suivant est proposé pour soutenir le développement du réseau pour les années à venir :

**EN 2034, LES PARCS ET ESPACES VERTS DE BEAUHARNOIS**, forment un réseau unit qui propose des expériences complémentaires et de qualité grâce à une offre consolidée autour de pôles thématiques et attractifs. Adaptés aux aspirations de sa communauté grandissante, les parcs et espaces verts de Beauharnois constituent des lieux inclusifs qui rapprochent les citoyens à la nature et qui favorisent leur bien-être.

## 8.3 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques déterminent les moyens qui seront utilisés pour répondre aux enjeux identifiés au diagnostic. Ces orientations sont alignées à la vision de développement et orientent l'élaboration du plan d'action qui viendra ensuite.

### ENJEU 1 – Mise en valeur du caractère riverain et le contact physique à l'eau

#### 1.1 Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine.

De nombreuses opportunités de mise à l'eau et de contemplation existent déjà sur le territoire. En revanche, les aires de repos situés au bord de l'eau, tel qu'au parc Sauvé ou encore au parc Riverain, mériteraient d'être bonifié à l'aide d'aménagements modernes, rassembleurs et design.

### ENJEU 2 – Optimisation des équipements sportifs et récréatifs

#### 2.1 Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale

Beauharnois souhaite poursuivre le développement de son réseau, mais en demeurant complémentaire à l'offre disponible à proximité de son territoire. Elle souhaite se distinguer en matière d'équipements et d'activités offertes et non dupliquer l'offre existante à proximité. Pour se faire, elle doit renforcer ses partenariats et étudier les opportunités en sports et loisirs intéressantes à son contexte.

#### 2.2 Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel

Cette orientation stratégique vise à optimiser l'utilisation de l'offre existante. Cela peut se manifester par la bonification des heures d'ouverture, en misant sur la polyvalence des lieux ou en prolongeant leur utilisation sur quatre saisons en bonifiant la programmation d'activités. Il peut aussi s'agir d'interventions en matière de maintien des actifs visant à améliorer la qualité d'accueil de certaines infrastructures.

### ENJEU 3 – La diversification et la complémentarité de la vocation des parcs

#### 3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle

Contexte de changement que connaît Beauharnois impose une réflexion qui entoure la redondance de la vocation des parcs à l'échelle de la Ville et des besoins ultérieures.

#### 3.2 Prévoir le développement du réseau de parcs et des espaces verts en fonction des projets d'aménagement et de densification prévu sur son territoire

Puisqu'une croissance de la population est anticipée, la Ville de Beauharnois doit s'assurer de planifier la croissance de son réseau en fonction de ses futurs projets de développements d'habitations. La Ville devra non seulement anticiper la demande, mais aussi se doter des outils urbanistiques et financiers nécessaires pour y répondre.

## **ENJEU 4 – Communication et la promotion de l'offre**

### 4.1 Encourager une meilleure connaissance de l'offre en parcs et espaces verts

Cette orientation stratégique vise à poursuivre la mise en valeur de l'offre. Cela se traduit notamment par des efforts de communications et de développement d'outils adaptés afin de fournir des informations complètes.

## 9 PLAN D'ACTION



Les orientations stratégiques énumérées à la section précédente ont guidé la préparation d'un plan d'action concret et aligné à la vision du Plan directeur des parcs et des espaces verts de la Ville de Beauharnois. La section qui suit discute des facteurs clés de réussite à la mise en œuvre du plan et présente une série d'actions à entreprendre au cours des dix (10) prochaines années selon les objectifs établis et leur priorisation dans le temps.

### Un plan flexible et évolutif

La priorisation faite à même le plan d'action actuel sera appelé à s'adapter au contexte du moment. En effet, le plan d'action devrait être utilisé comme guide pour les années à venir, mais devrait aussi demeurer flexible dans son applicable afin de répondre aux priorités changeantes de la Ville dans les prochaines années. Les éléments susceptibles d'influencer la priorisation des actions dans le temps peuvent inclure notamment :

- La sécurité des usagers;
- L'accès ponctuel à un financement particulier (subvention, programme, commandites);
- Les actions prévues en lien avec d'autres politiques municipales;
- Autres projets de mise à niveau des infrastructures de la Ville;
- Catastrophes naturelles ou sanitaires;
- Événements spéciaux;
- Des découvertes archéologiques;
- Etc.

Il est donc nécessaire de s'assurer que le plan d'action demeure un outil flexible qui saura s'adapter aux réalités changeantes des dix prochaines années.

### Une mise en œuvre concertée

La mise en œuvre du Plan directeur repose sur la collaboration d'une multitude d'acteurs, tant internes qu'externes, au-delà de la seule Direction des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Elle nécessitera une concertation étroite entre les différents services municipaux, les organismes partenaires, les institutions et les autres parties prenantes, afin de garantir une prestation de services optimale pour les citoyens. Par exemple, une telle collaboration pourrait inclure un partenariat renforcé avec l'organisme du Bois Robert ou encore avec la MRC de Beauharnois-Salaberry afin de continuer à offrir des sites de qualité qui viennent compléter l'offre municipale.

Plusieurs interventions impliqueront notamment le développement de nouvelles politiques ou encore l'intégration de certaines considérations en lien avec les parcs à des plans ou politiques existantes de la Ville. D'autres actions impliqueront une collaboration externe, par exemple avec le Centre de service scolaire (CSS) ou encore avec des acteurs en matière d'offre en sports et loisirs privés. Le Plan directeur devra servir de document phare pour guider les discussions et les représentations faites auprès de ces acteurs en vue de développer une offre au citoyen commune qui répond aux grandes orientations identifiées comme prioritaires pour le développement du réseau des parcs et espaces verts de Beauharnois. Ainsi le présent

plan d'action se décline en cinq (5) projets phares qui serviront de levier pour la recherche de sources de financement.

## Potentiel archéologique

On note la présence de site à valeur historique sur le territoire de Beauharnois, notamment le site archéologique de la Pointe-du-Buisson, où y est aménagé le musée québécois d'archéologie. Ce site a fait l'objet de nombreuses fouilles où la découverte de 1 800 000 objets a été démontré. Par conséquent, le territoire de Beauharnois, notamment les lieux situés le long du lac Saint-Louis, présente un potentiel archéologique qu'il faudra considérer lors de la mise en œuvre du plan directeur des parcs et espaces verts et des travaux qui en découlent. En effet, des travaux de fouilles pourraient être planifiée en amont de la réfection complète de certains parcs.

## 9.1 DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Le plan d'action prend la forme d'un tableau incluant un ensemble d'informations portant sur les interventions prévues (voir exemple à la figure 1). Les informations retrouvées sont les suivantes :

- La description de l'action;
- Le nom du/des parc(s) concerné(s);
- L'horizon de réalisation de l'action (0-3 ans, 4-6 ans ou 7-10 ans);
- La nature de l'intervention projetée (tel que le développement de l'offre ou encore le maintien des actifs);
- Une estimation d'ordre de grandeur incluant une contingence pour fins de planification budgétaire (s'il y a lieu).

La matrice complète des actions prévues se trouve à l'annexe 5.

**Figure 16 - Extrait de la matrice du plan d'action**

ACTION	PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION	ORDRE DE GRANDEUR AVEC CONTINGENCE
Réaliser les études préalables associées à l'aménagement du pôle intergénérationnel	Parc Bourcier		4-6 ans	Autres professionnels (ingénierie, laboratoire d'analyse...)	75 000 \$

### 9.1.1 Priorisation des interventions

L'ensemble des actions à prévoir dans les dix prochaines années ont été priorisées à court (0-3 ans), moyen (4-6 ans) ou long terme (7-10 ans) en fonction de critères de priorisation prédéterminés et en respect des moyens disponibles. Cette priorisation dans le temps est nécessaire afin d'assurer la capacité d'exécution des différents projets dont la Ville souhaite entreprendre.

#### 0-3 ans

Les interventions à prioriser à court terme sont principalement celles qui ont trait à la sécurité des espaces et des installations et au maintien des actifs. Ces actions peuvent aussi inclure la production d'études, de relevés complémentaires ou de plan concept afin de bien cibler les interventions qui devront être portées sur le réseau. Les actions à court terme peuvent également inclure le développement et la mise en œuvre d'outils de planification et de politiques en lien avec le réseau des parcs et espaces verts.

#### 4-6 ans et 7-10 ans

À moyen et à long terme, les actions viseront essentiellement l'optimisation de l'offre sur le territoire et la mise en valeur des espaces naturels. La consolidation de l'offre d'équipements et d'infrastructures et son évolution par rapport aux tendances actuelles est donc également à prendre en compte à cette étape. Cela inclut aussi les actions de plus grande envergure ou les projets spéciaux, nécessitant une plus longue période de planification et de mise en œuvre.

### 9.1.2 Nature des interventions

La nature des interventions informe du type de travaux que chacune des actions implique. Elle se décline de la manière suivante :



#### **Aménagement paysager**

Amélioration esthétique et fonctionnelle des espaces par l'ajout de plantations, mobilier urbain, sentiers, éclairage paysager, etc.



#### **Réfection majeure et développement de l'offre**

Rénovation importante des infrastructures existantes pour assurer leurs fonctionnalité, sécurité et durabilité à long terme et création de nouvelles infrastructures visant une amélioration de l'offre.



#### **Maintien des actifs**

Entretien régulier réparation et mise à niveau des infrastructures existantes, par exemple une mise à niveau d'une aire de jeux ou encore le retrait d'un équipement.



#### **Politique et procédures**

Élaboration de politiques et procédures pour guider la planification, gestion et développement des parcs et espaces verts.



#### **Plan concepts**

Conception de plans détaillés visant un réaménagement important d'un parc.

### **9.1.3 Estimation d'ordre de grandeur budgétaire**

Une estimation budgétaire pour chacune des interventions a été proposée afin d'aider à la planification budgétaire de la mise en œuvre du Plan directeur d'ici les dix prochaines années.

#### **Note sur l'estimation budgétaire**

Les estimés budgétaires proposés pour chacune des actions sont basés sur les prix standards du marché (2024). Ces estimations sont sujettes aux augmentations liées à l'inflation ainsi que des coûts de construction qui sont variables d'une année à l'autre. Il s'agit d'un ordre de grandeur pour des fins de planification budgétaire plutôt qu'une estimation précise des coûts.

L'ensemble des estimations budgétaires ont été préparé en fonction des coûts directs d'aménagement ou de mise en œuvre. Afin d'assurer la prise en compte du budget global, une deuxième colonne vient ajuster l'estimation à la hausse de 40 % afin d'y inclure les frais de développement de projet, les honoraires professionnels et autres frais indirects ainsi qu'une contingence.

#### **Note sur les dépenses en entretien**

Les estimés budgétaires préparés à même le plan d'action visent uniquement le rattrapage en lien avec le maintien des actifs, les remplacements majeurs et le développement de l'offre aux citoyens. Cependant, il importe de mentionner que tout projet d'ajout d'infrastructure aux parcs et espaces verts devrait être accompagné d'une réflexion sur les frais d'entretien qui doivent être prévus pour l'actif en question afin d'en assurer le maintien dans le temps.

## 9.2 PROJETS PHARES DU PLAN D'ACTION

Cette section du plan d'action permet d'apprécier un aperçu synthétique des projets phares proposés pour les 10 prochaines années. Les images utilisées servent d'inspiration et permettent de représenter visuellement la vocation souhaitée. On souligne notamment la consolidation de l'offre actuelle en 4 pôles attractifs ainsi que le renouvellement de l'offre récréative des parcs de voisinage.

### Création d'un pôle culturel et riverain

#### AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS :

- Bonification des aménagements paysagers
- Aménagement d'une promenade riveraine
- Ajout d'une rampe d'accès pour les embarcations non-motorisées
- Création d'un lien physique entre les trois parcs
- Aménagement d'un parcours hivernal lumineux
- Retrait d'une aire de jeux pour enfant (balançoires)
- Réfection de la rotonde
- Ajout d'une zone fraîcheur (brumisateurs au Place du Marché)
- Bonification du mobilier de détente incluant des balançoires pour tous

#### PARCS CONCERNÉS :

- Parc Riverain
- Parc Sauvé
- Place du Marché

#### ORIENTATIONS VISÉES :

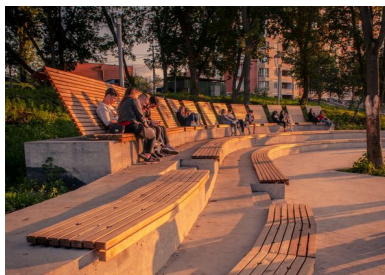
- Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine
- Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale
- Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel

#### ORDRE DE GRANDEUR ESTIMÉ :

- 2,8 M \$



Promenade riveraine



Aire de socialisation et de détente



Aménagements paysagers



Parcours hivernal illuminé



Zone de fraîcheur

## Création d'un pôle jeunesse

### AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS :

- Réaménagement de l'aire de jeu
- Intégration d'un parcours des droits de l'enfant
- Retrait des bacs de plantation
- Remplacement de la table de tennis de table
- Réfection et la bonification du parc de planche à roulettes
- Ajout d'un espace de socialisation avec un éclairage d'ambiance et du mobilier

### PARC CONCERNÉ :

- Parc des Générations

### ORIENTATIONS VISÉES :

- Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale
- Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel
- Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobiliers actuelle

### ORDRE DE GRANDEUR ESTIMÉ :

- 1,4 M \$



Espace de socialisation



Tennis de table



Réfection du parc de planche à roulettes

## Création d'un pôle sportif

Les aménagements proposés auront des retombées significatives pour l'école secondaire voisine, notamment grâce au remplacement, à l'entretien et à l'ajout d'infrastructures qui viendront enrichir l'offre du Centre de service scolaire. Il est donc essentiel de lancer cette démarche en étroite collaboration avec le Centre de service scolaire, afin de maximiser les bénéfices pour les élèves et la communauté.

### AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS :

- Retrait du parc canin
- Réfection complète de la piste d'athlétisme
- Réfection des terrains de volleyball
- Remplacement d'estrades
- Remplacement de fontaines d'eau
- Remplacement de mobilier et de poubelles
- Réfection du sentier asphalté
- Ajout d'une fontaine d'eau potable

#### Options

- > Ajout d'un préau quatre saisons et d'une patinoire réfrigérée
- > Dôme soccer
- > Skate plaza
- > Acquisition de terrain

### PARCS CONCERNÉS :

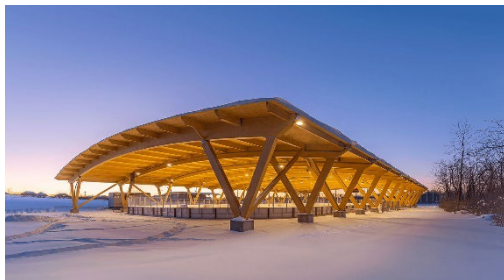
- Parc de l'école secondaire
- Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

### ORIENTATIONS VISÉES :

- Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale
- Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel
- Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobiliers actuelle

### ORDRE DE GRANDEUR ESTIMÉ :

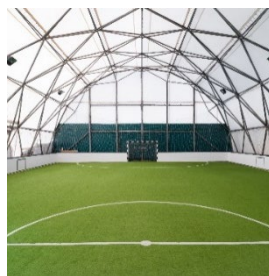
- 1 M \$ - 16,8 M \$



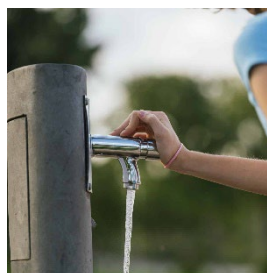
Préau quatre saisons et patinoire réfrigérée



Réfection de la piste d'athlétisme



Dôme soccer intérieur



Remplacement des fontaines d'eau potable

## Création d'un pôle intergénérationnel

### AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS :

- Aménagement d'une aire de repos près du plan d'eau
- Ajout de deux terrains de pickleball
- Réfection de l'aire de jeux pour permettre une accessibilité universelle
- Démolition et installation d'un chalet de parc avec bloc sanitaire et rangements
- Réfection du skatepark
- Réfection de la rampe de mise à l'eau

### PARC CONCERNÉ :

- Parc Bourcier

### ORIENTATIONS VISÉES :

- Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale
- Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine
- Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel
- Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobiliers actuelle

### ORDRE DE GRANDEUR ESTIMÉ :

- 2,1 M \$



Marina Contrecœur, crédit : Tarmac



Terrain de pickleball

## Renouvellement de l'offre récréative des parcs de voisinage

### INTERVENTIONS PROPOSÉES :

- Renouvellement des aires de jeux défraîchies
- Ajout de matériel sur les surfaces de réception
- Retrait des clôtures (lorsqu'approprié)
- Ajout de mobilier et structuration des aires de repos
- Ajout d'espace ombragé

### PARCS CONCERNÉS :

- Parc Macdonald
- Parc Tisseur
- Parc Montpetit
- Parc du Canal

### ORIENTATIONS VISÉES :

- Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobiliers actuelle

### ORDRE DE GRANDEUR ESTIMÉ :

- 2,8 M \$



Parc Montpetit

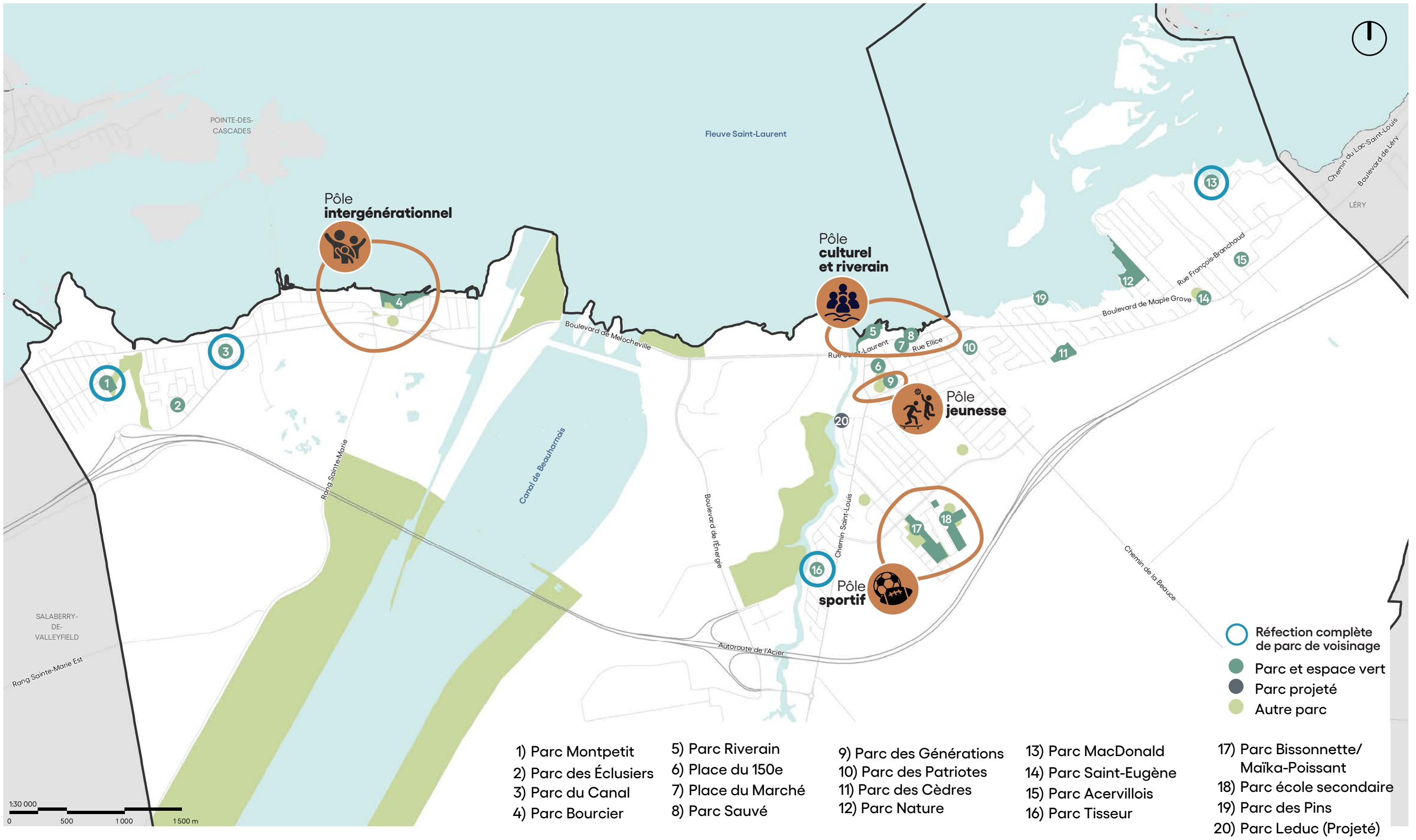


Parc Tisseur



Parc Macdonald

Figure 17 - Localisation des projets phares



# 10 CONCLUSION

La réalisation du plan directeur des parcs et des espaces verts avait comme objectif d'élaborer un outil de référence pour les décideurs de la Ville de Beauharnois. Un inventaire sur le terrain ainsi qu'une démarche de participation publique ayant rejoint plus de 570 résidents, ont menés à l'identification des besoins et à la priorisation d'actions qui sont conséquentes.

Une planification intégrée consiste également à prendre en considération les prévisions en matière démographique et d'aménagement du territoire afin de prévoir un développement sur dix ans qui demeure adapté à la réalité de la Ville.

Le plan directeur s'est également inspiré des nouvelles tendances en ce qui concerne l'aménagement des parcs et espaces verts et les activités émergentes. Finalement, l'élaboration d'une vision accompagnée d'orientations stratégiques de développement a guidé la production d'un plan d'action dont la mise en œuvre devra demeurer flexible dans le temps.

Cet outil de planification stratégique permettra d'assurer des décisions réfléchies et en cohérence en fonction des besoins réels de la population pour les années à venir. En somme, le plan directeur des parcs et espaces verts de Beauharnois est un outil essentiel de planification pour les gestionnaires et les élus qui doivent projeter les investissements futurs à réaliser dans l'infrastructure municipale.

## **ANNEXE 1 FICHES D'INVENTAIRE**

# O1: Parc Montpetit

Typologie: Parc de voisinage

## LOCALISATION



## O1: Parc Montpetit

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 4x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
3	Jeu à bascule	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	●	Non	Sable	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module grimpeur	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Patinoire extérieure (à bande)		●	Oui	Asphalte	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
3	Banc	Plastique sur socle de béton	●
1	Lampadaire	-	
4	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Support à vélo	12 places	●
1	Toilette extérieure	Plastique	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Présence de bancs mais pas de table à pique-nique. Peu d'ombrage.
Canopée	<b>Faible</b> 6 jeunes arbres. La canopée va augmenter. Feuillus.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Bruits de la circulation routière lointaine
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage de la patinoire et depuis la rue
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur le mobilier et un module de jeux.

### NOTES

- Parc clôturé, visible depuis l'espace public et proche d'habitations.
- Quartier résidentiel composé de maisons unifamiliales.
- Parc contigu à un boisé.
- Peu de végétation et d'ombrage.
- Modules de jeux désuets et surface de réception globalement en mauvais état.
- Patinoire en mauvais état.
- Présence de graffitis
- Absence de table à pique nique
- Clôture manquante.
- Espace libre.

# 01: Parc Montpetit

## PHOTOS



## O2: Parc des Éclusiers

Typologie: Parc de voisinage

### LOCALISATION



## O2: Parc des Éclusiers

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Bac à sable	18 mois - 5 ans	○	Oui	Sable	○
1	Balançoire	1x 18 mois - 5 ans 3x 5 ans - 12 ans 1x parent-enfant	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Jeu grimpeur tournant	5 ans - 12 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Jeu sur ressort	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Jeu tournant	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○
1	Module grimpeur	18 mois - 5 ans	○	Oui	Copeaux de bois	○

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
4	Banc	Plastique et métal sur socle de béton	○
6	Lampadaire	Métal sur socle de béton	○
1	Panneau informatif	Affiche de parc	○
2	Panneau informatif	Règlementaire	○
2	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	○
2	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	○

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Topographie plane mais espace de circulation restreint. Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Bien</b> Plusieurs bancs et tables à pique-nique mais manque d'ombrage.
Canopée	<b>Faible</b> Quelques arbres matures en bordure de parc. Jeunes arbres. La canopée va se développer. Feuillus.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Bruits de la circulation routière lointaine.
Éclairage	<b>Bon éclairage d'ensemble</b> Lampadaires répartis dans le parc.
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis

### NOTES

- Quartier résidentiel composé de maisons unifamiliales.
- Parc contigu à des habitations et bien visible depuis l'espace public.
- Parc récemment aménagé en bon état globalement.
- Densité et diversité des modules de jeux, pas d'espace disponible.
- Jeunes arbres, peu d'ombre pour le moment.
- Espace de détente séparé de l'aire de jeux.
- Pas d'écran visuel sur une habitation limitrophe.

## **O2: Parc des Éclusiers**

- Quelques graffitis .
- Parc bien éclairé.

## O2: Parc des Éclusiers

### PHOTOS



### 03: Parc du canal

Typologie: Parc de voisinage

#### LOCALISATION



### 03: Parc du canal

#### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 4x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
3	Jeu à bascule	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Jeu grimpeur	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Jeu grimpeur	18 mois - 5 ans	●	Non	Sable	●
1	Jeu tournant	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Ballon-poire	5 ans - 12 ans	●	Non	Gazon	●

#### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Banc	Plastique sur socle de béton	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
4	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	●

#### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

#### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante) Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Une table à pique-nique et un banc exposés au soleil.
Canopée	<b>Faible</b> Jeunes arbres. La canopée va augmenter. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis la rue.
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun.
Vandalisme	<b>Pas d'éléments vandalisés</b> Aucun

#### NOTES

- Parc clôturé, très ouvert visuellement et visible depuis l'espace public.
- Parc proposant des équipements récréatifs pour les enfants,
- Modules de jeux pour enfants désuets et surface de réception en mauvais état.
- Parc très peu ombragé pour le moment (jeunes arbres).
- Absence d'écran visuel avec des habitations limitrophes.
- Plusieurs accès: accès principal sur la 17ème avenue, accès secondaire sur la 16ème avenue peu visible et sans signalétique.
- Affiche de parc avec identité visuelle de la Ville.

### 03: Parc du canal

#### PHOTOS



## 04: Parc Bourcier

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



## O4: Parc Bourcier

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 4x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
2	Banc des joueurs	Bois et métal	●	Oui	-	
2	Estrade	Aluminium	●	Oui	-	
1	Jeu d'eau		●	Non	Béton	●
1	Jeu grimpeur			-	-	
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
2	Module grimpeur	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Parc de planche à roulettes		●	Oui	Asphalte	●
1	Terrain de balle		●	Oui	Sable et gazon	●
1	Terrain de pickleball		●	Oui	Béton	●
1	Terrain de tennis		●	Oui	Béton	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Banc	Plastique et métal	●
1	Banc	Plastique sur socle de béton	●
5	Banc	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Banc	Plastique et bois	●
1	Boîte de biblio-échange	Bois	●
1	Fontaine à boire	Métal sur socle de béton	●
6	Panneau informatif	Règlementaire	●
2	Panneau informatif	Affiche de parc	●
1	Poubelle	Métal	●
3	Poubelle	Plastique	●
6	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
3	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	●
2	Toilette extérieure	Plastique	●
4	Toilette extérieure	-	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Bâtiment technique	-	●
Chalet de parc	-	●
Quai	Amovible	●
Rampe de mise à l'eau	Béton	●
Rampe de mise à l'eau	-	●
Stationnement asphalté	10 cases et moins	●
Stationnement en poussière-de pierre		●

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante) Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.

ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

#### O4: Parc Bourcier

Aires de détente	<b>Bien</b> Bancs et tables à pique-nique récents près des jeux d'eau mais absence d'ombrage.
Canopée	<b>Faible</b> Peu d'arbres. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage des terrains de sports.
Point d'intérêt	<b>Très attractif</b> Panorama sur le lac Saint-Louis
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur le chalet de parc

#### NOTES

- Parc dans un quartier résidentiel calme composé de maisons unifamiliales.
- Parc contigu à un CPE et près de la marina de Mélocheville.
- Parc riverain proposant des vues ouvertes sur le lac.
- Parc avec une topographie plane et de grands espaces libres sans ombrage et exposés aux vents.
- Plage non officielle paraissant utilisée (usagers rencontrés).
- Offre en terrains de sports (terrain de balle et terrain de tennis/pickleball) et équipements pour enfants (aire de jeux et jeux d'eau).
- Ancien parc de planche à roulettes démantelé.
- Petit espace de stationnement.
- Chalet de parc en mauvais état.
- Orientation du terrain de balle Ouest-Est et marbre à l'Est pouvant entraîner une gêne visuelle pour les joueurs (éblouissement).
- Surface de réception en sable contaminée et absence de bordures autour des balançoires.
- Rampe de mise à l'eau en mauvais état, fermée au public.

## 04: Parc Bourcier

### PHOTOS



## 05: Parc Riverain

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

## 05: Parc Riverain

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL	SURFACE	ÉTAT
<b>MOBILIER ET SIGNALISATION</b>							
QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT				
13	Banc	Plastique sur socle de béton	○				
4	Banc	Plastique sur socle de béton	○				
8	Lampadaire	Métal sur socle de béton	○				
1	Panneau d'interprétation	Bois et plastique sur socle de béton	○				
1	Panneau d'interprétation	Plastique et métal	○				
2	Panneau informatif	Affiche de parc	○				
3	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	○				
4	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	○				
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○				
3	Table à pique-nique	Bois	○				
9	Table à pique-nique	Plastique sur socle de béton	○				
1	Toilette extérieure	Plastique	○				

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Bâtiment technique	Bâtiment près de la rampe de mise à l'eau	○
Bâtiment technique	Capitainerie	○
Bâtiment technique	-	○
Quai	-	○
Quai	Temporaire	○
Rampe de mise à l'eau	Béton	○
Sentier	Gravier	○
Stationnement asphalté	-	

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> -
Aires de détente	<b>Bien</b> Nombreux éléments de mobilier de détente le long du sentier ombragés et au soleil, et permettant de profiter de la vue sur le lac.
Canopée	<b>Importante</b> Nombreux arbres matures répartis le long du sentier Feuillus et conifères
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Poteaux et lignes électriques.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Plusieurs lampadaires le long du sentier
Point d'intérêt	<b>Très attractif</b> Vues sur le lac Saint Louis.
Vandalisme	<b>Beaucoup d'éléments vandalisés</b> Nombreux graffitis sur le mobilier.

### NOTES

- Parc du centre-ville attenant à la marina.
- Quartier à vocation mixte (résidentiel et commercial).
- Proximité d'habitations collectives et de services de restauration.
- Stationnement connexe.
- 2 entrées de parc : entrée principale près du stationnement et entrée secondaire près du pont de la route 132.
- Parc traversé par l'itinéraire de la route verte.
- Nombreux éléments de mobilier de détente avec des graffitis.
- Parc très fréquenté lors de la visite pour la détente, la promenade et la baignade.

## 05: Parc Riverain

- 2 parties : espace vert avec sentier pour la promenade / capitainerie, rampe de mise à l'eau et quais. Manque de connectivité entre ces 2 parties.
- Homogénéité du mobilier mais signature visuelle identique à celle des autres parcs de la Ville.

# 05: Parc Riverain

## PHOTOS



## 06: Place du 150e

Typologie: Ilot urbain

### LOCALISATION



## O6: Place du 150e

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL	SURFACE	ÉTAT	
<b>MOBILIER ET SIGNALISATION</b>								
QTÉ	TYPE	DESCRIPTION						ÉTAT
4	Banc	Béton						○
12	Lampadaire	Métal sur socle de béton						○
2	Panneau informatif	Règlementaire						○
1	Panneau informatif	Bois et plastique sur socle de béton						○
1	Panneau informatif	Affiche de parc						○
2	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton						○
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton						○
2	Table à pique-nique	Métal						○
1	Table à pique-nique	Plastique						○

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Sentier	Gravier	●
Stationnement asphalté	11 à 50 cases	○
Structure d'art urbain	Métal	○
Structure d'art urbain	Béton et métal	○
Structure d'art urbain	Pierre	○

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Parc avec une partie plane et une partie avec du dénivelé. Proximité d'un arrêt de bus. Sentier contaminé disparaissant par endroits.
Aires de détente	<b>Bien</b> Tables à pique-nique près des 2 entrées de parc sur une surface gazonnée à l'ombre. Mobilier de détente hétérogène et peu cohérent visuellement.
Canopée	<b>Moyenne</b> Arbres matures. Jeunes arbres. La canopée devrait augmenter. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Bon éclairage d'ensemble</b> Éclairage d'ambiance répartis le long du sentier.
Point d'intérêt	<b>Assez attractif</b> Structures d'art urbain avec explications. Vue sur une murale. Localisation en centre-ville.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Quelques graffitis.

### NOTES

- Parc situé dans le centre-ville, entre la SAAQ, la bibliothèque et le communautaire.
- Visible depuis l'espace public.
- Ambiance calme malgré la situation en centre-ville.
- Parc à vocation paysagère et de détente.
- Parc au pied d'une butte avec une partie présentant du dénivelé.
- Œuvres d'art valorisées par des aménagements paysagers.
- Sentier contaminé.
- Parc accessible sur 2 cotés.
- Espace libre.
- Mobilier de détente en bon état mais hétérogène. Pas de signature visuelle forte du mobilier de détente.

**06: Place du 150e**

**PHOTOS**



## 07: Place du Marché

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



## 07: Place du Marché

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
<b>MOBILIER ET SIGNALISATION</b>			
QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
6	Bac de plantation	Temporaire	○
7	Bac de plantation	Béton	●
10	Banc	Plastique et métal	○
31	Banc	Temporaire	○
5	Lampadaire	Métal sur socle de béton	○
1	Lampadaire	Métal sur socle de béton	●
1	Panneau d'interprétation	Bois et plastique sur socle de béton	●
1	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	○
3	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Support à vélo	14 places	○
6	Table	Temporaire	○
1	Table à pique-nique	Plastique et métal	●
1	Toilette extérieure	Plastique	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Halle de marché	Bois et métal	○

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante) Place minéralisée (pavés) et sentier en béton. Seuils non nivelés entre le sentier et les pavés de la place.
Aires de détente	<b>Bien</b> Mobilier temporaire pendant l'été permettant les regroupements et la sociabilisation. Mobilier permanent désuet.
Canopée	<b>Faible</b> Quelques arbres matures en entrée de la place et autour de la place. Plantes-bandes plantées. Feuillus.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Bruits de la circulation routière.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage homogène mais lampadaires désuets.
Point d'intérêt	<b>Assez attractif</b> Lieu de rassemblement. Animation du centre ville et proximité de services de restauration (glacier, restaurant).
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Quelques graffitis.

### NOTES

- Place très minéralisée avec une halle de marché.
- Installation de mobilier temporaire (bancs, tables, bacs de plantation durant l'été).
- Espace favorable aux rassemblements de par sa localisation et la présence de la halle.
- Mobilier permanent et halle à la signature visuelle désuète.
- Aménagement paysager en entrée nord de la place.
- Absence d'affiche de parc et de signalétique.
- Sentier en béton et pavés avec des fissures et trous.

# 07: Place du Marché

## PHOTOS



## 08: Parc Sauv 

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



## O8: Parc Sauv 

###  QUIPEMENTS SPORTIFS ET R CR ATIFS

QT�	TYPE	DESCRIPTION	�TAT	�CLAIRAGE	MAT�RIEL SURFACE	et �TAT
1	Balan�oire	1x 18 mois - 5 ans 1x 5 ans - 12 ans	�	Non	Sable	�

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QT�	TYPE	DESCRIPTION	�TAT
1	Bac de plantation	B�ton	�
4	Bac de plantation	B�ton	�
1	Banc	Bois et plastique sur socle de b�ton	�
15	Banc	Plastique sur socle de b�ton	�
4	Banc	Plastique sur socle de b�ton	�
1	Lampadaire	M�tal	�
3	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	�
1	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	�
2	Lampadaire	M�tal sur socle de b�ton	�
5	Panneau d'interpr�tation	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	�
4	Panneau informatif	R�glementaire	�
1	Panneau informatif	Affiche de parc	�
1	Poubelle	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	�
5	Poubelle	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	�
1	Station de tri	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	�
3	Station de tri	Plastique et m�tal sur socle de b�ton	�
6	Table � pique-nique	Plastique sur socle de b�ton	�
1	Toilette ext�rieure	Plastique	�

### AM NAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	�TAT
B�timent technique	Poste de rel�vement	�
Sentier	Asphalte	�
Monument comm�moratif	B�ton	�
Kiosque	M�tal et b�ton	�

### APPR CIATION GLOBALE

CRIT�RE	NOTES
Accessibilit� universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Sentier en mauvais �tat.
Aires de d�tentes	<b>Tr�s bien</b> Nombreux bancs et tables � pique-nique r�partis dans le parc, situ�s � l'ombre ou au soleil.
Canop�e	<b>Importante</b> Arbres matures r�partis dans le parc. Arbustes et plates-bandes plant�es en entr�e de parc.
Nuisances	<b>Nuisances l�g�res</b> Bruits de la circulation routi�re.
�clairage	<b>Moyen �clairage d'ensemble</b> �clairage fonctionnel mais lampadaires h�t�rog�nes.
Point d'int�r�t	<b>Tr�s attractif</b> Point de vue sur le fleuve. Sc�ne avec programmation culturelle. Animation du centre-ville.
Vandalisme	<b>Quelques �l�ments vandalis�s</b> Quelques graffitis sur le mobilier.

### NOTES

-   Parc en centre-ville destin    la d tente et   l'observation du fleuve.
-   Kiosque avec sc ne proposant une programmation culturelle estivale.

## 08: Parc Sauvé

- Nombreux bancs et tables à pique-nique présentant une signature visuelle homogène et semblable à celle des autres parcs.
- Lampadaires hétérogènes.
- Sentiers en mauvais état.
- Canopée développée et aménagements paysagers.
- Pointe du parc en mauvais état et fermée au public.
- Surface de réception autour des balançoires contaminée et sans bordures.

# 08: Parc Sauvé

## PHOTOS



## 09: Parc des Générations

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



## O9: Parc des Générations

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 2x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Estrade	Aluminium	●	Oui	-	●
1	Module de jeu	18 mois - 12 ans (combiné)	●	Non	Sable	●
1	Parc de planche à roulettes		●	Oui	Béton	●
1	Patinoire extérieure (sans bande)			-	-	
1	Tennis de table	Béton	●	Oui	Béton	●
1	Terrain de basketball	Demi terrain	●	Oui	Béton	●
1	Terrain de basketball	Standard	●	Oui	Béton	●
2	Cages de hockey	Demi terrain	●	Oui	Béton	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
4	Bac de plantation	Bois	●
1	Banc	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Banc	Bois et métal	●
1	Banc	Béton	●
1	Fontaine à boire	Métal sur socle de béton	●
1	Panneau d'interprétation	Plastique et bois sur socle de béton	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
2	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Station de réparation de vélo	Métal	●
5	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Table à pique-nique	Socle de béton	●
1	Toilette extérieure	Plastique	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Stationnement asphalté	51 cases et plus	●
Conteneur pour le prêt de jeux	Temporaire	●

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite. Piste cyclable de la route verte longeant le parc.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Peu de mobilier de détente et peu d'ombrage.
Canopée	<b>Faible</b> Quelques arbres matures dispersés dans le parc. 3 jeunes arbres. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage fonctionnel du parc de planche à roulettes et du terrain de basketball.
Point d'intérêt	<b>Assez attractif</b> Équipements sportifs et récréatifs pour les enfants et adolescents. Proximité d'organismes scolaires et éducatifs.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Quelques graffitis (parc de planche à roulette et module de jeux).

ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

## 09: Parc des Générations

### NOTES

- Parc très ouvert et visible depuis l'espace public.
- Parc longé par la piste cyclable de la route verte.
- Parc contigu à la Maison des jeunes, à la bibliothèque, à un CPE et à une école.
- Équipements sportifs pour les enfants et adolescents (parc de planche à roulettes et terrain de basketball)
- Peu d'ombrage et de mobilier de détente.
- Container temporaire pour le prêt de jeux.
- Parc très fréquenté lors de la visite (enfants et adolescents).
- Petit espace libre.
- Bacs pour l'agriculture urbaine en mauvais état.
- Graffitis sur les modules du parc de planche à roulettes.
- Espaces bien délimités.
- Surface de réception en sable et absence de bordures autour de l'aire de jeux pour enfants.

# 09: Parc des Générations

## PHOTOS



## 10: Parc des Patriotes

Typologie: Parc de voisinage

### LOCALISATION



## 10: Parc des Patriotes

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	1x 18 mois – 5 ans 1x 5 ans – 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module de jeu	18 mois – 5 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
1	Module grimpeur	5 ans – 12 ans	●	Non	Sable	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Banc	Plastique et métal	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Un banc uniquement
Canopée	<b>Moyenne</b> Plusieurs arbres matures répartis dans le parc à proximité des jeux pour enfants. 2 jeunes arbres. Feuillus. 1 frêne avec traitement.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucun
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis la rue
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Quelques graffitis.

### NOTES

- Parc dans un quartier résidentiel calme composé de maisons familiales.
- Parc très ouvert et visible depuis la rue.
- Parc dans un îlot central proche des habitations.
- Parc dédié aux activités récréatives pour enfants.
- Modules de jeux pour enfants en bon état globalement (quelques graffitis).
- Surface de réception en sable et absence de bordures autour du module grimpeur et des balançoires.
- Peu de mobilier de détente (1 banc uniquement).
- Arbres apportant de l'ombrage.
- Affiche de parc avec identité visuelle de la Ville

# 10: Parc des Patriotes

## PHOTOS



## 11: Parc des Cèdres

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

## 11: Parc des Cèdres

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 2x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
2	Banc des joueurs	Bois et métal	●	Oui	Sable	●
2	Estrade	Métal	●	Non	-	●
1	Jeu d'eau		●	Oui	Béton	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
1	Terrain de balle	Dimensions Moustique	●	Oui	Sable et gazon	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
2	Bac de plantation	Béton	●
2	Banc	Plastique sur socle de béton	●
4	Banc	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Banc	Plastique sur socle de béton	●
1	Fontaine à boire	Métal sur socle de béton	●
1	Lampadaire	-	●
1	Panneau informatif	Règlementaire	●
2	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
3	Poubelle	Plastique	●
3	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	●
2	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Chalet de parc	Toilettes	●
Pergola	Bois	●
Sentier	Béton	●

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Parc connecté à un corridor piéton et cyclable. Sentier en béton avec des escaliers. Jeux d'eau au sommet d'une butte, difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Aire de jeux pour enfants et terrain de balle sur la partie plane en bas du parc.
Aires de détente	<b>Bien</b> Plusieurs bancs et tables à pique-nique récents mais peu d'ombrage. Tables à pique-nique au sommet de la butte, difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Pergola sans mobilier.
Canopée	<b>Faible</b> Quelques arbres jeunes dispersés. La canopée devrait augmenter. Feuillus.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Proximité de la voie ferrée pouvant potentiellement apporter des nuisances sonores ponctuelles (aucun passage de train durant la visite).
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis la rue et éclairage du terrain de balle et des jeux d'eau.
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur plusieurs éléments de mobilier.

## 11: Parc des Cèdres

### NOTES

- Parc dans un quartier résidentiel composé de maisons unifamiliales assez dense.
- 3 entrées : 2 entrées sur la rue des Cèdres et 1 entrée secondaire sans signalétique connectée à un corridor cyclable.
- Parc clôturé (clôture e bon état), contigu à petit boisé et proche des habitations.
- Parc connecté à l'arrière au boisé via une passerelle en bois et un sentier longeant la voie ferrée mais absence de signalétique. Parc connecté au corridor piéton et cyclable de la rue Piétonnière.
- Parc au relief varié, avec des aménagements paysagers (plates-bandes plantées et bacs).
- Jeux d'eau récents avec aménagement paysager et mobilier de détente, en sommet de butte.
- Mobilier récent mais hétérogène avec quelques graffitis.
- Grand espace libre près du terrain de balle.
- Ombrage manquant. Pergola sans mobilier de détente. Aire de détente en sommet de butte pas accessibles universellement.
- Différents espaces bien séparés visuellement et fonctionnellement.
- Surface des aires de jeux pour enfants en sable, très contaminée et sans bordure.
- Terrain de balle en moyen état.
- Affiche de parc avec identité visuelle de la Ville.

# 11: Parc des Cèdres

## PHOTOS



## 12: Parc Nature

Typologie: Parc de quartier

### LOCALISATION



## 12: Parc Nature

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ TYPE DESCRIPTION ÉTAT ÉCLAIRAGE MATÉRIEL SURFACE et ÉTAT

#### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Bac de plantation	Bois	○
2	Banc	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Banc	Socle de béton	●
1	Banc	Plastique	○
1	Banc	Plastique sur socle de béton	○
1	Banc	Plastique	○
1	Lampadaire	Métal sur socle de béton	○
9	Panneau d'interprétation	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Panneau d'interprétation	Bois et plastique sur socle de béton	○
2	Panneau d'interprétation	Plastique et métal sur socle de béton	○
2	Panneau informatif	Règlementaire	○
1	Panneau informatif	Affiche de parc	○
1	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	○
2	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Table à pique-nique	Socle de béton	●
1	Table à pique-nique	Plastique	●
2	Table à pique-nique	Plastique sur socle de béton	○
1	Toilette extérieure	Plastique	○

#### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Chalet de parc	Location de kayaks et planches	○
Quai	Temporaire	○
Sentier	Gravier	○
Stationnement asphalté	11 à 50 cases	○
Observatoire	Bois	○
Containers à embarcations nautiques	Temporaire	○

#### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante) Sentier faisant le tour du parc très contaminé par endroit.
Aires de détentes Canopée	<b>Bien</b> Banc dispersés le long du sentier ombragés et au soleil. Tables à pique-nique près du lac. <b>Moyenne</b> Arbres matures et jeunes arbres le long du sentier. Feuillus et conifères.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage du stationnement uniquement.
Point d'intérêt	<b>Très attractif</b> Observatoire permettant de profiter d'un panorama sur le lac. Parc limitrophe à un boisé accueillant des oiseaux . Parc offrant des aménagements paysagers et des panneaux d'interprétation sur la faune.
Vandalisme	<b>Beaucoup d'éléments vandalisés</b> Graffitis sur plusieurs éléments de mobilier, sur l'observatoire et les containers.

ÉTAT ○ Bon ○ Moyen ● Mauvais

## 12: Parc Nature

### NOTES

- Parc calme proposant un belvédère, un sentier et du mobilier permettant de se détendre et d'observer la nature et le lac-Saint-Louis.
- Parc accessible par une voie en impasse, et non indiqué préalablement. (signalétique temporaire pour le service de locations d'embarcations).
- Plusieurs usagers rencontrés. Parc semblant très fréquenté durant l'été.
- Nombreux graffitis sur le mobilier, l'observatoire et les containers.
- Bancs hétérogènes. Peu de poubelles et de tables à pique-nique (table manquante).
- Sentier central très contaminé.
- Équipements et service de location temporaires pour la période estivale (quais et containers à embarcations, service de location pour sports nautiques).
- Espace libre.
- Affiche de parc avec l'identité visuelle de la Ville.

## 12: Parc Nature

### PHOTOS



### 13: Parc MacDonald

Typologie: Parc de voisinage

#### LOCALISATION



### 13: Parc MacDonald

#### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 2x 5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
2	Jeu à bascule	5 ans - 12 ans	●	Non	Gazon	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Sable	●
1	Module grimpeur		●	Non	Sable	●

#### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
2	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Table à pique-nique	Plastique sur socle de béton	●

#### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

#### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détentes	<b>Mauvais</b> 1 table à pique-nique à proximité d'un arbre. Pas de banc.
Canopée	<b>Faible</b> Beaux arbres matures en bordure du parc. 3 jeunes arbres. 1 frêne en traitement. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis la rue.
Point d'intérêt	<b>Assez attractif</b> Parc entouré d'un boisé. Parc riverain au lac Saint-Louis mais lac non visible et ambiance riveraine non ressentie.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur module de jeu.

#### NOTES

- Parc dans un quartier résidentiel calme peu dense, en limite d'un boisé et en bordure du lac Saint-Louis. Lac non visible.
- Parc clôturé, bien visible depuis l'espace public et près d'habitations.
- Affiche de parc décalée par rapport à l'entrée .
- Grand espace libre avec gazon manquant.
- Mobilier (table à pique-nique et station de tri) en bon état.
- Jeux pour enfants désuets et surfaces de réception en sable, très contaminées et sans bordure.
- Absence de banc pour la surveillance des enfants.
- Beaux arbres matures.

# 13: Parc MacDonald

## PHOTOS



## 14: Parc Saint-Eugène

Typologie: Parc de voisinage

### LOCALISATION



## 14: Parc Saint-Eugène

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 6x 5 ans - 12 ans	●	Non	Gravier	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans		-	-	
1	Module grimpeur	5 ans - 12 ans	●	Non	Copeaux de bois	●
1	Patinoire extérieure (à bande)			-	-	

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
2	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Chalet de parc	-	

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite. 2 entrées du côté de l'école mais non indiquées (entrées sur un autre côté que l'affiche de parc). Proximité d'un arrêt de bus.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Aucun mobilier de détente.
Canopée	<b>Faible</b> Quelques arbres matures en bordure du parc. Feuillus.
Nuisances	<b>Importantes nuisances</b> Parc situé près d'une voie très achalandée à l'origine de nuisances sonores. Plantations en limite de parc constituant un écran visuel sur la route.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis l'école.
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun.
Vandalisme	<b>Pas d'éléments vandalisés</b> Aucun.

### NOTES

- Parc situé dans un quartier résidentiel avec une mixité d'habitations (habitations collectives et maisons unifamiliales).
- Parc contigu à une école et son stationnement et desservi par un arrêt de bus.
- Parc clôturé et bien visible depuis la rue de l'Église, mais entrées décalées par rapport à l'affiche de parc.
- Cours d'école ouverte et proposant une offre complémentaire (modules de jeux et terrains de sports).
- Nuisances sonores importantes liées à la circulation routière sur le boulevard de Maple Grove. Circulation routière rapide sur le boulevard créant une difficulté d'accès pour les résidents au sud du boulevard.
- Parc avec une petite zone humide près du boulevard (accumulation d'eau).
- Parc ne présentant aucun mobilier de détente et dédié à la récréation des enfants uniquement. Modules de jeux en bon état globalement mais accessibles pour les enfants de 5-12 ans uniquement.
- Absence de bordures autour des balançoires.
- Grand espace libre.
- Gazon manquant et clôture endommagée. Peu d'ombrage.
- Affiche avec l'identité visuelle de la ville.

# 14: Parc Saint-Eugène

## PHOTOS



## 15: Parc Acervillois

Typologie: Parc de voisinage

### LOCALISATION



ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

## 15: Parc Acervillois

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 2x 5 ans - 12 ans	○	Non	Sable	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Non	Copeaux de bois	○
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	○	Non	Copeaux de bois	○

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Banc	Plastique sur socle de béton	○
1	Panneau informatif	Affiche de parc	○
2	Panneau informatif	Règlementaire	○
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Table à pique-nique	Plastique sur socle de béton	○

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier ou d'équipement pour personne à mobilité réduite .
Aires de détente	<b>Bien</b> 1 banc et 1 table de pique-nique en bon état et sur une surface aménagée (socle de béton) mais absence d'ombrage.
Canopée	<b>Faible</b> 4 jeunes arbres aux angles du parc. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune nuisance. Quartier calme. Présence d'une ligne électrique mais peu d'impact visuel.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage depuis la rue
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun
Vandalisme	<b>Pas d'éléments vandalisés</b> Aucun

### NOTES

- Parc dans un quartier résidentiel calme.
- Parc clôturé, bien visible depuis l'espace public et proche des habitations.
- Installations en bon état et bien entretenues.
- Canopée faible (devrait augmenter avec le développement des arbres) et absence de structure apportant de l'ombrage.
- Surface de réception des balançoires en sable, contaminée et sans bordure.
- Présence de haie de thuyas constituant un écran visuel en limite d'une habitation .
- Absence d'écran visuel avec l'habitation à l'arrière du parc.
- Affiche avec l'identité visuelle de la ville.

# 15: Parc Acervillois

## PHOTOS



## 16: Parc Tisseur

Typologie: Parc de voisinage

### LOCALISATION



## 16: Parc Tisseur

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 2x 5 ans - 12 ans	●	Oui	Sable	●
2	Jeu sur ressort	18 mois - 5 ans	●	Oui	Sable	●
1	Module de glissade	18 mois - 5 ans	●	Oui	Sable	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Oui	Sable	●
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	●	Oui	Sable	●
1	Patinoire extérieure (à bande)		-	-		

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Banc	Plastique sur socle de béton	●
1	Fontaine à boire	Béton sur socle de béton	●
1	Lampadaire	Métal sur socle de béton	●
1	Lampadaire	-	
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
3	Panneau informatif	Règlementaire	●
1	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	●

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
------	-------------	------

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence de sentier et d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Mauvais</b> Un banc uniquement.
Canopée	<b>Importante</b> Arbres matures répartis autour du parc et apportant de l'ombre. Feuillus.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Bruit de la circulation routière lointaine.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Un lampadaire .
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun.
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Quelques graffitis sur un module de jeux.

### NOTES

- Parc clôturé, bien visible depuis l'espace public et proche d'habitations.
- Parc ombragé et calme.
- Gazon manquant.
- Modules de jeux plutôt désuets.
- Forte contamination et absence de bordures autour des modules de jeux.
- Espaces de jeux non délimités.
- Fontaine d'eau potable ne fonctionnant pas.
- Un banc uniquement, pas de table à pique-nique.
- 2 accès depuis la rue Claude et la rue Dunant.
- Affiche de parc avec l'identité visuelle de la Ville.

# 16: Parc Tisseur

## PHOTOS



# 17: Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

Typologie: Parc municipal

## LOCALISATION



## 17: Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	et	ÉTAT
2	Abri pour marqueur	Plastique et métal	○	Oui	Gazon		○
1	Balançoire	2x 18 mois - 5 ans 1x parent-enfant	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Balançoire	4x 5 ans - 12 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
4	Banc des joueurs	Bois et métal	○	Oui	Sable		○
1	Estrade	Bois et métal	○	Oui	-		
2	Estrade	Bois et métal	○	Oui	-		
2	Estrade	Aluminium	○	Oui	-		
4	Estrade	Bois et métal	●	Oui	-		
1	Jeu d'eau		○	Non	Béton		○
1	Jeu tournant	18 mois - 5 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Module de glissade		○	Non	Copeaux de bois		○
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Module de jeu	5 ans - 12 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Module de jeu	18 mois - 5 ans	○	Non	Copeaux de bois		○
1	Pataugeoire		○	Oui	Béton		○
1	Piscine		○	Oui	Béton		○
1	Terrain de balle	Dimension Atome/Moustique	○	Oui	Sable et gazon		○
1	Terrain de balle	Dimension ligue majeure	○	Oui	Sable et gazon		○
10	Terrain de pétanque		○	Oui	Gravier		○
2	Terrain de pickleball			-	-		
4	Terrain de tennis	Standard	○	Oui	Béton		○
1	Panneau de marquage		○	-	-		

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Abri	Toile et métal	○
3	Bac de plantation	Béton	○
6	Banc	Plastique et métal	○
6	Banc	Béton	○
2	Banc	Bois	○
3	Banc	Métal	○
3	Chaise de sauveteur	Aluminium	○
2	Distributeur de sacs à déchets canins	Plastique	○
1	Estrade	Bois et métal	○
3	Fontaine à boire	Métal	○
1	Fontaine à boire	Métal sur socle de béton	●
39	Lampadaire	Métal sur socle de béton	○
6	Panneau informatif	Règlementaire	○
2	Panneau informatif	Affiche de parc	○
2	Poubelle	Circulaire	○

ÉTAT ○ Bon ○ Moyen ● Mauvais

## 17: Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
8	Poubelle	Plastique	○
2	Poubelle	Plastique	○
1	Recyclage	Circulaire	○
6	Station de tri	Plastique et métal	○
5	Support à vélo	14 places	○
1	Table à pique-nique	Bois et métal	●
2	Table à pique-nique	Plastique et métal	○
10	Table à pique-nique	Bois	○
3	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Table à pique-nique	Plastique et métal sur socle de béton	○
2	Toilette extérieure	Plastique	○

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Bâtiment technique	-	○
Bâtiment technique	-	○
Bâtiment technique	-	○
Chalet de parc	Piscine	○
Chalet de parc	Vestiaires	○
Chalet de parc	Toilettes	○
Parc canin	-	○
Sentier	Asphalte	●
Sentier	Béton	○
Stationnement asphalté	51 cases et plus	○
Stationnement en poussière de pierre	51 cases et plus	○

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Sentier récemment aménagé près des aires de jeux pour enfants. Sentier menant au terrains de balle en mauvais état. Absence d'équipement pour personne à mobilité réduite.
Aires de détente	<b>Très bien</b> Nombreuses tables à pique-nique à l'ombre et au soleil et avec éclairage .
Canopée	<b>Faible</b> Arbres matures concentrés autour d'un des terrains de balle. Jeunes arbres et aménagements paysagers près de l'aire de jeux pour enfants. La canopée va augmenter dans ce secteur. Feuillus.
Nuisances	<b>Aucune nuisances</b> Aucune.
Éclairage	<b>Bon éclairage d'ensemble</b> Éclairage d'ambiance près des aires de détente et du sentier. Éclairage depuis la rue, Terrains de sports éclairés.
Point d'intérêt	<b>Assez attractif</b> Diversité des jeux et des équipements sportifs. Grandes infrastructures sportives (Aréna, piscine).
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur les éléments de mobilier les plus anciens.

### NOTES

- Parc ouvert, visible depuis l'espace public, et proche des habitations.
- Parc contigu à l'aréna et à un CPE.
- Parc proposant une grande diversité d'équipements sportifs et récréatifs.
- Piscine très fréquentée durant l'été (familles et camps de jour).

## 17: Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

- Modules de jeux pour enfants récents et jeux d'eaux récents bénéficiant d' aménagements paysagers (plates-bandes plantées, butte).
- Équipements globalement en bon état.
- Estrades et bancs des joueurs du terrain de balle vieillissants.
- Parc canin et terrains de pétanque ne présentant pas d'ombrage.
- Plusieurs accès. 2 affiches de parcs (parc Maïka Poissant et parc Bissonnette) mais pas de délimitation nette entre ces parcs. Affiche de parc manquante dans le secteur du terrain de balle et du parc canin.
- Espaces sportifs et récréatifs distincts et bien délimités.
- Espace disponible durant l'été à l'emplacement de la patinoire.

# 17: Parc Bissonnette/Maïka-Poissant

## PHOTOS



## 18: Parc école secondaire

Typologie: Parc municipal

### LOCALISATION



## 18: Parc école secondaire

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT	ÉCLAIRAGE	MATÉRIEL SURFACE	ÉTAT
1	Banc des joueurs	Bois	●	Non	Gazon	●
3	Banc des joueurs	Bois	●	Non	Gazon	●
3	Banc des joueurs	Métal sur socle de béton	●	Non	Béton	●
2	Banc des joueurs	Bois	●	Non	Béton	●
1	Banc des joueurs	Bois	●	Non	Gazon	●
1	Estrade	Bois et métal	●	Non	Gazon	●
1	Estrade	Bois et métal	●	Non	Asphalte	●
3	Estrade	Bois et métal	●	Non	Gazon	●
1	Estrade	Aluminium	●	Non	Gazon	●
1	Patinoire extérieure (à bande)		●	Oui	Asphalte	●
1	Piste d'athlétisme		●	Non	Asphalte	●
1	Tennis de table	Béton	●	Non	Gazon	●
1	Terrain de basketball	Standard	●	Non	Asphalte	●
1	Terrain de soccer	11 joueurs	●	Non	Gazon	●
2	Terrain de soccer	5 joueurs	●	Non	Gazon	●
1	Terrain de soccer	9 joueurs	●	Non	Gazon	●
1	Terrain de soccer	7 joueurs	●	Non	Gazon	●
2	Terrain de volleyball de plage	Standard	●	Non	Sable	●
1	Terrain de volleyball de plage	Standard	●	Non	Gazon	●
1	Terrain de volleyball de plage	Standard	●	Non	Gazon	●

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
1	Abri	Bois et métal	●
3	Banc	Plastique	●
4	Banc	Plastique	●
2	Banc	Plastique	●
1	Banc	Plastique et bois	●
1	Banc	Bois et métal sur socle de béton	●
1	Banc	-	●
3	Banc	Bois	●
2	Banc	-	●
3	Banc	-	●
2	Cendrier	Métal	●
1	Fontaine à boire	Métal sur socle de béton	●
11	Lampadaire	Métal sur socle de béton	●
2	Mât de drapeau	Métal	●
1	Panneau informatif	Affiche de parc	●
1	Panneau informatif	Règlementaire	●
6	Poubelle	Plastique	●
1	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	●
1	Poubelle	Métal	●

ÉTAT ● Bon ● Moyen ● Mauvais

## 18: Parc école secondaire

### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
8	Poubelle	Plastique et métal	○
2	Poubelle	Plastique et métal	○
1	Poubelle	Métal	●
2	Poubelle	Circulaire	○
1	Poubelle	Plastique et métal	○
1	Poubelle	Plastique et métal	●
1	Poubelle	Plastique et métal sur socle de béton	○
2	Station de tri	Plastique et métal sur socle de béton	○
1	Support à vélo	24 places	○
2	Table à pique-nique	Bois et métal	○
15	Table à pique-nique	Bois	○
1	Toilette extérieure	Plastique	○

### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Bâtiment technique	-	○
Chalet de parc	Vestiaire	○
Chalet de parc	-	○
Sentier	Asphalte	●
Stationnement asphalté	51 cases et plus	○
Stationnement asphalté	51 cases et plus	○
Stationnement asphalté	51 cases et plus	○

### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Partiellement accessible</b> Espace fonctionnel (topographie plane et largeur libre suffisante). Absence d'équipement pour personne à mobilité réduite. Sentier asphalté en mauvais état.
Aires de détente	<b>Bien</b> -
Canopée	<b>Faible</b> 6 arbres matures en mauvais état sanitaire. Arbres matures et jeunes arbres. Feuillus principalement. Quelques massifs arbustifs. Arbres concentrés le long des sentiers et en avant et arrière du bâtiment de l'école. Grands terrains sportifs sans ombrage.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> Bruit de la circulation routière depuis les terrains de soccer.
Éclairage	<b>Moyen éclairage d'ensemble</b> Éclairage du sentier et des stationnements.
Point d'intérêt	<b>Pas de point d'intérêt attractif</b> Aucun
Vandalisme	<b>Quelques éléments vandalisés</b> Graffitis sur les éléments de mobilier.

### NOTES

- Parc ouvert et visible depuis l'espace public.
- Quartier résidentiel calme.
- Parc de l'école proposant une diversité d'équipements sportifs et récréatifs.
- Parc en limite d'espace agricole.
- Grand espace libre.
- Quelques arbres matures le long du sentier et devant l'école.
- 2 terrains de volley avec une surface gazonnée dont 1 terrain sans filet.
- Grands terrains sportifs en bon état.
- Grands stationnements sans ombrage.
- Nombreux graffitis sur les éléments de mobilier.

## 18: Parc école secondaire

— Mobilier de détente hétérogène.

# 18: Parc école secondaire

## PHOTOS



## 19: Parc des Pins

Typologie: Espace d'intérêt particulier

### LOCALISATION



## 19: Parc des Pins

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

QTÉ TYPE DESCRIPTION ÉTAT ÉCLAIRAGE MATÉRIEL SURFACE et ÉTAT

#### MOBILIER ET SIGNALISATION

QTÉ	TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
6	Banc	Plastique	○
1	Lampadaire	Fixe	●
4	Panneau informatif	Règlementaire	○
3	Station de tri	Métal	○
5	Table à pique-nique	Plastique	○

#### AMÉNAGEMENT CONNEXE

TYPE	DESCRIPTION	ÉTAT
Bâtiment technique	Other	○
Rampe de mise à l'eau	10 cases et moins	○
Stationnement asphalté	11 à 50 cases	○

#### APPRÉCIATION GLOBALE

CRITÈRE	NOTES
Accessibilité universelle	<b>Pas accessible</b> Peu de mobilier est accessible. Aucun sentier ne permet d'accéder au mobilier.
Aires de détente	<b>Très bien</b> Plusieurs tables et bancs avec vue sur le fleuve
Canopée	<b>Moyenne</b> Quelques arbres matures font de l'ombre, mais le stationnement asphalté couvre plus de 50% de la superficie du parc.
Nuisances	<b>Nuisances légères</b> On entend légèrement la route à proximité
Éclairage	<b>Mauvais éclairage d'ensemble</b> Un seul lampadaire qui semble desuet
Point d'intérêt	<b>Très attractif</b> Mise en valeur du plan d'eau
Vandalisme	<b>Pas d'éléments vandalisés</b> Aucune trace de vandalisme

#### NOTES

—

# 19: Parc des Pins

## PHOTOS



## **ANNEXE 2 RAPPORT DES RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES EN LIGNE**

---

RÉSULTATS DU  
QUESTIONNAIRE EN LIGNE

**BC2**

Parce que tous les projets  
d'aménagement ont  
un impact direct dans la vie  
des gens, nous prenons  
à cœur de réfléchir les  
espaces de vie de manière  
intégrée et durable

Préparé par : Stéphanie Dagenais, Urbaniste  
Approuvé par : Marilyne Tremblay, urb.

---

01	2023-10-16	Rapport de consultation publique – Résultat du questionnaire en ligne
----	------------	---

---

N° RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION / DE L'ÉMISSION
-------------	------	--

---

\\192.168.2.31\projets\1000\_municipal\1229\_ville\_de\_beauharnois\12292201\_pdpev\_beauharnois\8\_doc\_travail\4\_consultation\12292201m\_20231011\_rapport de consultation.docx

# TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	2
1.1	LE MANDAT ET LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	2
2	LES HABITUDES DE FRÉQUENTATION ACTUELLES	3
2.1	DÉPLACEMENTS	4
2.2	LA FRÉQUENTATION SAISONNIÈRE	4
2.3	FRÉQUENTATION DES PARCS	5
2.4	FRÉQUENTATION DES PLUS JEUNES	6
2.5	LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES	8
2.6	LES GENS QUI NE FRÉQUENTENT PAS LE RÉSEAU OU QUI FRÉQUENTENT CELUI D'UNE AUTRE MUNICIPALITÉ	10
3	SATISFACTION DES USAGERS ENVERS LE RÉSEAU ACTUEL	12
3.1	CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU	12
3.2	SATISFACTION ENVERS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS	13
	3.2.1 Qualité	13
	3.2.2 Quantité	13
	3.2.3 Diversité	13
4	PROFIL DES RÉPONDANTS	A

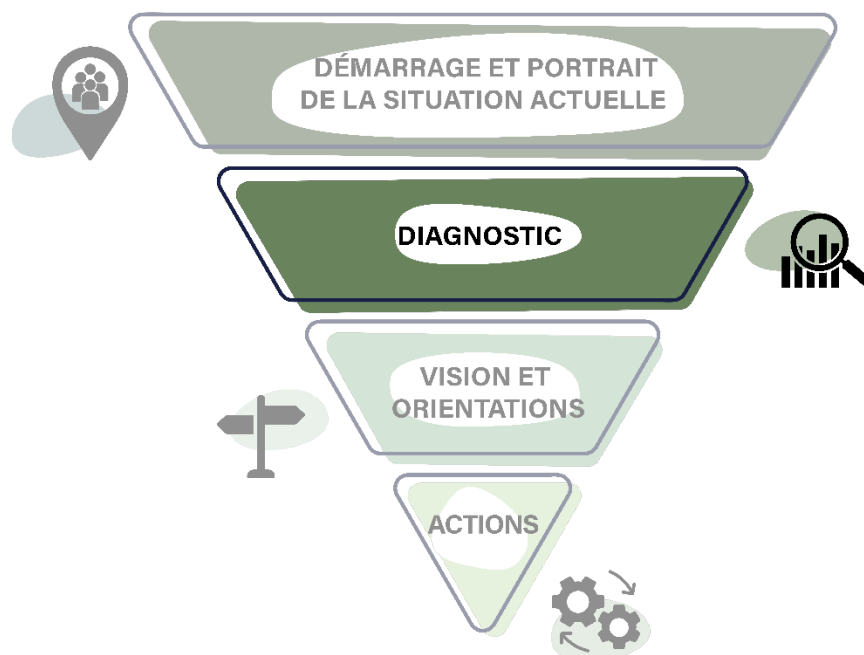
# 1 MISE EN CONTEXTE

La Ville de Beauharnois procède actuellement à la réalisation d'un plan directeur des parcs et espaces verts. Le plan directeur présentera l'état actuel des parcs et des plateaux sportifs et équipements extérieurs. Il permettra de cerner les besoins des différentes clientèles et d'identifier les interventions à venir au cours des dix (10) prochaines années.

Le présent rapport est une version détaillée de l'analyse des résultats obtenus. Une version synthèse se trouve dans la section « diagnostic » du plan directeur afin d'y mettre en évidence les grands constats et les éléments à retenir.

## 1.1 LE MANDAT ET LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

BC2 a été mandaté par la Ville de Beauharnois pour réaliser son plan directeur des parcs et espaces verts. La méthodologie pour l'élaboration du plan directeur s'articule en quatre grandes étapes et la consultation auprès de la population fait partie intégrante de l'étape du diagnostic. Quatre types de participant ont été sondé : les aînées, les adultes;les adolescents ainsi que les enfants.



Un questionnaire en ligne a été utilisé afin d'évaluer les besoins et la perception des citoyens en lien avec les parcs et plateaux sportifs et récréatifs de la municipalité. Le sondage a été disponible du 20 septembre au 10 octobre 2023 sur la plateforme Survey Monkey et a permis de mobiliser 532 répondants. L'intention de ce questionnaire était de cerner :

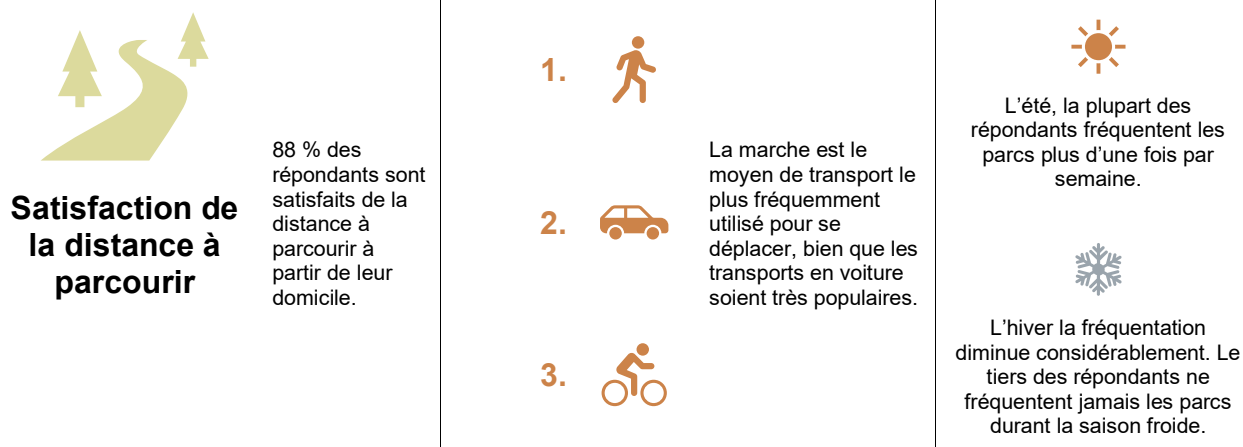
- Les habitudes de fréquentation des citoyens;
- L'appréciation des citoyens en lien avec les parcs, espaces verts et plateaux sportifs et récréatifs existants en termes de qualité, de disponibilité et de diversité.

## 2 LES HABITUDES DE FRÉQUENTATION ACTUELLES



Sur les 532 répondants au questionnaire, 94 % ont fréquenté un parc ou un plateau sportif sur le territoire de Beauharnois. La prochaine section comprend les détails des réponses obtenues qui décrivent les modes de déplacements privilégiés, les détails des habitudes de fréquentation en fonction des saisons et décrivent les activités pratiquées dans les parcs et les espaces verts par les citoyens.

Figure 1 - Faits saillants de la fréquentation actuelle des parcs et des espaces verts



Les adultes et les aînées fréquentent les parcs majoritairement pour profiter d'un moment en famille ou pour participer à un évènement culturel et/ou sportif.

Les enfants et les adolescents fréquentent les parcs principalement pour socialiser avec des amis ou encore pour aller jouer dans les modules de jeux.

**L'aménagement de nouveaux sentiers pour mettre en valeur un milieu naturel et la mise en place de nouveaux équipements sont des facteurs qui pourraient faire augmenter la fréquentation.**

Chez ceux ayant répondu ne pas fréquenter les parcs et les équipements récréatifs, le manque d'intérêt ou le manque de temps est le plus souvent mentionné comme raison principale.



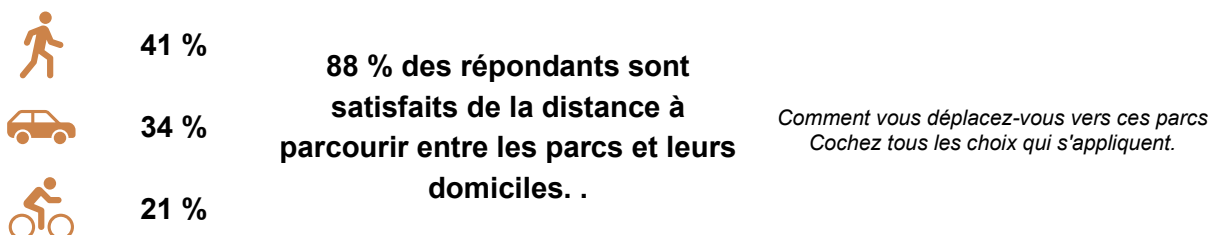
Les jeux pour grimper sont les plus populaires pour les enfants d'âges primaires.  
**81%**

Les jeux d'eaux, les piscines extérieures ainsi que les terrains de tennis sont les équipements représentant le plus haut niveau de satisfaction en tant que qualité et de quantité.

## 2.1 DÉPLACEMENTS

Plusieurs personnes utilisent le transport actif, tel que, la marche ou le vélo pour se déplacer vers un parc. En revanche, la voiture ainsi que d'autres moyens motorisés sont aussi utilisées pour se rendre au parc, bien que les déplacements actifs restent très importants.

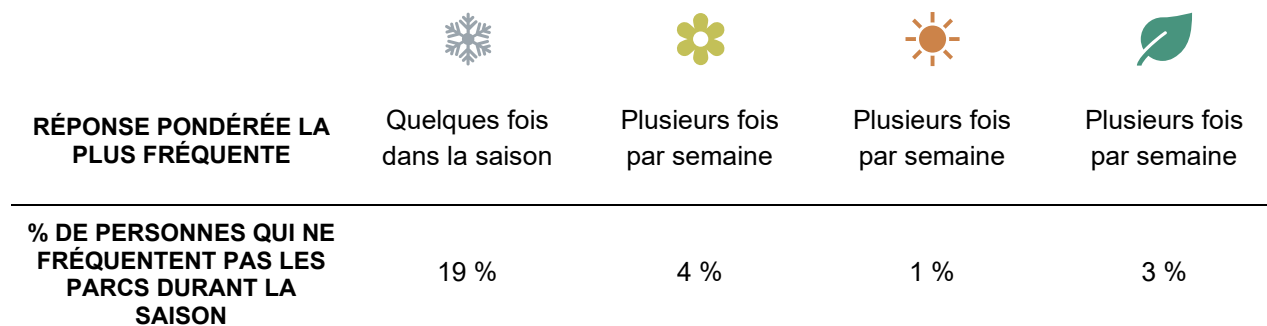
**Figure 2 - Déplacements vers les parcs depuis le domicile**



## 2.2 LA FRÉQUENTATION SAISONNIÈRE

Durant la période hivernale, la fréquentation des parcs baisse à seulement quelques fois dans la saison en moyenne chez les répondants. L'hiver, près du quart des répondants ne fréquente jamais les parcs et les plateaux sportifs. Les saisons plus chaudes attirent plus la population, surtout l'été où celle-ci semble s'y rendre plusieurs fois par semaine.

**Figure 3 - Fréquentation saisonnière des parcs et des plateaux sportifs**

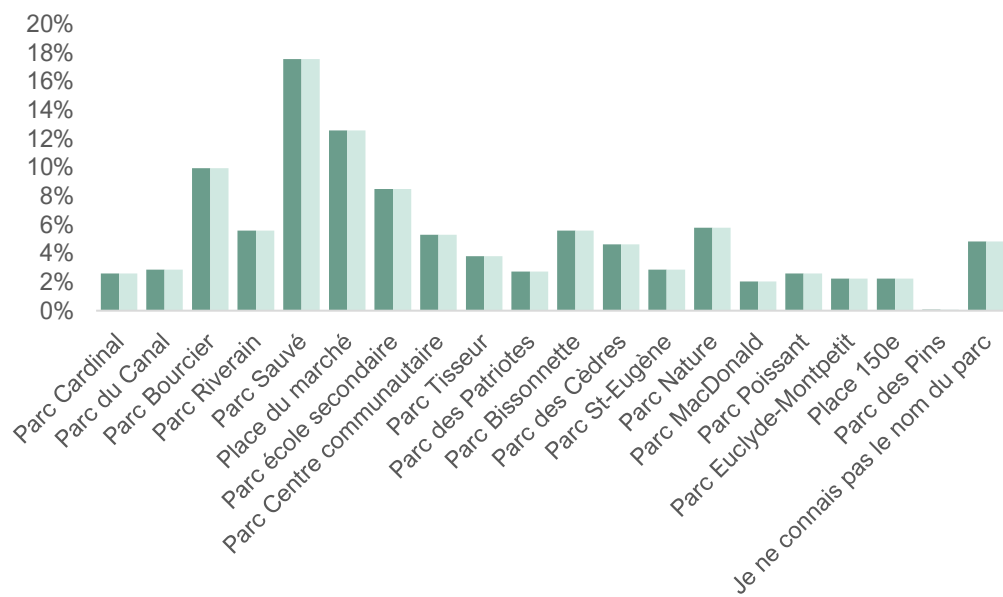


*Pour chacune des saisons, à quelle fréquence utilisez-vous les parcs municipaux ?*

## 2.3 FRÉQUENTATION DES PARCS

Il était important de connaître les habitudes de fréquentation des parcs sur le territoire de la Ville de Beauharnois par les différents usagers. D'abord, il est possible de noter que certains parcs sont donc plus fréquentés que d'autres

**Figure 4 - Les parcs les plus fréquentés**

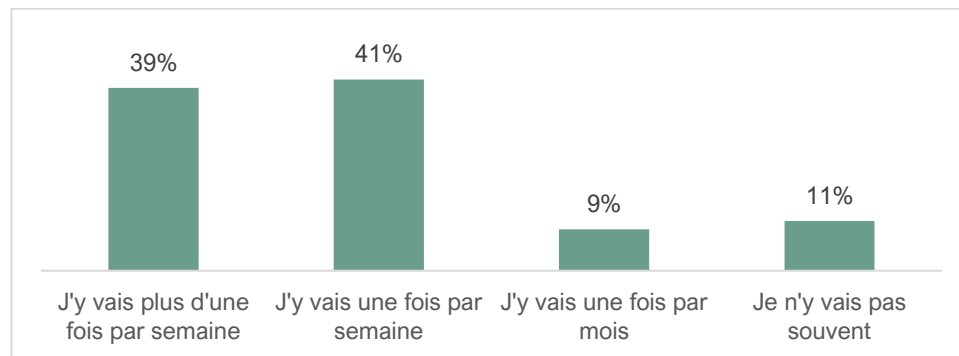


Quel(s) parc(s) avez-vous visités au cours de la dernière année?

## 2.4 FRÉQUENTATION DES PLUS JEUNES

Une des clientèles qui fréquentent les parcs et les équipements sportifs de la Ville de Beauharnois et une clientèle d'âge mineure, soit des adolescents ou encore des enfants du primaire. Ils ont été sondés afin de connaître leur la fréquence à laquelle ceux-ci utilisent les parcs.

**Figure 5 - La fréquentation des parcs et équipements sportifs pour la clientèle d'âge mineure**



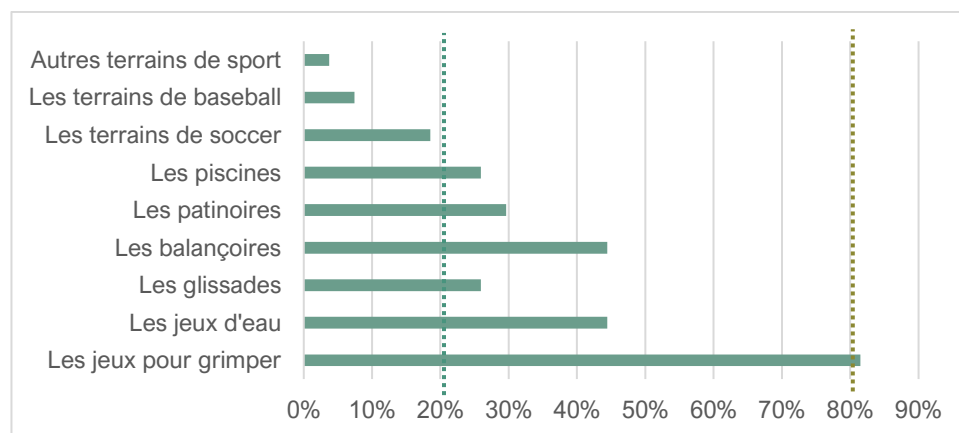
*À quelle fréquence visites-tu les parcs et les équipements sportifs ou récréatifs de la Ville?*

La majorité des enfants en âges primaire sont accompagnées de leurs parents (85%) ou encore avec leurs amis (48%). Dans une faible proportion, les enfants sont accompagnées par leurs grands-parents (19%), ou bien ils vont fréquenter les parcs et équipements sportifs lors d'activités dans un cadre scolaire (22%).

*Avec qui y vas-tu? (Tu peux indiquer plusieurs réponses)*

Les équipements sportifs préférés par les enfants sont majoritairement les jeux pour grimper. Les jeux d'eau ainsi que les balançoires sont aussi appréciés par cette clientèle.

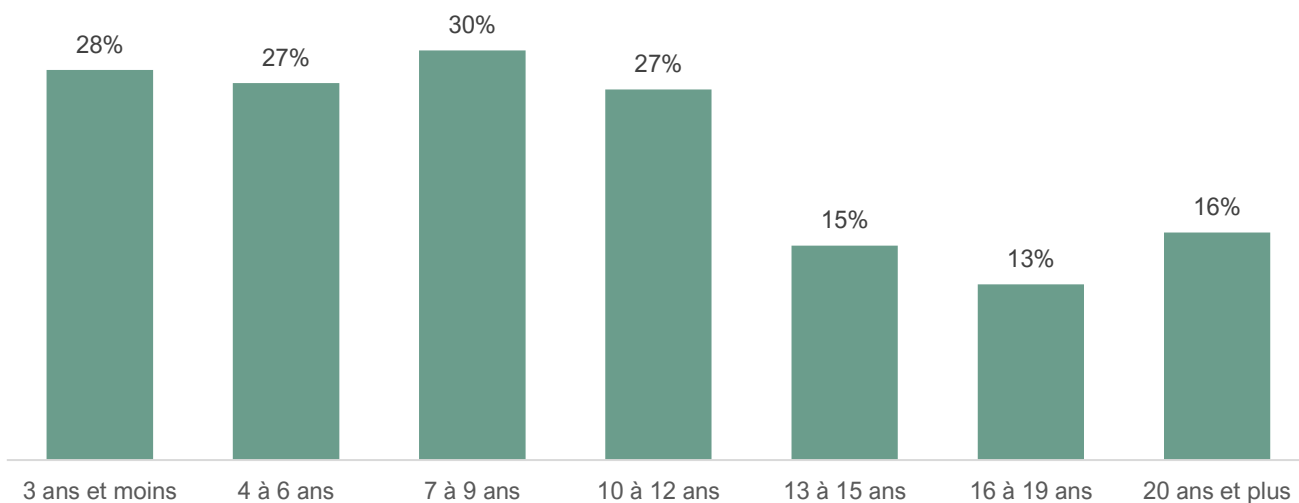
**Figure 6 - La fréquentation des parcs et équipements sportifs pour la clientèle d'âge mineure**



*Qu'est-ce que tu préfères le plus dans les parcs que tu visites? (Tu peux sélectionner au maximum 3 réponses)*

Une large majorité des adultes qui ont participé à la consultation ont des enfants (82%). Ses enfants sont principalement âgés de moins de 12 ans.

**Figure 7 - Tranche d'âge dans laquelle les enfants des adultes sondés se situent**

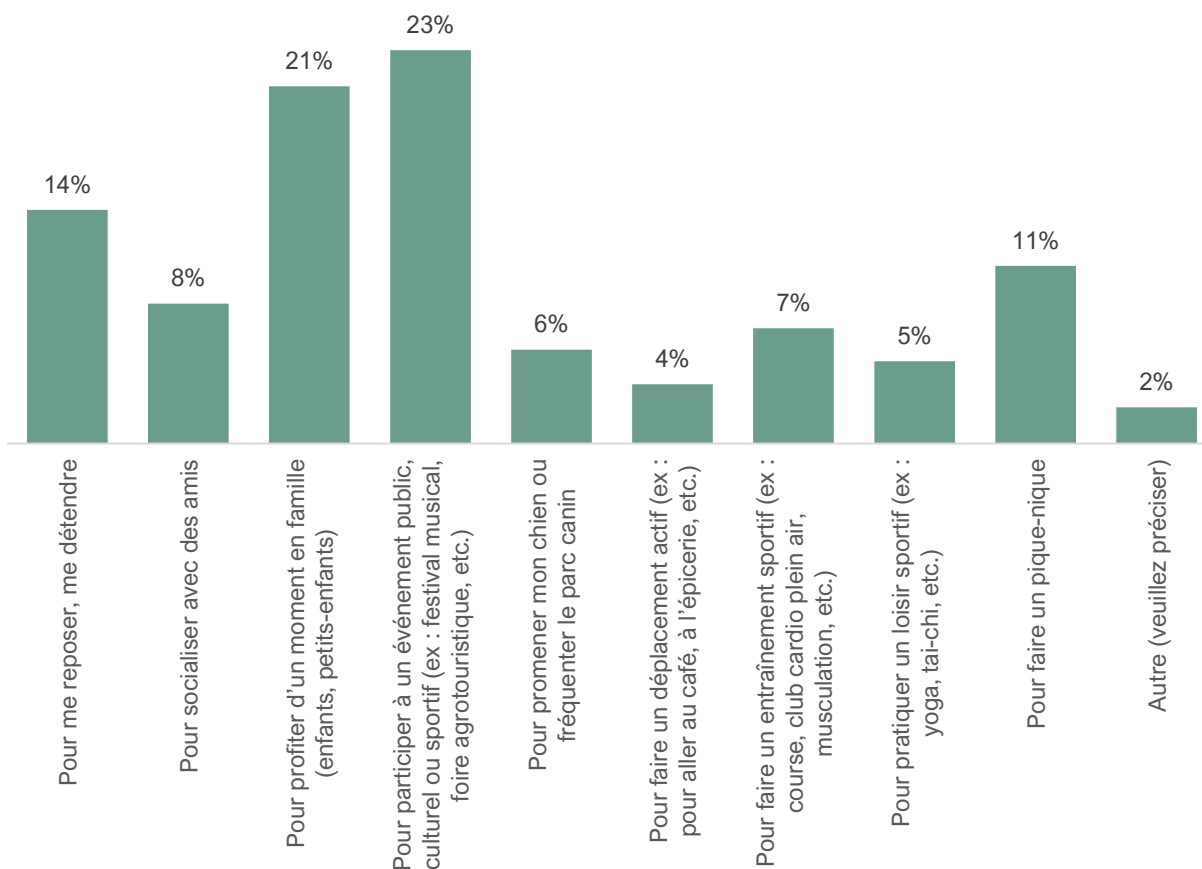


## 2.5 LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES

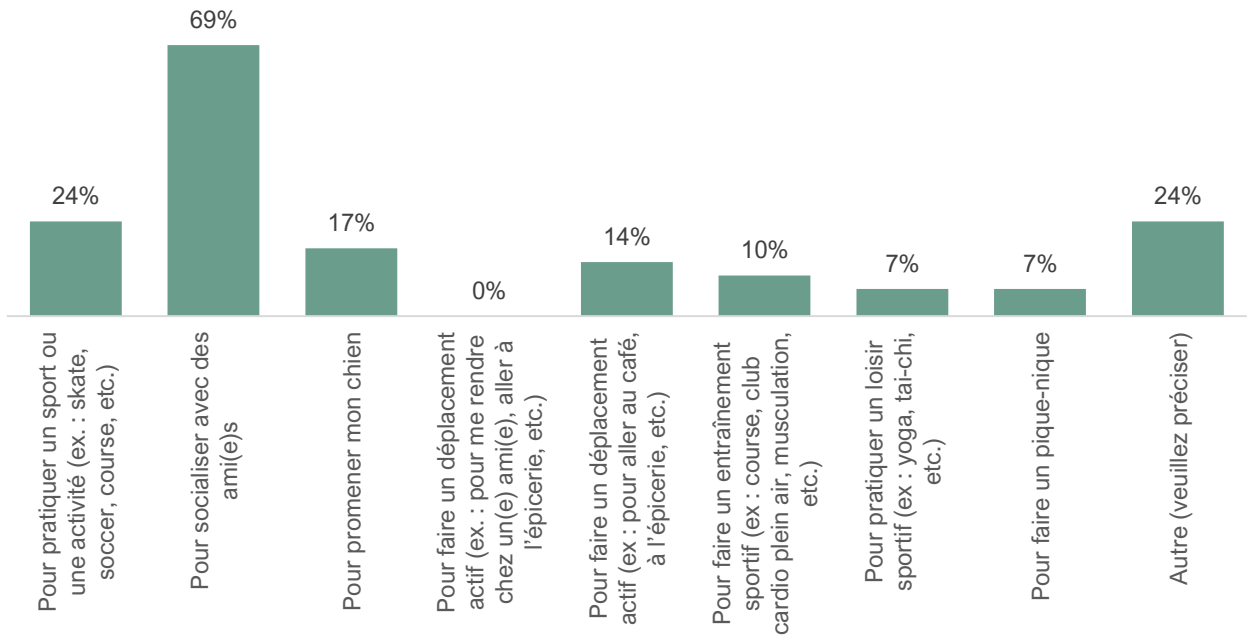
Les activités pratiquées varient selon la tranche d'âge sondée. D'abord, pour les adultes et les aînés, profiter d'un moment en famille et les événements publics ou culturels apparaissent comme étant les principales raisons pour lesquelles ils fréquentent les parcs de la ville. Pour les adolescents, en général les répondants ont mentionné qu'ils fréquentent les parcs pour socialiser avec des amis. Enfin, pour les enfants, une forte majorité d'entre eux fréquentent le parc pour aller dans les modules de jeux. De façon moins fréquente, on retrouve quelques personnes ayant répondu pour se reposer et pour pratiquer des sports, pour faire un pique-nique ou encore pour promener leur chien.

**Figure 8 - Les principales raisons pour lesquelles les adultes et aînés fréquentent les parcs**

*Pour quelle(s) raison(s) les fréquentes-tu? (Cochez tous les choix pertinents.)*

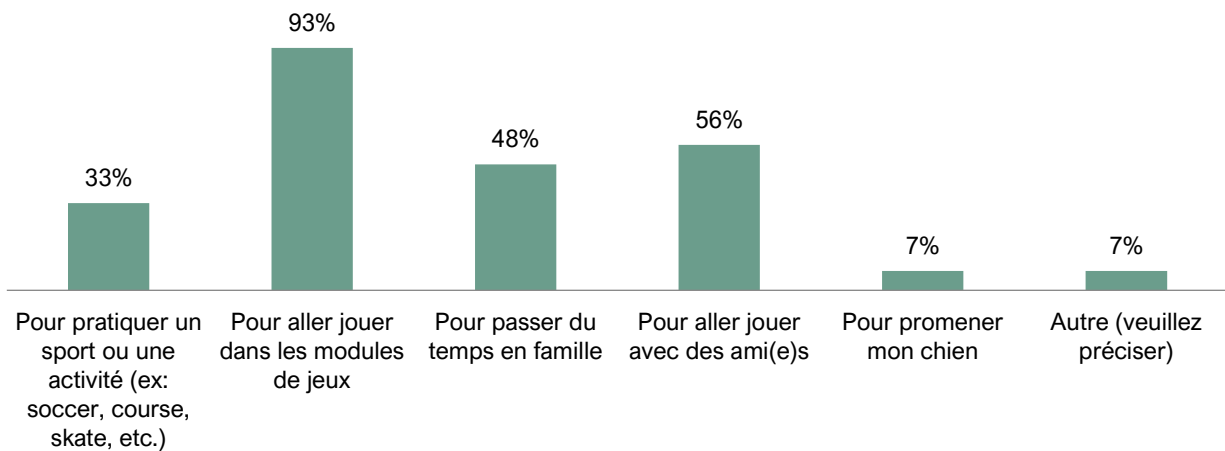


**Figure 9 - Les principales raisons pour lesquelles les adolescents fréquentent les parcs**



**Figure 10 - Les principales raisons pour lesquelles les enfants d'âges primaires fréquentent les parcs**

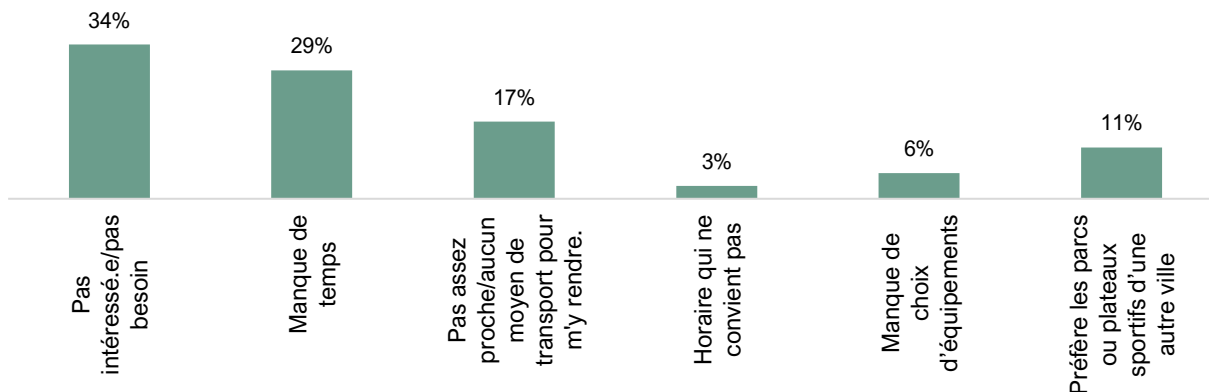
*Pourquoi vas-tu au parc?*



## 2.6 LES GENS QUI NE FRÉQUENTENT PAS LE RÉSEAU OU QUI FRÉQUENTENT CELUI D'UNE AUTRE MUNICIPALITÉ

La plupart de ceux qui ne fréquentent pas le réseau citent comme raison qu'ils ne sont pas intéressés ou par manque de temps. En effet, dans une ville comme Beauharnois l'accès aux espaces extérieurs n'apparaît pas comme étant un enjeu.

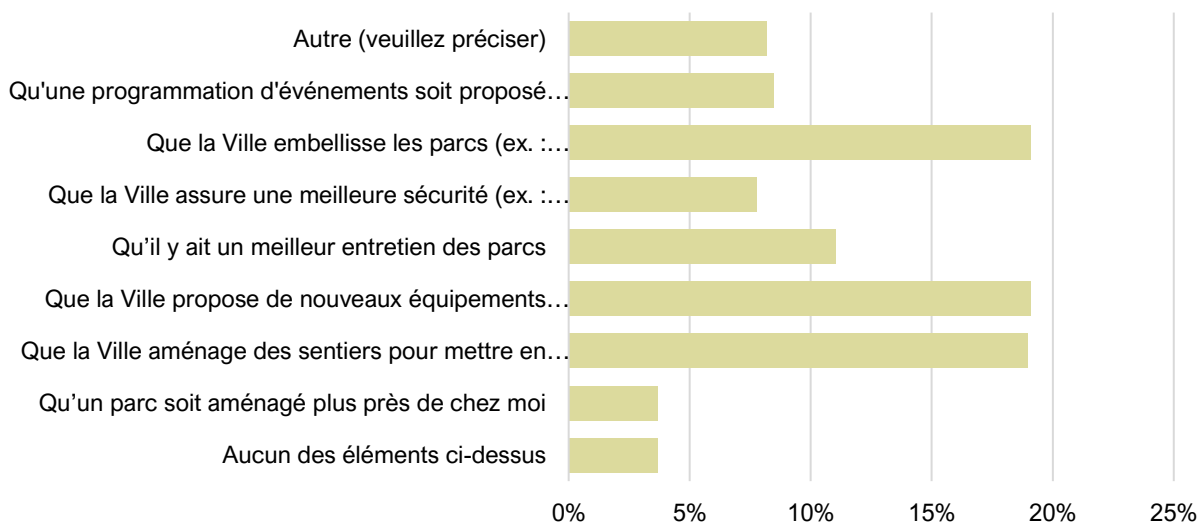
**Figure 11 - Principales raisons pour ne pas fréquenter les parcs ou les plateaux sportifs extérieurs?**



*Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas fréquenté de parcs ou de plateaux sportifs extérieurs? (Veuillez indiquer un maximum de 2 réponses.)*

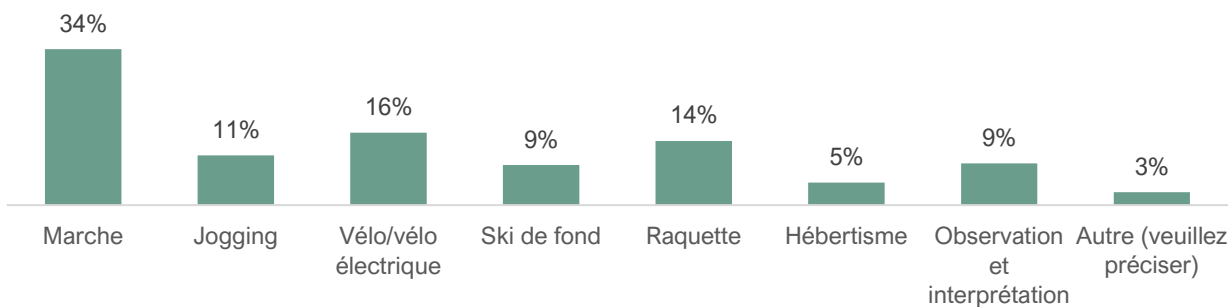
Afin d'augmenter l'utilisation des parcs municipaux, les répondants ont indiqué les facteurs suivants : que la Ville embellisse les parcs en bonifiant les aménagements paysagers et le mobilier, que la Ville propose des nouveaux équipements et services, enfin, que la Ville aménage des sentiers pour mettre en valeur un milieu naturel.

**Figure 12 - Éléments qui pourraient faire augmenter la fréquentation**



*Qu'est-ce qui ferait le plus augmenter votre utilisation des parcs municipaux? (3 choix maximum)*

L'aménagement des sentiers est l'un des éléments à améliorer dans le réseau des parcs de la Ville de Beauharnois. La plupart des répondants ont indiqué que pour l'aménagements des sentiers, ils préfèrent des infrastructures dédiées à la marche et pour le vélo. En hiver, l'aménagement de sentier de raquette est une option à envisager pour donner accès aux parcs tout au long de l'année.



*Quelles activités aimeriez-vous le plus pratiquer dans ces sentiers (3 choix maximum).*

# 3 SATISFACTION DES USAGERS ENVERS LE RÉSEAU ACTUEL



La deuxième section du sondage vise à connaître la satisfaction des usagers envers le réseau de parcs et de plateaux sportifs actuels.

## 3.1 CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU

Dans l'ensemble, les utilisateurs du réseau de parcs et de plateaux sportifs sont significativement satisfaisants:

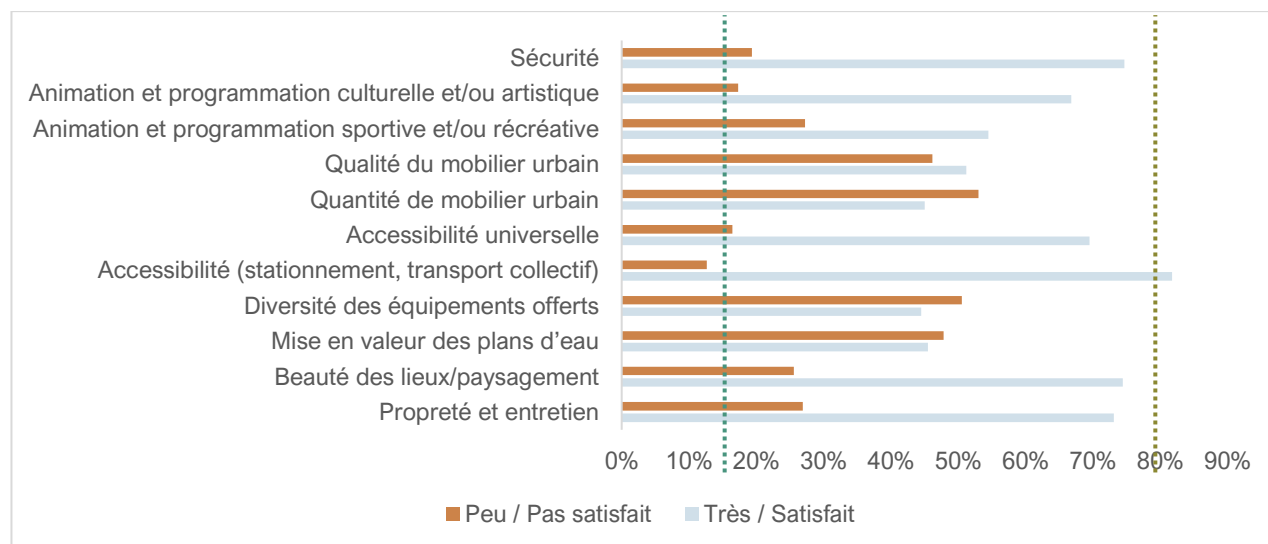
Les éléments **significativement satisfaisants** ( $\pm 80\%$ )

- Accessibilité (stationnement, transport collectif) (82 %);
- Sécurité (75 %);
- Beauté des lieux / paysagement (74 %);
- Propreté et entretien (73%).

Les éléments **passablement insatisfaisants** (>20%)

- Animation et programmation sportive et/ou récréative (54 %);
- Qualité du mobilier urbain (51 %);
- Quantité de mobilier (45 %);
- Mise en valeur des plans d'eau (45 %);
- Diversité des équipements offerts (44 %).

**Figure 13 - Satisfaction générale envers les caractéristiques du réseau**



*De manière générale, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux différents éléments suivants en lien avec les parcs municipaux que vous avez fréquentés?*

Pour les adolescents, ils trouvent que de manière générale les parcs et équipements sont bien entretenus (57%). De plus, ils semblent peu satisfaits des heures d'ouverture des plateaux et équipements récréatifs (46%).

## 3.2 SATISFACTION ENVERS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

Notons également que quelques répondants sont généralement satisfaits de la qualité et de la quantité des plateaux sportifs et des équipements récréatifs offerts sur le territoire de la Ville de Beauharnois. Nous avons sondé l'ensemble des répondants pour connaître quels éléments des plateaux sportifs et équipements récréatifs à améliorer. Parmi les réponses obtenues, quelques équipements ressortent :

- > L'accessibilité à l'eau semble être un grand enjeu, car la majorité des répondants ont indiqué que la qualité et la quantité de marina et de rampes de mise à l'eau est significativement insatisfaisante. D'ailleurs, la quantité de quai dédiée pour les kayaks n'est pas suffisant (42%).
- > De manière générale, les répondants sont significativement satisfaits de la qualité et de la quantité des piscines extérieures, des jeux d'eau, du skatepark ainsi que des terrains de tennis.

### 3.2.1 Qualité

Les plateaux sportifs et les équipements récréatifs dont la qualité est **significativement satisfaisante (≥75%)**

- Terrains de tennis (92%);
- Piscines extérieures (88%);
- Jeux d'eau (85 %);
- Skatepark (84 %);
- Terrains de pickleball (80%).

Les plateaux sportifs et les équipements récréatifs dont la qualité est **significativement insatisfaisante (>40%)**

- Marina (67 %);
- Piste d'athlétisme (65 %);
- Terrains de basketball (52 %);
- Rampes de mise à l'eau (52 %);

*De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e de la qualité des plateaux sportifs et équipements récréatifs extérieurs suivants? (Si vous n'utilisez pas le plateau sportif ou l'équipement récréatif, cochez « Ne s'applique pas ».)*

### 3.2.2 Quantité

Les plateaux sportifs et les équipements récréatifs dont la quantité est **significativement satisfaisante (≥ 75%)**

- Terrains de tennis (87 %);
- Piscines extérieures (79 %);
- Skatepark (79 %);
- Terrain de pickleball (78 %);

Les plateaux sportifs et les équipements récréatifs dont la disponibilité est **significativement insatisfaisante (>40%)**

- Marina (57 %);
- Piste d'athlétisme (49 %);
- Patinoires hivernales (47%);
- Rampes de mise à l'eau (44%);
- Quai pour kayak (42%).

*De manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait.e de la quantité des plateaux sportifs et équipements récréatifs extérieurs suivants? (Si vous n'utilisez pas le plateau sportif ou l'équipement récréatif, cochez « Ne s'applique pas ».)*

### 3.2.3 Diversité

Les répondants ont fait des suggestions de plateaux sportifs et récréatifs manquants à Beauharnois. Le tableau qui suit regroupe les idées similaires ensemble en grandes catégories et sont présentés en ordre du plus souvent au moins souvent mentionné.

## **TABLEAU 1 - Équipements manquants**



### **1. LES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR**

Parmi toutes les suggestions reçues, celles concernant les activités de plein air sont les plus fréquentes. On retrouve des suggestions tels que l'aménagement de sentiers pédestre, des boisés et un meilleur accès à l'eau.



### **2. MOBILIERS ET ABRI**

Une majorité des répondants ont proposé plusieurs idées afin de bonifier l'offre de mobilier urbain disponible dans les parcs, tels que des tables de pique-nique, des bancs, etc. Il a aussi été suggéré d'ajouter davantage d'abri et de pavillon, un amphithéâtre naturel, ainsi qu'un espace de feu extérieur.



### **3. LES ACTIVITÉS AQUATIQUES**

Les répondants ont exprimé leur désir d'avoir plus d'équipements aquatiques tels qu'un des jeux d'eau.



### **4. LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS CIBLANT LES PLUS JEUNES**

Plusieurs propositions visaient à avoir une offre de meilleure qualité et plus diversifiée pour les adolescents et les enfants tels que des parois d'escalade et de l'ajout de terrain de basketball.



### **5. LES ACTIVITÉS HIVERNALES**

En plus des équipements existants, certains ont proposé de bonifier le nombre de patinoire disponible ou l'aménagement d'un anneau de glace. D'ailleurs, il est aussi suggéré d'aménager des espaces dédiés pour la glissade.

Autres réponses diverses : parcours d'entraînement, terrains de soccer naturel et synthétique, pumptrack, des balançoires.

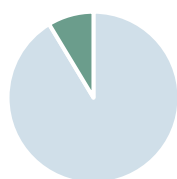
*Quel(s) équipement(s) et/ou service(s) la Ville devrait-elle mettre en place pour inciter les jeunes à fréquenter les parcs plus souvent?*

## 4 PROFIL DES RÉPONDANTS

En très grande majorité, les répondants du questionnaire sont résidents de la Ville de Beauharnois. De plus, la moitié des répondants sont des adultes de 26 à 45 ans. Les jeunes adultes, les adolescents, les enfants d'âges primaires, et de même que les personnes âgées, ont moins participé au questionnaire. D'ailleurs, une large majorité de personnes sondées sont des travailleurs à temps plein.

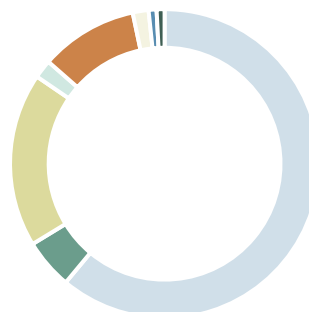
Figure 14 - Résidents de Beauharnois, occupation et l'âge des répondants

Résidents

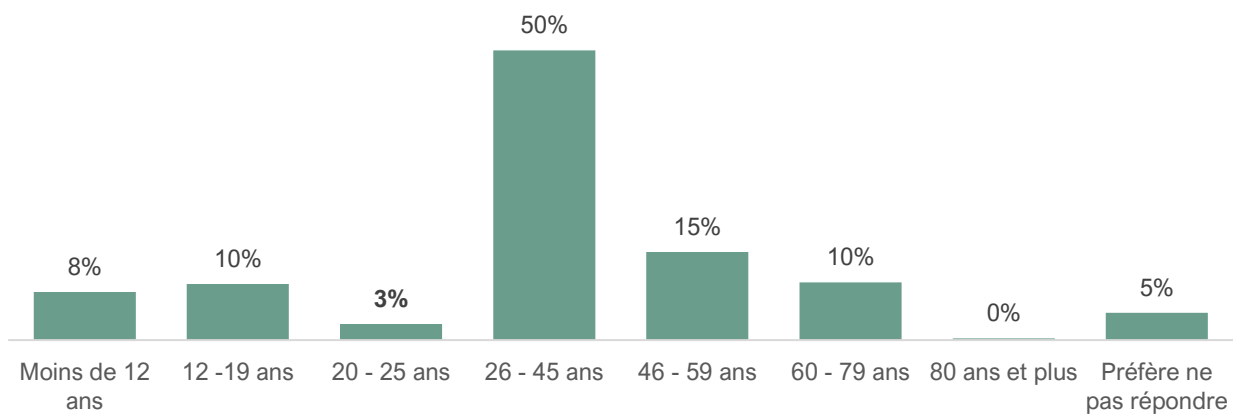


■ Oui ■ Non

Occupation



■ Travailleur.euse à temps plein  
■ Travailleur.euse à temps partiel  
■ Étudiant.e  
■ À la maison à temps plein  
■ Retraité.e  
■ Retraité.e et travailleur.euse à temps partiel



Le revenu moyen des foyers ayant répondu au questionnaire se répartit de la façon suivante :

**TABLEAU 2 - Revenu moyen des foyers des répondants**

<b>TRANCHES DE REVENUS</b>	<b>RÉPARTITION</b>
<b>MOINS DE 50 000 \$</b>	13%
<b>50 001 \$ À 100 000 \$</b>	30%
<b>100 001 \$ À 150 000\$</b>	25%
<b>150 001 \$ À 250 000 \$</b>	5%
<b>250 000 \$ ET PLUS</b>	2%
<b>PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE</b>	10%

## **MONTRÉAL**

300-85, rue Saint-Paul Ouest  
Montréal (Québec) H2Y 3V4  
514 507-3600

## **QUÉBEC**

302-511, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3B7  
418 914-1508

info@groupebc2.com  
**groupebc2.com**

## **ANNEXE 3 RAPPORT DE CONSULTATION DES GROUPES DE DISCUSSION**

---

RAPPORT DE CONSULTATION -  
GROUPES DE DISCUSSION



Parce que tous les projets  
d'aménagement ont  
un impact direct dans la vie  
des gens, nous prenons  
à cœur de réfléchir les  
espaces de vie de manière  
intégrée et durable

Préparé par : Mélissa Hébert  
Approuvé par : Marilyn Tremblay, urbaniste

---

01	2023-10-19	Version préliminaire
<b>N° RÉVISION</b>	<b>DATE</b>	<b>DESCRIPTION DE LA MODIFICATION / DE L'ÉMISSION</b>

---

# TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	4
1.1	LE MANDAT	4
1.2	LA DÉMARCHE	4
1.3	PARTICIPANTS ET ORGANISATION	4
2	RÉSULTATS DES ATELIERS AVEC LES PARTIES PRENANTES	7
2.1	ATELIER AVEC LES ORGANISMES SCOLAIRES ET COMMUNAUTAIRES	7
2.2	ATELIER AVEC LES ORGANISMES SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS	9
	CONCLUSION	12
ANNEXE 1	PRIORISATION D'ENJEUX	A

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - Participants aux ateliers	4
TABLEAU 2 - Constats et améliorations souhaitées (atelier 2)	8
TABLEAU 3 - Constats et améliorations souhaitées (atelier 2)	10
TABLEAU 4 - Atelier 3 - Organismes scolaires et communautaires	A
TABLEAU 5 - Atelier 3 – Organismes sportifs et récréatifs	B

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 1	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
FIGURE 2 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 1	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
FIGURE 3 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 2	7
FIGURE 4 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 2	8
FIGURE 5 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 3	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
FIGURE 6 -	Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 3	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

# 1 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

## 1.1 LE MANDAT

La Ville de Beauharnois souhaite aujourd’hui se doter d’un premier Plan directeur des parcs et espaces verts afin d’avoir un portrait d’ensemble de son réseau et de déterminer les grandes orientations et objectifs qui guideront sa mise en valeur. Par ailleurs, en mettant les citoyens au cœur de sa démarche, la Ville assure que le plan qui en découlera répondra aux besoins et aux aspirations de ses citoyens. Plusieurs outils et activités ont été mobilisés afin de recueillir les informations qui permettront de mieux cibler les besoins et enjeux associés aux parcs, espaces verts et plateaux sportifs et récréatifs extérieurs.

## 1.2 LA DÉMARCHE

La démarche participative comporte trois volets :

1. Quatre questionnaires en ligne auprès des citoyens et citoyennes appartenant aux clientèles suivantes : aînés, adultes, adolescents et enfants, en activité du 20 septembre au 08 octobre 2023.
2. Deux ateliers de consultation auprès des parties prenantes (organismes communautaires récréatifs et sportifs ainsi que les institutions scolaires), organisés le 03 octobre 2023
3. Une soirée de consultation citoyenne (à venir le 7 novembre 2023)

## 1.3 PARTICIPANTS ET ORGANISATION

Les ateliers ont permis de rassembler des représentants du milieu communautaire, sportif et scolaire.

Notons que 21 personnes de ces milieux se sont présentées aux ateliers, et que deux représentants de la Ville de Beauharnois étaient présents.

**TABLEAU 1 - Participants aux ateliers**

<b>ATELIER 1 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET SCOLAIRES</b>	<b>ATELIER 2 ORGANISMES RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS</b>
Halte familiale – Karine Boucher, directrice générale	Association de baseball mineur – nom à venir
Dahlia – Valérie Gaudreault, directrice générale	Association de baseball mineur – nom à venir
Découverte nature kayak Beauharnois-Salaberry – Mario Labbé, président	Association de hockey mineur – Dominique Leduc, présidente
Découverte nature Kayak Beauharnois-Salaberry – Luc Montpetit, directeur opération	Club de patinage artistique – nom à venir
Pétanque visons – nom à confirmer	Un vélo, un sourire – Amilie Dorval, présidente
CPE Bobino – Maryse Leblanc, directrice adjointe	Un vélo, un sourire – André Charlebois, membre fondateur et membre du CA

ATELIER 1 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET SCOLAIRES	ATELIER 2 ORGANISMES RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS
Coin du partage – nom à confirmer	Club des aînés de Melocheville – Marjolaine Grenier, présidente
MRC Beauharnois-Salaberry – Chantal D’ostie développement touristique	Maison des jeunes de Beauharnois – Carolyne Raymond, directrice générale
Centre de service Vallée-des-Tisserands – Geneviève Faubert directrice adjointe des ressources matérielles	Association de soccer mineur – Stéphane (membre du CA)
	Club optimiste Beauharnois-Maple Grove – Mireille Filiatrault (membre du CA)
	Club de voile – Sylvain Laplante responsable
	École de voile Paré a viré – Pierre Harel

Les activités consultatives ont eu lieu le 03 octobre 2023 à l’hôtel de ville de Beauharnois au 660, rue Ellice, Beauharnois, QC J6N 1Y1. Chaque atelier a permis des discussions d’une heure et demie. L’animation a été assurée par deux animatrices de BC2 (Marilyne Tremblay et Mélissa Hébert). Le consultant externe au dossier de la ville, Loïc Lessard Paquette, ainsi que la technicienne aux loisirs de la Ville de Beauharnois, Laurence Brouillard Thibault, étaient présents pour accueillir les participants et ont agi à titre d’observateurs.

Les activités avaient pour but de réunir des organismes d’un même secteur afin de pouvoir discuter en formule table-ronde des besoins, de l’appréciation et des enjeux vécus actuellement par les différentes parties prenantes. Tout ceci a été fait dans le but d’orienter les prochaines étapes de rédaction du plan directeur des parcs et des espaces verts.

Pour ouvrir les ateliers de réflexion, l’application Slido a été utilisée comme outil de travail. L’activité brise-glace consistait à énoncer des mots-clés sur les éléments qui fonctionnent bien dans les parcs, mais aussi ceux qui fonctionnent moins bien. Ensuite, en formule table-ronde, les participants étaient amenés à discuter plus en détail sur ces deux éléments en spécifiant ce qu’ils désiraient maintenir, améliorer ou ajouter dans les parcs et espaces verts. Enfin, à la lumière de ces discussions, il était possible pour le groupe de faire ressortir les principaux enjeux vécus. Ils étaient invités, comme activité finale, à prioriser ces enjeux. Les résultats de ces ateliers inclus dans ce rapport permettent de présenter des nuages de mots, des listes d’éléments à maintenir, à améliorer ou à ajouter, en plus d’une liste prioritaire d’enjeux à traiter dans le plan directeur.



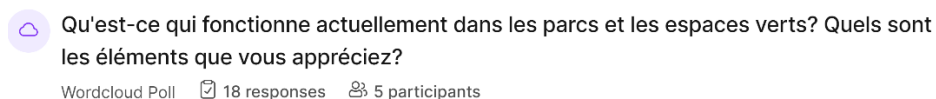
*Présentation de l'activité, organismes communautaires et scolaires*

## 2 RÉSULTATS DES ATELIERS AVEC LES PARTIES PRENANTES

### 2.1 ATELIER AVEC LES ORGANISMES SCOLAIRES ET COMMUNAUTAIRES


À l'aide de l'application Slido, nous avons pu identifier certains sujets importants pour les participants de la rencontre. Parmi les éléments appréciés dans les parcs, la proximité aux plans d'eau et le niveau d'entretien des parcs sont le plus mentionnés. D'autres mots (diversité, modules variés, jeux d'eau) nous permettent d'observer que les participants apprécient la diversité de l'offre proposée dans les parcs. L'offre diversifiée des parcs est mise en évidence.

FIGURE 1 - Les éléments appréciés — atelier 1



Pour ce qui concerne les éléments à améliorer, les participants ont mentionné en premier lieu le **grand manque d'arbres** pour avoir accès à des espaces ombragés. On peut observer d'autres éléments qui sont également associés aux infrastructures et au mobilier disponible, dont les tables, les bancs, le recyclage et les infrastructures confort. D'autres mots font référence au manque d'installations adaptées (Accessibilité universelle).

## FIGURE 2 - Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 2


 Qu'est-ce qui ne fonctionne pas actuellement dans les parcs et les espaces verts?  
 Quels sont les éléments à améliorer?  
 Wordcloud Poll | 17 responses | 5 participants



Le tableau suivant regroupe l'ensemble des éléments qui ont été soulevés et discutés avec les représentants des organismes scolaires et communautaires.

### TABLEAU 2 - Constats et améliorations souhaitées (atelier 2)

#### À MAINTENIR

- Les grands espaces non structurés (parc nature)
- Les espaces de socialisation (Parc sauvé)
- L'accès à l'eau et sa mise en valeur
- Les équipements aquatiques (Jeu d'eau au parc Bourcier, la piscine extérieure)
- Les stationnements à vélo
- L'autobus 20 qui sert de navette pour le déplacement avec les enfants
- L'entretien des sites

#### À AMÉLIORER

- Thématization dans les parcs : créer des identités distinctives pour les parcs et diversifier leur vocation
- Des espaces ouverts pour faire des fêtes, pique-niquer, socialiser, etc.
- Mobilier de détente
- Augmenter l'offre d'activité hivernale
- Augmenter la communication de l'offre
- La répartition des jeux d'eau dans le nord
- Mise en valeur de la vue au parc Sauvé
- Réfléchir en matière de projets complets plutôt que de petites actions
- Le skatepark qui n'est pas sécuritaire et qui ne convient pas à la clientèle

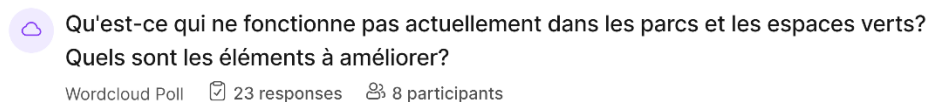
#### À AJOUTER

- Accessibilité pour les animaux
- L'éclairage
- Parc hivernal
- Accès à des pistes cyclables et des stationnements pour vélo
- Des blocs sanitaires permanents et adaptés
- L'accès à de l'eau courante dans les parcs (abreuvoir, toilette, station de lavage pour embarcation légère)
- De l'ombre
- Un toit sur la table à l'extérieur aux terrains de pétanques.



En ce qui concerne les éléments à améliorer ou à ajouter, les participants ont soulevé le manque d'abreuvoirs, le manque d'éclairage dans certains parcs et plateaux sportifs, la désuétude de certains modules pour enfant et du skatepark. Finalement, les participants ont mentionné que la gestion des chiens dans certains parcs pose problème et qu'un encadrement à ce titre devrait réaliser plus strictement.

**FIGURE 4 - Les éléments à améliorer ou à ajouter — atelier 2**



Le tableau suivant regroupe l'ensemble des éléments qui ont été soulevés et discutés avec les représentants des organismes sportifs et récréatifs.

**TABLEAU 3 - Constats et améliorations souhaitées (atelier 2)**

À MAINTENIR
<ul style="list-style-type: none"> <li>— Le mobilier existant</li> <li>— Les modules de jeux pour enfant</li> <li>— Les plateaux sportifs et le skatepark</li> <li>— Les équipements aquatiques</li> <li>— Les espaces verts restant dans le parc des générations</li> <li>— Les toilettes</li> </ul>
À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> <li>— Éclairage d'ambiance dans les parcs</li> <li>— Améliorer l'accès à des abreuvoirs</li> <li>— Accès à des infrastructures cyclistes (stationnements pour vélo, pistes cyclables, sentiers de vélo à pneus surdimensionnés)</li> <li>— Accès à l'eau et à des activités nautique (quai public, plage)</li> <li>— Stationnement (parc situé derrière l'aréna)</li> <li>— Améliorer des modules de jeu désuets ainsi que le skatepark</li> <li>— Prolongement souhaité pour l'horaire de la piscine</li> <li>— Réparations requises au pont pour accéder au bois Robert</li> <li>— Des réparations sont requises sur les bâtiments des plateaux sportifs.</li> <li>— Activités hivernales</li> <li>— Encadrer la permission des chiens</li> </ul>
À AJOUTER
<ul style="list-style-type: none"> <li>— Fonction sociale et de rassemblement</li> <li>— Une patinoire réfrigérée</li> <li>— Modules du 3<sup>e</sup> âge près des résidences pour personnes âgées</li> <li>— Un terrain de pickleball dédié</li> </ul>

- Un terrain de soccer/football synthétique
  - Des sentiers de vélo de montagne au parc nature
  - Des arbres
  - Du mobilier des toilettes permanentes
  - Des modules pour adolescents (Parc d'entraînement, une piscine pour skate, etc.)
  - Des aménagements riverains (plage, promenade, etc.)
  - Abris des joueurs et des cabanons pour entreposer le matériel des organismes.
- 

À la lumière des discussions, les participants à cet atelier ont convenu, de manière collective, **8 enjeux et pistes de solution**. De façon individuelle, les participants ont été appelés à identifier les quatre enjeux qui leur semblaient les plus prioritaires (voir l'annexe 1 pour le détail des priorisations individuelles). La liste ci-dessous fait état des priorités collectives, en fonction de l'ensemble des réponses reçues :

- 1. Améliorer l'accès à l'eau pour les activités nautiques et la mise en valeur des vues**
- 2. Améliorer la sécurité des parcs grâce à de l'ajout d'éclairage, d'ambiance, en réalisant la mise à niveau des infrastructures et en assurant une surveillance**
- 3. Développer le plein air de proximité**
- 4. Bonifier l'offre d'activités avec une programmation hivernale**
5. Développer l'offre pour les aînés
6. Améliorer l'accessibilité en termes de gratuité et d'aménagements adaptés pour assurer l'accessibilité universelle
7. Assurer la mise en valeur des parcs avec l'ajout d'espaces de socialisation, d'arbres et de points de vue
8. Miser la qualité plutôt que la quantité des installations

# CONCLUSION

Les deux (2) groupes de discussion ont permis d'identifier des enjeux et pistes de solution et de dégager des priorités collectives de l'exercice. À la lumière des résultats des ateliers, certains grands constats se dégagent :

- La proximité à des plans d'eau est un élément très apprécié dans les parcs. **L'amélioration de l'accès à l'eau pour la pratique d'activité nautique**, mais aussi **assurer la mise en valeur des plans d'eau s'est révélée une priorité**. Certaines idées de bonifications au parc Sauvé ont été soulevées, afin d'améliorer la qualité de l'espace tout en valorisant la vue sur le lac Saint-Louis et le soleil.
- **L'accessibilité à de l'eau courante** dans les parcs est un souhait qui a été mentionné dans les deux groupes de discussion. Les utilisateurs des parcs souhaitent pouvoir retrouver par exemple des abreuvoirs ainsi que bâtiments sanitaires près des plateaux sportifs et des lieux à vocation sociale. L'installation de borne de lavage pour embarcation à des endroits stratégiques semble aussi être une bonification nécessaire qui requiert de l'eau courante en ce sens.
- **Une bonne communication pour promouvoir les parcs et espaces verts** est essentielle pour faire connaître l'offre actuelle auprès des différentes clientèles. Ainsi, l'amélioration de la communication de l'offre doit se faire en 3 niveaux : 1- l'accès à de l'information sur les parcs via les outils de communication de la ville 2- l'installation d'une signalisation sur les sites qui offre un langage standardisé et 3 – une thématisation qui reflète l'identité propre des parcs.
- La **diversification et la définition des vocations des parcs** semblent se dégager comme une orientation à privilégier pour la suite. La création de « pôles thématiques » et complémentaires afin d'offrir une variété d'expérience au sein de l'offre. À cet effet, une approche de développement de l'offre dans **l'ensemble du réseau**, de manière à créer des parcs distinctifs au lieu de répliquer une offre de voisinage trop similaire d'un endroit à un autre, serait à favoriser. La création de **parcs signatures avec une attractivité importante** semble une avenue intéressante pour l'avenir du développement du réseau.
- L'offre actuelle des parcs et des espaces verts de Beauharnois est très programmée par la présence de plateaux sportifs et d'équipements récréatifs. Cela dit, un intérêt pour le **développement du plein air de proximité** a été ciblé, notamment avec l'ajout de sentiers et de pistes cyclables pour permettre la pratique d'activités libres.
- Le nombre et la disponibilité des plateaux sportifs semblent, en majeure partie, suffisants. Cependant, **l'amélioration de la qualité et de la sécurité des plateaux sportifs a été soulevée** certains éléments ont été spécifiquement ciblés, notamment; l'ajout et/ou l'amélioration de l'éclairage, la mise à niveau des infrastructures et la réparation des espaces de rangement qui sont vandalisés à l'occasion.
- Pour terminer, la **bonification de l'offre hivernale** dans les parcs a été identifiée dans les priorités. On a rapporté la volonté de demeurer actif dans les parcs à longueur d'année. Certaines idées ont été soulevées pour améliorer les activités offertes pendant la saison hivernale. Toutefois, on mentionne que les conditions climatiques rendent difficile la gestion des équipements hivernaux, comme c'est le cas pour les patinoires extérieures. La suggestion d'ajouter une patinoire couverte permettrait d'améliorer l'accès à des activités hivernales.



*Activité de priorisation d'enjeux avec les participants de l'atelier 3 (organismes communautaires et scolaires)*

## ANNEXE 1 PRIORISATION D'ENJEUX

**TABLEAU 4 - Atelier 3 - Organismes scolaires et communautaires**

<b>ATELIER 2 – ENJEUX ET PISTES DE SOLUTION</b>	<b>PRIORITÉ #1 (+4P)</b>	<b>PRIORITÉ #2 (+3P)</b>	<b>PRIORITÉ #3 (+2P)</b>	<b>PRIORITÉ #4 (+1P)</b>	<b>TOTAL</b>
Améliorer l'accès à l'eau courante (abreuvoirs, toilette, douche et borne de nettoyage pour embarcation)	4	1			19
Améliorer la communication et la promotion des parcs grâce à une stratégie de promotion, grâce à une signalisation à même les sites et une thématisation.		5	1	2	19
Accroître la sécurité dans les parcs en ajoutant de l'éclairage et une présence*	1	1	5	1	18
Diversifier et définir la vocation des parcs et mettre en valeur les forces et caractéristiques qui leur sont propres	3			2	14
Bonifier l'accessibilité en transport actif		1	1	1	6
Créer des zones de repos complètes grâce à du mobilier, de l'ombre, de la végétation			1	1	3
Ajouter l'accès à des zones libre, des grands espaces de verdure.				1	1
Adapter les parcs pour qu'ils soient accessibles pour tous grâce à du mobilier et des activités adaptés pour toute la clientèle					0

**TABLEAU 5 - Atelier 3 – Organismes sportifs et récréatifs**

<b>ATELIER 3 – ENJEUX ET PISTES DE SOLUTION</b>	<b>PRIORITÉ #1 (+4P)</b>	<b>PRIORITÉ #2 (+3)</b>	<b>PRIORITÉ #3 (+2)</b>	<b>PRIORITÉ #4 (+1)</b>	<b>TOTAL</b>
Améliorer l'accès à l'eau pour les activités nautiques et la mise en valeur des vues	6	1	1	1	30
Améliorer la sécurité des parcs grâce à de l'ajout d'éclairage, d'ambiance, en réalisant la mise à niveau des infrastructures et en assurant une surveillance	4	3	2		29
Développer le plein air de proximité	1	2	1	1	14
Bonifier l'offre d'activités avec une programmation hivernale	1	1		3	10
Développer l'offre pour les aînés			3	3	9
Améliorer l'accessibilité en termes de gratuité et d'aménagements adaptés pour assurer l'accessibilité universelle		1	2	1	8
Assurer la mise en valeur des parcs avec l'ajout d'espaces de socialisation, d'arbres et de points de vue		1	2	1	8
Miser la qualité plutôt que la quantité des installations		1	1		5

## **MONTRÉAL**

300-85, rue Saint-Paul Ouest  
Montréal (Québec) H2Y 3V4  
514 507-3600

## **QUÉBEC**

302-511, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3B7  
418 914-1508

info@groupebc2.com  
**groupebc2.com**

## **ANNEXE 4 RAPPORT DE CONSULTATION DE LA SOIRÉE CITOYENNE**

---

RAPPORT DE CONSULTATION  
Séance de consultation publique

**BC2**

Parce que tous les projets  
d'aménagement ont  
un impact direct dans la vie  
des gens, nous prenons  
à cœur de réfléchir les  
espaces de vie de manière  
intégrée et durable

Préparé par : Mélissa Hébert  
Approuvé par : Marilyne Tremblay, urbaniste

---

01                      2023-11-08      Version préliminaire

---

N° RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION / DE L'ÉMISSION
-------------	------	--

---

document6

# TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	3
1.1	LE MANDAT	3
1.2	LA DÉMARCHE	3
2	DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION CITOYENNE	4
2.1	ORGANISATION	4
2.2	RÉSULTATS	5
2.3	CONSTATS DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION CITOYENNE	9
	CONCLUSION	10
ANNEXE 1	PRIORISATION DES ENJEUX - ATELIERS	A

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - Constats et orientations de développement souhaitées	6
TABLEAU 2 - Atelier 1 - Services municipaux	A
TABLEAU 3 - Atelier 2 - Organismes scolaires et communautaires	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
TABLEAU 4 - Atelier 3 - Organismes sportifs et récréatifs	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
TABLEAU 5 - Soirée de consultation	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 - Vision des parcs et espaces verts 2033	5
---	---

# **1 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

## **1.1 LE MANDAT**

La Ville de Beauharnois souhaite se doter de son tout premier Plan directeur des parcs et espaces verts afin d'avoir un portrait d'ensemble de son réseau et de déterminer les grandes orientations et objectifs qui guideront sa mise en valeur. Par ailleurs, en mettant les citoyens au cœur de sa démarche, la Ville assure que le plan qui en découlera répondra aux besoins et aux aspirations de ses citoyens. Plusieurs outils et activités ont été mobilisés afin de recueillir les informations qui permettront de mieux cibler les besoins et enjeux associés aux parcs, espaces verts et plateaux sportifs et récréatifs extérieurs.

## **1.2 LA DÉMARCHE**

La démarche participative comporte trois volets :

1. La diffusion d'un questionnaire en ligne auprès de la population et destiné à une clientèle variée (aînés, adultes, adolescents et enfants).
2. L'animation de deux ateliers de consultation auprès des organismes utilisateurs des parcs, tenue le 03 octobre dernier.
3. Une soirée de consultation citoyenne pour le grand public, organisée le 07 novembre.

Le rapport suivant présente le compte-rendu du déroulement de la dernière étape de la démarche participative soit étant la soirée de consultation citoyenne.

## 2 DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION CITOYENNE

### 2.1 ORGANISATION

La soirée de consultation citoyenne a eu lieu le 07 novembre 2023 au Centre communautaire Dr Louis Joseph Marchand, localisé à Beauharnois au 600, rue de Ellice. Elle était destinée à tous les citoyens de Beauharnois. Au total, 23 citoyens se sont présentés incluant quelques élus municipaux, ainsi que 2 fonctionnaires de la ville qui y ont pris part à titre d'observateurs.

La consultation s'est déroulée entre 19h et 20h45. L'animation a été assurée par deux animatrices de BC2 (Mélicca Hébert et Marie-Noëlle Carré). Le représentant de Beauharnois attiré au dossier a prononcé un discours d'introduction à la soirée. Les activités avaient pour but de réunir les citoyens afin d'enrichir le diagnostic et d'identifier une vision commune pour les parcs et espaces verts.

Après une présentation des statistiques clés du rapport diagnostic, la première activité brise-glace utilise l'application Slido. L'activité brise-glace consistait à énoncer des mots-clés sur la vision des parcs de Beauharnois dans 10 ans. Ensuite, en formule table-ronde, les participants étaient amenés à discuter des cinq grands enjeux qui ont été présentés plus tôt. Enfin, à la lumière de ces discussions, il était possible pour le groupe de faire ressortir les bases d'orientations de développement stratégique. Ils étaient invités, comme activité finale, à prioriser les idées qui en sont ressorties.



*Déroulement de l'atelier 2*

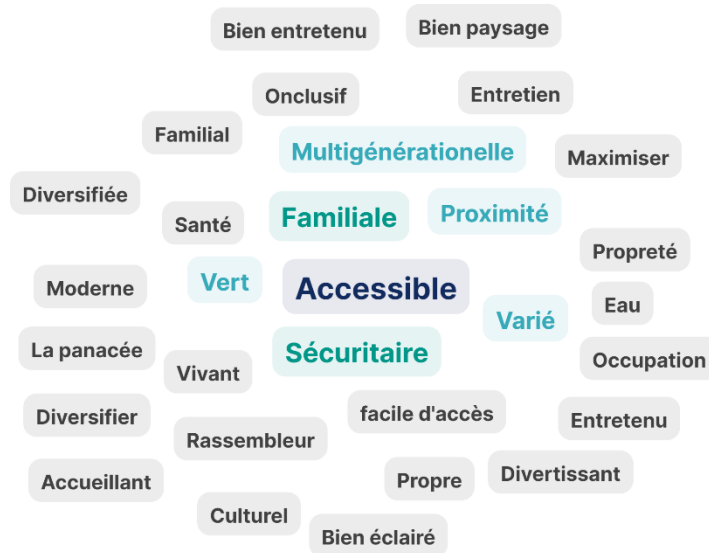
## 2.2 RÉSULTATS

### Atelier 1 - Activité brise-glace (Slido)

Le premier élément qui ressort le plus des mots partagés par les citoyens est l'**accessibilité** aux parcs. Les citoyens souhaitent des espaces adaptés à toutes les clientèles. D'ailleurs, les mots « familial » et « multigénérationnel » viennent renforcer cet aspect. Un deuxième élément particulièrement souligné par les participants est **la variété**. Les citoyens souhaitent retrouver des parcs qui proposent une offre diversifiée (vocations des parcs) avec des équipements variés.

FIGURE 1 - Vision des parcs et espaces verts 2033

En 2033, le réseau des parcs et des espaces verts de Beauharnois c'est...?  
Wordcloud Poll 41 responses 12 participants



slido

## Atelier 2 – Groupes de discussion sur les orientations stratégiques

À chaque table, les citoyens ont ensuite discuté des éléments à maintenir, à améliorer et à ajouter. Les résultats des discussions sont résumés dans le tableau ci-dessous.

### TABLEAU 1 - Constats et orientations de développement souhaitées

#### Enjeu #1 – La mise en valeur du caractère riverain et le contact physique à l'eau

1. Assurer l'entretien des berges et augmenter la canopée
2. Accroître les opportunités de mise en valeur des plans d'eau et de pratique d'activités nautiques
3. Création du nouveau parc Leduc
  - > Réaménagement du parc des Riverains
  - > Ajouter des accès de Kayak
  - > Réserver des espaces voués à la pêche récréative
4. Créer des espaces rassembleurs mettant en valeur la vue sur les plans d'eau grâce à du nouveau mobilier de détente et l'aménagement d'une promenade au bord de l'eau intégrant des éléments design et une place de sable
  - > Améliorer les infrastructures existantes qui facilitent le contact avec l'eau
  - > Agrandissement des rampes de mise à l'eau,
  - > Élargissement des quais
  - > Amélioration des stationnements pour les aires où il y a une descente de mise à l'eau
5. Protéger les bords de l'eau afin de pérenniser la vue et l'accès aux berges

#### Enjeu #2 – La communication et la promotion de l'offre

1. Rendre disponible de l'information détaillée concernant les parcs et espaces verts de la ville en amont de la visite des sites
  - > Mise en place d'une carte interactive
  - > Création d'un carnet papier pour les nouveaux citoyens

#### Enjeu #3 – Diversification et complémentarité de la vocation des parcs

1. Accroître le nombre et la variété du mobilier de détente, afin de créer des espaces dédiés au repos et à la socialisation des parcs
2. Augmenter le niveau de service dans les parcs
  - > Ajout de blocs sanitaires
3. Prévoir de grands espaces sans équipements sportifs ou récréatifs afin d'inciter au jeu libre et à la détente
4. Augmenter la canopée dans les parcs afin de procurer des espaces plus verts et plus frais

#### Enjeu #4 – L'optimisation des équipements sportifs et récréatifs

1. Amélioration de la programmation d'activités hivernales
  - > Munir une patinoire extérieure d'un toit
  - > Aménager une pente à glisser
2. Bonifier les heures d'ouverture des infrastructures existantes pour offrir des opportunités de pratique à diverses clientèles

3. favoriser des espaces multigénérationnels en bonifiant l'offre d'équipements dans les parcs selon les différentes clientèles
4. assurer la complémentarité et la qualité de l'offre d'équipement au sein des parcs

#### **Enjeu #5 – Développement du plein air de proximité**

1. Améliorer le réseau de transport actif afin de connecter le réseau des parcs aux quartiers et créer des opportunités de plein air de proximité
  - > Bonifier le réseau cyclable
  - > Ajouter des trottoirs sur les boulevards importants
  - > Aménager des sentiers
2. Assurer le maintien des accès pour la pratique du plein air
3. Mise en valeur du Bois Robert

À la suite des discussions, un citoyen de chaque table a présenté à l'assemblée les idées retenues par le groupe. Une fois toutes les tables entendues, ces orientations ont été rassemblées par enjeux sur le mur. De cette façon, **17 orientations stratégiques** ont été soulevées. De façon individuelle, les citoyens ont ensuite été appelés à identifier les quatre orientations stratégiques qui leur semblaient les plus prioritaires (voir l'annexe 2 pour le détail des priorisations individuelles). La liste ci-dessous fait état des priorités collectives, en fonction de l'ensemble des réponses reçues :

- 1. Améliorer la programmation d'activité hivernale**
- 2. Rendre disponible de l'information détaillée concernant les parcs et les espaces verts**
- 3. Assurer l'entretien des berges**
- 4. Améliorer le réseau de transport actif afin de connecter le réseau des parcs aux quartiers et créer des opportunités de plein air de proximité**
5. Accroître les opportunités de mise en valeur des plans d'eau
6. Assurer le maintien des accès pour la pratique du plein air
7. Accroître le nombre et la variété du mobilier de détente afin de créer des espaces dédiés au repos et à la socialisation au sein des parcs
8. Créer des espaces rassembleurs mettant en valeur la vue sur les plans d'eau grâce à du nouveau mobilier de détente, l'aménagement d'une promenade avec sable et éléments design
9. Augmenter le niveau de services dans les parcs
10. Favoriser des espaces multigénérationnels en bonifiant l'offre d'équipements dans les parcs selon les différentes clientèles
11. Assurer la complémentarité et la qualité de l'offre d'équipement au sein des parcs
12. Augmenter la canopée des parcs afin de procurer des espaces plus verts et plus frais
13. Améliorer les infrastructures existantes qui facilitent le contact avec l'eau
14. Prévoir de grands espaces sans équipements sportifs ou récréatifs qui invitent le jeu libre
15. Bonifier les heures d'ouverture des infrastructures existantes pour offrir des opportunités de pratique à diverses clientèles
16. Protéger les bords de l'eau afin de pérenniser la vue et l'accès aux berges

## 2.3 CONSTATS DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION CITOYENNE

- L'importance d'**améliorer la programmation d'activité hivernale** a été soulignée comme la priorité des citoyens. Plusieurs stratégies ont été proposées à cette fin : aménager une patinoire couverte afin de protéger la glace des intempéries, autoriser de nouveau la glissade sur la pente à glisser, etc.
- Un deuxième volet concerne la communication et la promotion de l'offre. Les citoyens désirent retrouver de l'**information détaillée** sur l'ensemble des parcs et de leur offre d'équipements respective avant de se rendre sur les lieux. Cela pourrait se traduire notamment par la mise en ligne d'une carte interactive qui permettrait de géolocaliser chacun des sites tout en indiquant les infrastructures qui s'y trouvent. Les participants ont également mentionné qu'un guide papier pourrait être transmis à tous les nouveaux habitants qui comprennent les principales informations reliées aux parcs.
- La réalisation de l'**entretien des berges** est un élément qui a été soutenu grandement par les participants à la séance. Les citoyens souhaitent maintenir la vue sur les plans d'eau pour continuer d'en profiter. Par ailleurs, la création d'espace ombragé par l'augmentation de la canopée dans les parcs a été soulignée également.
- De manière générale, les citoyens désirent plus d'options sécuritaires pour se rendre d'un parc à un autre. La création de corridors de **transport actif** permettrait de connecter les quartiers aux sites. La mise en œuvre du Plan directeur de transport actif (PDTA) 2023 se penchera plus en détail sur cet enjeu spécifique.

# CONCLUSION

La tenue de la séance de consultation participative de Beauharnois a permis d'entamer une première réflexion sur une vision collective suivie d'orientation de développement stratégique afin de répondre aux différents enjeux préalablement identifiés. La contribution citoyenne permet aussi d'enrichir les premiers résultats du portrait-diagnostic préliminaires et d'alimenter les étapes subséquentes de la démarche.

L'élaboration du plan directeur des parcs et des espaces verts se poursuivra avec la livraison du rapport vision et orientations stratégiques. Ce document proposera un énoncé qui servira de direction pour le développement du réseau des parcs et des espaces verts d'ici les 10 prochaines années.

L'étape ultime constitue à la rédaction du plan d'interventions, qui en se basant sur la vision collective et les orientations stratégiques, identifiera une série d'actions et des coûts reliés.

## ANNEXE 1 PRIORISATION DES ENJEUX - ATELIERS

TABLEAU 2 - Atelier 2

ENJEU	ORIENTATION STRATÉGIQUE	PRIORITÉ 1 (+ 4P)	PRIORITÉ 2 (+3P)	PRIORITÉ 3 (+2P)	PRIORITÉS 4 (+1P)	TOTAL
MISE EN VALEUR DU CARACTÈRE RIVERAIN ET LE CONTACT PHYSIQUE À L'EAU	Accroître les opportunités de mise en valeur des plans d'eau (nouveau parc Leduc, parc riverain, kayak, pêches)	5				20
	Créer des espaces rassembleurs mettant en valeur la vue sur les plans d'eau grâce à du nouveau mobilier de détente, l'aménagement d'une promenade avec sable et éléments design.	1	1		1	8
	Améliorer les infrastructures existantes qui facilitent le contact avec l'eau (Rampe de mise à l'eau, quai élargi, stationnements pour les rampes de mise à l'eau)		1			3
	Protéger les bords de l'eau afin de pérenniser la vue et l'accès aux berges.					0
	Assurer l'entretien des berges et ajouter des arbres pour créer des environnements verts et ombragés.	6	1	1		29
COMMUNICATION ET PROMOTION DE L'OFFRE	Rendre disponible de l'information détaillée concernant les parcs en amont de la visite des sites (Carte interactive)		10	3	1	37
DIVERSIFICATION ET COMPLÉMENTARITÉ DE LA VOCATION DES PARCS	Accroître le nombre et la variété du mobilier de détente, afin de créer des espaces dédiés au repos et à la socialisation au sein des parcs.	1	1		2	9
	Augmenter le niveau de service dans les parcs (blocs sanitaires)			3		6
	Prévoir de grands espaces sans équipements sportifs ou récréatifs et qui incitent le jeu libre.			1		2
	Augmenter la canopée des parcs afin de procurer des espaces plus verts et plus frais.				3	3

<b>OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS</b>	Améliorer la programmation d'activité hivernale (patinoire couverte, pente à glisser.	5	3	5	1	40
	Bonifier les heures d'ouverture des infrastructures existantes pour offrir des opportunités de pratique à diverses clientèles.					0
	Favoriser les espaces multigénérationnels en bonifiant l'offre d'équipements dans les parcs selon les différentes clientèles				5	5
	Assurer la complémentarité et la qualité de l'offre d'équipement au sein des parcs.			1	3	5
<b>DÉVELOPPEMENT DU PLEIN AIR DE PROXIMITÉ</b>	Améliorer le réseau de transport actif afin de connecter le réseau des parcs aux quartiers et créer des opportunités de plein air de proximité	1	4	2	6	26
	Assurer le maintien des accès pour la pratique du plein air (Pont d'accès au Bois Robert)	1	1		3	10

## **MONTRÉAL**








300-85, rue Saint-Paul Ouest  
Montréal (Québec) H2Y 3V4  
514 507-3600







## **QUÉBEC**











302-511, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3B7  
418 914-1508









info@groupebc2.com  
**groupebc2.com**

## ANNEXE 5 MATRICE D'ACTION

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION	BUDGET AVEC CONTINGENCE
1.1 Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine	Élaborer un plan conceptuel pour la création du pôle culturel et riverain.	Parc Riverain, Parc Sauvé, Place du Marché		0-3 ans	En continuité avec le plan conceptuel existant du parc Riverain.  <b>L'étude devrait inclure :</b> Bonification des aménagements paysagers Aménagement d'une promenade riveraine (excluant acquisition terrain ou servitude) Ajout d'une rampe d'accès pour les embarcations non motorisées Création d'un lien physique entre les trois parcs Aménagement d'un parcours hivernal lumineux Retrait d'une aire de jeux pour enfant (balançoires) Réfection de la rotonde Ajout d'une zone fraîcheur (brumisateurs au parc du Marché) Bonification du mobilier de détente incluant des balançoires pour tous	105 000 \$
1.1 Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine	Réaliser une étude de faisabilité et les études associées pour l'ajout d'un anneau de glace réfrigéré.	Parc Riverain, Parc Sauvé, Place du Marché		0-3 ans		105 000 \$
1.1 Bonifier les aménagements près des plans d'eau pour renforcer l'expérience riveraine	Procéder à l'aménagement du pôle culturel et riverain selon le plan conceptuel ayant été déposé et approuvé.	Parc Riverain, Parc Sauvé, Place du Marché		4-6 ans		2 100 000 \$ à 2 800 000 \$
2.1 Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale	Élaborer un plan conceptuel pour la création du pôle intergénérationnel et intégrer la participation de la population.	Parc Bourcier		4-6 ans	<b>L'étude devrait inclure :</b> Aménagement d'une aire de repos près du plan d'eau Ajout de terrains de pickleball (2) Réfection de l'aire de jeux pour permettre une accessibilité universelle La démolition et installation d'un chalet de parc (assurer l'accessibilité continue du bloc sanitaire, prévoir un espace de rangement, etc.) Réfection du skatepark Réfection de la rampe de mise à l'eau	105 000 \$
2.1 Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale	Réaliser les études préalables associées à l'aménagement du pôle intergénérationnel	Parc Bourcier		4-6 ans	Autres professionnels (ingénierie, laboratoire d'analyse...)	105 000 \$
2.1 Miser sur un développement en complémentarité à l'offre supralocale/régionale	Procéder à l'aménagement du pôle intergénérationnel selon le plan conceptuel ayant été déposé et approuvé.	Parc Bourcier		7-10 ans		1 400 000 \$ à 2 100 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Élaborer un plan conceptuel pour la création du pôle jeunesse	Parc des Générations		0-3 ans	<b>L'étude devrait inclure:</b> Réaménagement de l'aire de jeu Intégration d'un parcours des droits de l'enfant Retrait des bacs de plantation Remplacement de la table de tennis de table Réfection et la bonification du parc de planche à roulettes Ajout d'un espace de socialisation avec un éclairage d'ambiance et du mobilier	70 000 \$

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION	BUDGET AVEC CONTINGENCE
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Réaliser une étude de faisabilité et les études associées pour l'ajout d'un préau 4 saisons accueillant des terrains de basketball durant la période estivale et une patinoire réfrigérée durant la période hivernale	Parc des Générations		0-3 ans	Autres professionnels (ingénierie, laboratoire d'analyse...)	105 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder à l'aménagement du pôle jeunesse selon le plan conceptuel ayant été déposé et approuvé.	Parc des Générations		4-6 ans		1 050 000 \$ à 1 400 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Élaborer un plan conceptuel pour la consolidation des plateaux sportifs au sein du pôle sportif	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant, Parc de l'École secondaire		0-3 ans	<p><b>L'étude devrait évaluer les possibilités d'inclure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait du parc canin</li> <li>Réfection complète de la piste d'athlétisme</li> <li>Réfection des terrains de volleyball</li> <li>Remplacement d'estrades</li> <li>Remplacement de fontaines d'eau</li> <li>Remplacement de mobilier et de poubelles</li> <li>Réfection du sentier asphalté</li> <li>Ajout d'une fontaine d'eau potable</li> </ul> <p><b>Options:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout d'un préau quatre saisons et d'une patinoire réfrigérée</li> <li>Dôme soccer</li> <li>Skate plaza</li> <li>Acquisition de terrain (non inclus)</li> </ul>	420 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Réaliser une étude de faisabilité et les études associées pour l'ajout d'un terrain multisport synthétique avec dôme pour la pratique du soccer notamment	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant, Parc de l'École secondaire		0-3 ans		105 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder à l'aménagement du pôle sportif selon le plan conceptuel ayant été déposé et approuvé.	Parc Bissonnette/Maïka-Poissant, Parc de l'École secondaire		4-6 ans		10 100 000 \$ à 16 800 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder au réaménagement complet du parc de voisinage	Parc Montpetit		4-6 ans	<p><b>L'aménagement devrait inclure:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Retrait des clôtures</li> <li>Retrait de la patinoire à bande</li> <li>Réaménagement de l'aire de jeux et la réfection de la surface de réception</li> <li>Ajout de deux tables à pique-nique</li> <li>Ajout de structure avec toiles pour créer des espaces ombragés</li> <li>Ajout d'un sentier pour améliorer l'accès au mobilier</li> <li>Aménagement d'un petit sentier en forêt</li> </ul>	700 000 \$

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION	BUDGET AVEC CONTINGENCE
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder au réaménagement complet du parc de voisinage	Parc du Canal		4-6 ans	<b>L'aménagement devrait inclure:</b> Réaménagement de l'aire de jeux et la réfection de la surface de réception Ajout de deux tables à pique-nique Ajout de toiles pour créer des espaces ombragés Ajout d'un sentier en criblure	700 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder au réaménagement complet du parc de voisinage	Parc Tisseur		4-6 ans	<b>L'aménagement devrait inclure:</b> Retrait des clôtures Remplacement des modules de jeux et de la surface de réception Ajout de deux tables à pique-nique Remplacement de la fontaine à boire Remplacement d'un lampadaire	700 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Procéder au réaménagement complet du parc de voisinage	Parc Macdonald		0-3 ans	<b>L'aménagement devrait inclure:</b> Retrait des clôtures Remplacement des modules de jeux et de la surface de réception Remplacement d'un panneau informatif Ajout d'une table à pique-nique Ajout de deux bancs de parc	700 000 \$
2.2 Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel	Ajouter une structure avec toile d'ombrage	Parc des Éclusiers		4-6 ans		35 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Prévoir la réfection du sentier de gravier	Place du 150e		0-3 ans	160 ml	21 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Prévoir la réfection des surfaces de réception de l'aire de jeux et ajouter des bordures	Parc des Cèdres		0-3 ans		35 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Ajouter du mobilier de parc dont une table à pique-nique et un banc.	Parc des Patriotes		4-6 ans		14 000 \$
2.2 Utiliser les aménagements existants à leur plein potentiel	Aménager une rampe pour assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes	Parc des Cèdres		7-10 ans		49 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Remplacer le mobilier de parc manquant	Parc Nature		0-3 ans	Deux tables à pique-nique et un banc de parc	23 800 \$
3.2 Prévoir le développement du réseau de parcs et des espaces verts en fonction des projets d'aménagement et de densification prévus sur son territoire	Prévoir la réfection de la tour d'observation en bois	Parc Nature		7-10 ans		252 000 \$

ORIENTATIONS	ACTIONS	NOM DU PARC	NATURE DE L'INTERVENTION	ÉCHÉANCIER	PRÉCISION	BUDGET AVEC CONTINGENCE
3.2 Prévoir le développement du réseau de parcs et des espaces verts en fonction des projets d'aménagement et de densification prévus sur son territoire	Procéder à la création et à l'aménagement d'un parc de voisinage. Y intégrer une aire de jeux pour les enfants et un espace de repos et de socialisation.	Parc Leduc - à venir		4-6 ans		700 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Prévoir la réfection de la surface de réception des balançoires et ajouter des bordures	Parc Acervillois		4-6 ans		28 000 \$
3.1 Consolider et bonifier l'offre d'équipements et de mobilier actuelle	Ajouter une structure avec toile d'ombrage	Parc Acervillois		4-6 ans		35 000 \$
3.2 Prévoir le développement du réseau de parcs et des espaces verts en fonction des projets d'aménagement et de densification prévus sur son territoire	Collaborer avec les travaux publics afin de favoriser la connexion du parc Leduc au futur réseau cyclable de la Ville	Parc Leduc - à venir		7-10 ans		NA
4.1 Encourager une meilleure connaissance de l'offre en parcs et espaces verts	Développer une carte interactive du réseau des parcs et des espaces verts recensant l'offre d'équipements et l'expérience vécue dans le parc	NA		0-3 ans		NA
4.1 Encourager une meilleure connaissance de l'offre en parcs et espaces verts	Assurer la mise en valeur des parcs et des espaces verts de Beauharnois dans les communications municipales	NA		0-3 ans		NA
4.1 Encourager une meilleure connaissance de l'offre en parcs et espaces verts	Inclure au sein des outils de communication de la ville de Beauharnois, l'offre des parcs et espaces verts qui ne sont pas sous la responsabilité municipale	NA		0-3 ans		NA
4.1 Encourager une meilleure connaissance de l'offre en parcs et espaces verts	Création d'une nouvelle identité visuelle pour les parcs et mise en place d'un projet d'amélioration de la signalétique (affiches d'identification dans les parcs, signalétique dans les espaces verts aménagés, panneaux d'orientation et de sensibilisation pour inciter les usagers à rester sur les sentiers des parcs naturels et des espaces verts ouverts au public).	NA		0-3 ans		280 000 \$
<b>TOTAL</b>						44 025 800\$ - 53 835 800\$

## **MONTREAL**

300-85, rue Saint-Paul Ouest  
Montréal (Québec) H2Y 3V4  
514 507-3600

## **QUEBEC**

302-511, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3B7  
418 914-1508

info@groupebc2.com  
**groupebc2.com**

## **MONTRÉAL**

300-85, rue Saint-Paul Ouest  
Montréal (Québec) H2Y 3V4  
514 507-3600

## **QUÉBEC**

302-511, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 3B7  
418 914-1508

info@groupebc2.com  
**groupebc2.com**